

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes QUOTIDIEN NEUCHÂTELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS Administration ☎ (039) 21 11 35 Rédaction

Téhéran: les otages américains seront jugés pour espionnage



Le fils de l'ayatollah Khomeiny quittant l'ambassade des Etats-Unis après avoir longuement discuté avec les étudiants iraniens qui l'occupent. (bélino AP)

Les militants islamiques qui occupent l'Ambassade des Etats-Unis de Téhéran vont juger pour espionnage les otages américains qu'ils n'auront pas libérés.

Il a été annoncé hier lors d'une conférence de presse organisée à Téhéran qu'ils seront traduits devant la justice islamique. L'Ayatollah Khomeiny a confirmé lui-même la nouvelle en déclarant dans une interview à la chaîne de Télévision ABC que ce procès aura lieu si les Etats-Unis « ne respectent pas le droit international » et n'accèdent pas à la demande des autorités iraniennes : l'extradition du Chah.

UN GESTE

Le dirigeant religieux a affirmé qu'en cas d'extradition du Chah, les « espions » ne seront pas jugés, ce qui constitue « un geste » dans la mesure où les diplomates qui se livrent à des activités d'espionnage « ne sont plus des diplomates... et doivent, selon notre législation, être jugés et punis », a-t-il dit.

« Aussi longtemps que M. Carter ne respecte pas le droit international, ces espions ne seront pas extradés. Mais si le Chah est extradé, nous libérerons ces otages. Ce sera de notre part une sorte de geste. Mais en

OPINION

Grand Conseil neuchâtelois Débat avorté

Débat capital que celui qui devrait s'amorcer au Grand Conseil neuchâtelois dès aujourd'hui. Il pourrait être de nature à faire un progrès fondamental à la démocratie en marquant une rupture avec le féodalisme et des pratiques qui lui restent liées !

Débat avorté parce que trop tardif, autour de l'explication que nos députés attendent à propos de l'achat par l'Etat de l'immeuble Dubied (4,75 millions de francs), achat que le Tribunal fédéral a biffé d'un trait de plume énergique et une violence de langage ramenée à plus de sérénité dans la rédaction écrite du jugement.

Le Conseil d'Etat n'a pas mal agi, il a agi à sa convenance, ce qui ne convient pas au strict respect des lois et plus encore de la Constitution laquelle fixe (article 39) que les lois et décrets entraînant une dépense non renouvelable supérieure à 3 millions de francs ou renouvelable supérieure à 300.000 francs par an sont soumis obligatoirement au vote du peuple.

On peut s'étonner qu'un gouvernement de cinq membres qui compte trois juristes auxquels il faut ajouter le chancelier, ancien conseiller à la Cour de cassation pénale, notre plus haute instance judiciaire, on s'étonne donc de voir le Conseil d'Etat user d'une liberté qui n'est pas sienne.

► Suite en dernière page

Lors d'une épreuve de cross country en Belgique

Un malade mental tire sur la foule

Un militaire de carrière interné dans un établissement psychiatrique, qui bénéficiait d'une permission de sortie pour le week-end, a ouvert le feu hier après-midi sur les spectateurs qui assistaient à une épreuve de cross country sur le terrain de football de Hannut, une petite ville située à 60 kilomètres à l'est de Bruxelles.

Selon la police, deux personnes au moins ont été tuées et dix autres blessées, dont plusieurs grièvement, avant que le forcené soit maîtrisé par deux pompiers. Les deux victimes sont une adolescente de 16 ans, Bernadette Fraiture, de Hannut, et l'épouse de l'un des concurrents engagés dans l'épreuve, Helena Servranckx, 24 ans, de Vilvoorde. La police avait annoncé d'abord qu'un garçonnet avait également succombé pendant son transport à l'hôpital, mais elle a fait savoir ultérieurement qu'il était toujours en vie.

Caché derrière un mur des tribunes, le jeune déséquilibré Odon Re-

alité ces espions devraient être jugés », a ajouté l'ayatollah.

RUPTURE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES

Les Américains seront donc retenus « aussi longtemps que nécessaire ». L'ayatollah a également déclaré que les otages américains étaient détenus dans de meilleures conditions que celles qui sont réservées aux étudiants iraniens aux Etats-Unis, et qu'il envisageait de rompre ses relations diplomatiques avec Washington.

Ceci a également été dit par l'ayatollah Ahmad Beheshti, secrétaire du Conseil de la révolution, qui a averti que « L'Iran sera obligé de rompre toutes ses relations diplomatiques et économiques avec les Etats-Unis si aucun changement fondamental n'intervient dans l'attitude américaine », le sort de l'ex-chah étant un élément « très important ».

► Suite en dernière page

URSS: M. Kossyguine gravement malade

M. Alexei Kossyguine, chef du gouvernement soviétique, dont l'état de santé est l'objet de rumeurs en URSS comme à l'étranger, est absent de la vie politique depuis maintenant plus d'un mois.

Diverses personnalités ou journalistes soviétiques ont confirmé sa maladie. Bien que les explications ne concordent pas sur la nature de la maladie — il a été question d'une nouvelle attaque cardiaque, d'une opération due au cancer, et surtout d'une hémorragie cérébrale — l'impression a été créée qu'il s'agissait d'un accès sérieux.

M. Kossyguine, qui est âgé de 75 ans, a été vu en public pour la dernière fois à l'occasion de la visite officielle du président syrien Hafez el Assad, qui a quitté la capitale soviétique le 17 octobre. Trois semaines plus tard, le tout-Moscou était soudainement alerté par l'absence du président du Conseil des ministres aux cérémonies de la Fête nationale, les 6 et 7 novembre.



M. Kossyguine. (photo arc.)

► Suite en dernière page

A Milan

Six Suisses arrêtés

Six ressortissants suisses, qui faisaient partie d'un groupe de touristes en visite à Milan, ont été arrêtés samedi dans la capitale lombarde pour obscénités sur la voie publique, lésions, résistance et outrages à agents publics. La police a été alertée par des citoyens qui se plaignaient de ressortissants suisses « qui urinaient sur la voie publique et dérangeaient les passants ». Selon la préfecture de police, les agents ont été malmenés lors de leur intervention, si bien qu'ils ont été contusionnés sur différentes parties du corps. Les six Suisses sont actuellement enfermés à la prison milanaise de San Vittore dans l'attente d'être entendus par le juge. Le fait est survenu samedi mais la nouvelle n'a été connue qu'hier. Les jeunes gens arrêtés faisaient partie, semble-t-il, d'un groupe d'une centaine de personnes arrivées de Suisse pour visiter l'Exposition internationale de cycles et motocycles inaugurée samedi. (ats, ansa)

► Suite en dernière page

SPORTS

- HOCKEY. — Arosa seul en tête.
- FOOTBALL. — Pas de miracle helvétique en Italie.
- HANDBALL. — Match houleux à La Chaux-de-Fonds.
- GYMNASTIQUE. — Titres suisses au Neuchâtelois Jaquet.

Lire en pages 11, 13, 14, 16, 19, 22.

Conférence sur le Zimbabwe - Rhodésie

Le secrétaire au Foreign Office a prouvé qu'impossible n'était pas un mot anglais

— par Maureen JOHNSON —

Avec un mélange de patience, de menaces, d'ultimatum, réussissant à ignorer les injures, le secrétaire au Foreign Office, Lord Carrington, est parvenu à l'impossible dans la conférence sur le Zimbabwe-Rhodésie.

Après dix semaines de négociations, au cours desquelles les menaces de se retirer ont finalement débouché sur des concessions des deux côtés, de la part du gouvernement biracial et des maquisards progressistes, Lord Carrington a annoncé, jeudi dernier, que tous s'étaient mis d'accord sur son plan d'administration directe pendant les nouvelles élections, puis a entraîné ses interlocuteurs dans la phase finale concernant le cessez-le-feu.

UN EXPLOIT

Usant de la même opiniâtreté, il cherche à les amener à signer, vendredi prochain, et à envoyer, 48 heures plus tard, un gouverneur pour ce territoire que la Grande-Bretagne n'a jamais directement administré.

L'accord politique est un exploit qu'avaient tenté en vain de réaliser les négociateurs britanniques et américains pendant quinze ans, après que le précédent gouvernement de minorité blanche de Salisbury eut unilatérale-

ment proclamé l'indépendance. Pour y parvenir, lord Carrington n'a pas essayé de mettre les deux parties d'accord, mais s'est arrangé pour qu'elles acceptent toutes les deux, même avec des réticences et des conditions, les propositions de la Grande-Bretagne.

Le secrétaire au Foreign Office a d'abord fait accepter une nouvelle

constitution, puis des arrangements pour une période transitoire de pré-indépendance d'environ onze semaines, au cours de laquelle un gouverneur britannique administrera le pays, avec l'appui de la police, dirigée par des Blancs, pour maintenir l'ordre et la loi.

► Suite en dernière page



L'évêque Abel Muzorewa a regagné Salisbury, la capitale de la Rhodésie où une grande foule était venue l'accueillir. (bélino AP)

Bavardage en coulisses avec Pierre Perret

Annoncé au Théâtre Sortilèges espagnols

Il est difficile d'imaginer artiste plus sympathique que Pierre Perret qui, après son passage à Radio-Hôpital, sa répétition à Musica et avant son spectacle, a consacré un moment pour répondre à quelques questions que nous lui avons posées dans sa loge. Il nous intéressait de savoir si plusieurs personnages composent Pierre Perret; l'un qui serait grivois, drôle; un autre qui serait délicat poète; un autre encore qui aurait un regard critique posé sur le monde?

— Non, et je crois que mes chansons répondent à cette question. Si vous écoutez « Mon p'tit loup », « L'oiseau dans l'allée », « Lili » ou « Estelle », vous verrez que c'est le reflet d'un être humain, de ses états d'esprit dans la société.

— Acceptez-vous volontiers l'étiquette d'amuseur, de marrant, que l'on vous colle volontiers?

— Naturellement, car amuser les autres n'est pas donné à n'importe qui.

Mais si l'on écoute mon tour de chant, on s'apercevra que je ne suis pas qu'un amuseur, bien que je considère l'humour comme la chose la plus rare ici bas, et la plus inaccessible par la plupart des auteurs. C'est beaucoup plus difficile de traiter un sujet par l'humour qu'en le dramatisant.

— Vous soulevez de graves problèmes dans vos chansons. Peut-on vous considérer comme un chanteur engagé?

— Tout est engagé; tout est politique. Et engagé ça veut dire quoi? Par qui? Engagé dans quoi? Je trouve ça stupide, c'est une espèce d'étiquette qu'on a mis, comme ça! Moi je m'engage à lutter contre la c... toute ma vie. Je m'engage à ne pas être d'accord avec l'injustice, avec le racisme, avec la

que le racisme inconscient. Les gens qui parlent du Mohammed, du Météque, du Bounoule, pour qualifier celui qui n'est pas soi, avec carte d'électeur, bien Français, bien Suisse, tout ce que vous voudrez, c'est terrifiant je trouve. Il faut combattre ça.

— Le rôle de l'artiste pourrait donc être de faire prendre conscience aux gens de l'existence de certains problèmes?

— Oui. Et j'y crois.

— Mais pas de les résoudre tout de même?

— Mais à partir du moment où vous avez fait prendre conscience de quelque chose à quelqu'un, ça aide à résoudre un problème, que si! Par exemple, « Les colonies de vacances »; il y a énormément derrière cette chanson qui n'a l'air de rien du tout, qui fait rire. Pourtant, après sa large diffusion, un très grand nombre de parents se sont inquiétés des conditions dans lesquelles allaient vivre leurs enfants en colonies de vacances. De ce fait, il y a eu des inspections, des menus pour les gosses ont été améliorés, des dortoirs ont été remis en état, parce qu'avant les enfants mangeaient souvent des trucs plus ou moins approximatifs, dormaient dans des locaux plus ou moins salu-

Soirée de rêve et d'évasion, ce prochain jeudi soir au Théâtre de La Chaux-de-Fonds, où l'on pourra applaudir un spectacle de ballets espagnols, par la troupe de Carmen Clavel. Un critique lausannois en a dit notamment: « de toutes les danses nationales, celles d'Espagne sont les plus ardentes. Elles flambaient d'une passion qui s'alimente aux sources mêmes de la race. Cambrures, déhanchements, ports de tête, doigts dressés, hérissés, comme pour jeter un sort brusques pirouettes... C'est toute l'arrogance d'une terre arrosée de soleil et fécondée par tant de peuplades, arabes et gitanes notamment, qui s'exprime là. Lorsque le danseur et sa danseuse se frôlent, de biais, tandis qu'ils martèlent le sol avec leur talons, on croit voir la fièvre les gagner. Une de ces rages puissantes qui viennent du fond des âges, et que trahissent leurs regards tourmentés et la sueur qui leur coule en rigoles... Belles filles à la taille souple et dont les bras décrivent les plus sinieuses ellipses; deux garçons secs comme des sarments et qu'un rien embrase. Emmenée par la passionaria Carmen Clavel brûle... les planches, d'autant mieux que le feu est attisé par les guitares d'Andrés Batista et de Fortuna Gonzales, ainsi que par les gutturales vocalises de José Losada. »

Voilà de quoi inciter tous ceux qui aiment ce genre de spectacles, et ils sont nombreux, à ne pas manquer celui-là! (sp)

Concours Suisse de Musique pour la Jeunesse

Pour la 5e fois déjà, la Tonhalle-Gesellschaft de Zurich invite, en collaboration avec la Société suisse de pédagogie musicale et les Jeunesses musicales de Suisse, les jeunes musiciens amateurs âgés de 12 à 19 ans à participer au Concours suisse de musique pour la jeunesse. Les sélectionnés pour prendre part à ce 5e Concours sont d'une part, le violon, l'alto et le violoncelle et d'autre part, la flûte traversière, le hautbois, la clarinette et le basson. Ce concours se déroulera en deux étapes: les concours régionaux, qui auront lieu dans le courant des mois de mars et d'avril 1980, seront répartis sur toute la Suisse, le concours final, quant à lui, se déroulera les 16 et 17 mai 1980 dans les salles de la Tonhalle à Zurich et réunira tous les premiers prix des concours régionaux. Le dernier délai d'inscription a été fixé au 31 janvier 1980. Les formulaires d'inscription ainsi que tous les renseignements relatifs au concours peuvent être obtenus auprès des écoles de musique et des conservatoires. (sp)



On peut parler de choses graves en souriant, l'impact n'en sera que plus grand.

c... humaine, c'est tout. Alors là je suis engagé à fond!

— Mais alors quelle différence entre vous et ces chanteurs qui se qualifient d'engagés et végètent en défendant leurs idées devant le public restreint des petites salles et qui n'arrivent jamais à la notoriété?

— Il y a une différence de temps. Il manque simplement le temps que ces gens-là soient connus, c'est tout. Par exemple, si j'ai chanté les « Colonies de vacances » à une certaine époque et que toute la France les a chantées avec moi, c'était formidable. Mais un ou deux ans avant, je chantais d'autres chansons que personne ne connaissait. Il s'est produit qu'un jour les choses ont basculé. Et entre le fait que l'on soit connu et ne fasse plus les petites salles, mais les grandes, il y a simplement une question de matériel qui permette d'avoir un impact suffisant. Ce n'est pas plus compliqué que cela!

— Et selon vous, quel est le rôle de l'artiste dans la société? Le chanteur en particulier.

— A mon avis il est assez important car les moyens de diffusion sont tellement énormes que son audience est fabuleuse. Je vois par exemple le cas de « Lili ». Il y a eu de gens actuellement qui ne connaissent pas cette chanson contre le racisme. Eh bien je suis certain qu'il y a beaucoup de personnes qui ont dû se poser des questions et se dire: « M..., c'est vrai qu'on est un peu c... avec les Noirs, avec les Arabes et tout ce qui n'est pas Blanc et Français bon teint! » Et il est sûr que certains se sont rendus compte de leur racisme, puisque c'est de cela qu'on parle, souvent inconscient, corrosif et le plus méchant, car il n'y a rien de pire

Les impressionnistes ont toujours la cote

Des amateurs privés et des musées se sont disputés les tableaux mis aux enchères lors de la dernière vente organisée par la Galerie Koller à Zurich et les offres ont été particulièrement élevées.

« Gabrielle reprisant », célèbre portrait signé d'Auguste Renoir a été attribué pour 720.000 francs et un portrait de format réduit par son élève Jeanne Baudot a atteint la somme surprenante de 500.000 francs.

Un vif intérêt a également été marqué pour des œuvres de peintres suisses. Le « portrait en buste d'une jeune fille blonde de profil » d'Albert Anker a été attribué pour 165.000 francs, soit le double de l'estimation portée sur le catalogue. Une « lande bretonne » de Félix Vallotton a changé de propriétaire pour 115.000 francs, alors qu'elle était évaluée à 90.000 francs. (ats)



Société de musique

Quatrième concert de l'abonnement

Le très célèbre quatuor Juilliard, de New York, donnera mercredi prochain un concert dont le programme est d'une extrême richesse, et qui a le mérite de comporter une des pièces maîtresses de la musique de notre temps pour cette formation, la Suite lyrique d'Alban Berg; elle sera précédée du quatuor en ré majeur opus 20 No 4 de Joseph Haydn, et suivie du quatuor en la mineur opus 51 No 2 de Johannes Brahms.

La production de Haydn pour le quatuor à cordes est immense: elle compte quatre-vingt-trois œuvres. Haydn composa les six quatuors de l'opus 20, appelés parfois « quatuors du soleil », en 1772, chez le prince Nicolas Esterhazy (il était entré au service de cette prestigieuse et puissante famille en 1761). Il était alors sous le charme préromantique du « Sturm und Drang », ce qui se traduit dans ses œuvres par un style plus agité et plus expressif, plus soutenu et en quelque sorte plus germanique; en même temps se dessine et s'impose à lui une nouvelle conception du quatuor, dont il fixe peu à peu la forme définitive. De tout cela, le quatrième « quatuor du soleil » est très significatif.

Dans la Suite lyrique, Alban Berg utilise pour la première fois de façon stricte la technique sérielle (appelée aussi dodécaphonique: le morceau est construit sur une série primitive contenant les douze notes de la gamme chromatique) mise au point quelques semaines auparavant par son maître et ami Arnold Schoenberg, mais sans s'y plier systématiquement: seuls les premier, troisième et sixième mouvements sont entièrement dodécaphoniques. Les diverses techniques utilisées par Berg n'altèrent en rien l'unité de l'œuvre, qui est en même temps l'une des plus originales et des plus saisissantes de sa

production. On remarquera en particulier le raffinement des enchaînements thématiques d'un morceau à l'autre, ainsi que le lyrisme fort expressif et quasi romantique dans lequel baigne la partition: les titres des six morceaux en recèlent déjà l'indice (Allegretto gioiello, Andante amoroso, Allegro misterioso, Adagio appassionato, Presto delirando et Largo desolato).

Brahms a composé trois quatuors à cordes. Les deux quatuors de l'opus 51 furent terminés en 1873, dans le village de Tutzing, où Brahms passait alors une retraite estivale, à la recherche d'une tranquillité qui le reposait des fatigues de la précédente saison musicale de Vienne, et qui fut propice à son travail. Depuis de très nombreuses années, Brahms s'essayait à la composition de quatuors, mais sans jamais être satisfait des résultats de ses recherches, et de la vingtaine de projets cités dans sa correspondance, aucun n'aboutit. L'opus 51 lui-même connut une assez longue gestation, et c'est avec soulagement et satisfaction qu'il put enfin en présenter la version définitive à Clara Schumann. Le quatuor No 2 comporte quatre mouvements. L'Allegro contient dans son premier thème une allusion à la devise du violoniste Joachim, « Frei aber einsam », dont les initiales correspondent aux notes fa, la, mi; c'est un mouvement de forme sonate à trois thèmes. L'Andante est construit sur une mélodie très lyrique, coupée par un récitatif avec motifs chromatiques. Le Quasi minuetto mélange le menuet et le scherzo avec une grande liberté. L'Allegro enfin, en forme de rondo, crée un singulier contraste avec les mouvements précédents, par le caractère tzigane du premier thème, et par son allure d'ensemble très énergique et fougueuse. M. R.-T.



Les libraires proposent....

La marche aux enfants par Edmond Kaiser, fondateur de Terre des hommes

La vie du fondateur de Terre des hommes défie les meilleurs romans. Ecrit de la propre main d'Edmond Kaiser, ce grand livre relate son existence d'enfant de petits commerçants parisiens et juifs, tour à tour poète, aide-comptable, père de famille, résistant, capitaine de l'armée française, condamné à mort par les Allemands, chargé de l'instruction de crimes nazis, et, toute sa vie défenseur humble et dur des faibles, des opprimés, et surtout des plus désarmés: les enfants.

Tout au long de cette terrible et fervente « marche aux enfants », Edmond Kaiser expose les souffrances, puis l'humble et efficace sauvetage d'enfants algériens, vietnamiens, biafrais, bengalis (pour ne citer que ces quatre nationalités). Il s'attaque à la Puissance qui les broie, sur toute la terre, au commerce des armes, aux industriels de la charité religieuse ou laïque, aux politiques, aux doctrinaires qui, lorsqu'ils ne provoquent pas la souffrance, en entraînent souvent le secours.

Un récit authentique et bouleversant. Cri de la terre, cri des hommes

et d'un homme. Cri du cœur. (Editions Favre)

Principes politiques, philosophiques, sociaux et religieux de l'Ayatollah Khomeiny

L'Iran est le théâtre d'un des plus formidables bouleversements politiques et sociaux de notre époque. Un nom revient comme un leitmotiv: celui de l'Ayatollah Khomeiny. Il est au cœur des événements. Cette nouvelle « république islamique intégriste » c'est lui. Sa doctrine, ses principes sont devenus des livres, diffusés à des centaines de milliers d'exemplaires en Iran. C'est là que se trouve « la pensée » du nouveau maître du pays. Mais quelle est-elle? Pour l'Ayatollah elle est la seule vérité, car d'origine divine. Elle a son mot à dire sur tout, elle régit tout: du lever au coucher, en passant par toutes les heures, toutes les activités de la journée. A tous les problèmes quotidiens des fidèles, elle apporte des réponses. Dans le moindre détail. Jusqu'à la plus stricte intimité. Pour la première fois traduit, voici donc « le petit livre vert » de l'Ayatollah, composé d'extraits des trois ouvrages majeurs du patriarcat iranien. (Editions Libres Hallier)

Livres sélectionnés par la librairie Reymond

CARTER ROUND



Les livres les plus lus

Livres	Auteurs	Editeurs	Classement précédent
1. Pierre le Grand	Troyat	Flammarion	2
2. Le retournement	Volkoff	Age d'homme	1
3. Appel aux vivants	Garaudy	Seuil	6
4. Chambre des dames	Bourin	Table ronde	3
5. La grande forme	Pallardy	Encre	non classé
6. A la Maison-Blanche	Kissinger	Fayard	non classé
7. Ti Jean, l'horizon	Schwarz-Bart	Seuil	7
8. Les Ruskoffs	Cavanna	Belfond	10
9. Le temps de la Mob.	Chamot	Payot Lausanne	non classé
10. La couronne et la lyre	Yourcenar	NRF	non classé

Liste établie d'après les renseignements fournis par dix libraires de Suisse romande pour la période du 5 au 19 novembre 1979.

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Plus qu'une inauguration: un événement économique de grande portée

Scierie des Eplatures: modèle et espoir

Une des opérations économiques et techniques les plus remarquables qu'on ait menées dans le canton a été fêtée, samedi, sous un beau soleil hivernal. L'inauguration de la nouvelle Scierie des Eplatures.

Un événement dont la portée dépasse considérablement ce que ces termes recouvrent habituellement. Car non seulement cette scierie n'est pas comme les autres, mais encore elle constitue l'élément spectaculaire d'une politique à longue vue, porteuse de pas mal d'espoirs pour la région et le canton.

La Scierie des Eplatures SA, c'est désormais l'une des plus importantes, et nettement la plus moderne, de tout le pays. Complètement mécanisée, électrisée, automatisée, elle va tripler sa production tout en ayant procuré à sa trentaine d'employés des conditions de travail bien meilleures.

Propriété collective des propriétaires (privés et publics) de forêts et producteurs de bois, elle est aussi, et peut-être surtout, l'instrument qui permettra au canton de tirer bien meilleur profit de la seule richesse naturelle dont il dispose en abondance: ses forêts.

C'est le premier exemple, en Suisse, d'intégration verticale de l'économie forestière et de l'industrie du bois, propriétaires et exploitants de forêts se groupant pour valoriser eux-mêmes leur production.

On y est arrivé par une conjonction de circonstances et d'efforts qui se sont concentrés ces dernières années.

COMME LE TIERS MONDE...

Bon an mal an, le canton de Neuchâtel, riche en forêts qui sont en outre bien entretenues, produit 130.000 m3 de

bois brut: 8000 m3 sous forme de bois de chauffage, 28.000 m3 de bois d'industrie livrés aux fabrications de papier et de panneaux, et 94.000 m3 de bois d'oeuvre destinés aux scieries pour être façonnés. Remarquons que si le bois d'oeuvre représente 70 pour cent de la production, il en représente 80

transformation dans le canton n'a cessé de diminuer. Depuis la guerre, on a vu se fermer plusieurs scieries, une fabrique de pâte de bois (à Saint-Sulpice) et trois fabriques de meubles. Les scieries restantes vieillissent pendant qu'ailleurs le progrès technique révolutionne aussi ce secteur. On en arrivait au point où à peine la moitié du bois brut produit dans les forêts neuchâteloises était traité dans le canton. En 1976, l'annonce de la prochaine fermeture de la Scierie des Eplatures (son propriétaire arrivant à la retraite) menaçait de faire tomber cette part à 30, voire 25 pour cent seulement: la Scierie des Eplatures, avec la Scierie des Enfers au Locle qui appartient au même propriétaire, est la plus importante du canton. Cela crée un déclic, d'autant plus qu'on se trouve en pleine récession.

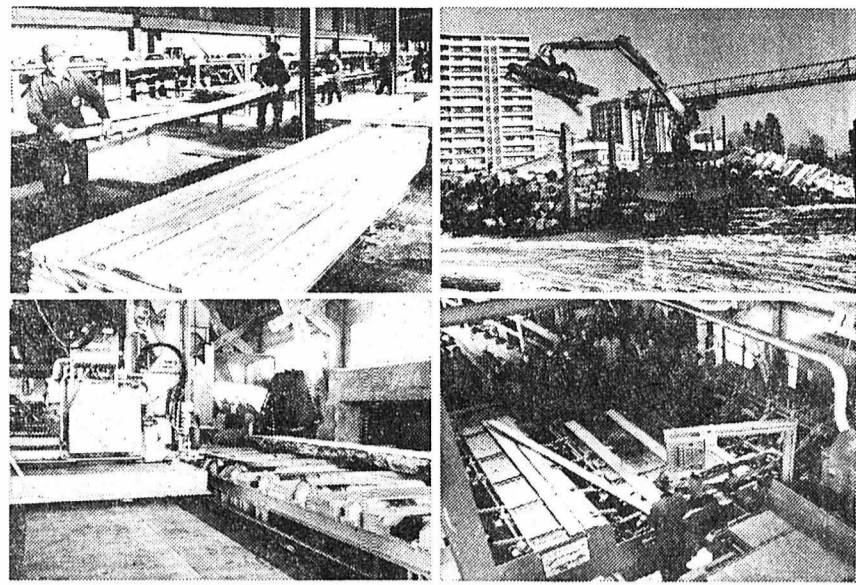
Au fond, le canton se trouvait dans la position d'un pays du tiers monde. Obligé de vendre (au plus bas prix, évidemment) sa matière première à l'état brut à l'extérieur, et obligé d'acheter (au prix fort évidemment) les produits ouvrés et semi-ouvrés dont il avait besoin. C'est, en économie, la situation la plus défavorable.

EN COOPÉRATION

D'où la réaction, venue de l'Association forestière neuchâteloise, en plein accord avec le Département de l'Agriculture. On décide de créer une Société coopérative neuchâteloise de valorisation du bois, groupant en communauté d'intérêts les propriétaires privés et publics (communes) de forêts, et ayant pour but de promouvoir l'exploitation, l'écoulement et la mise en valeur du bois, notamment par sa transformation sur place en produits semi-ouvrés et ouvrés. Elle se définit pour tâche de prendre en charge les bois offerts par ses membres et, dans une première étape, de racheter, moderniser, transformer, exploiter la Scierie des Eplatures avant de participer, par la suite, au développement d'autres entreprises de transformation du bois. Dans la même perspective, le Département de l'Agriculture prend l'option d'aider non seulement à maintenir la Scierie des Eplatures mais à en faire une unité de production moderne, concurrentielle, apte à transformer sur place une bonne partie de la production ligneuse qui doit être vendue brute à l'extérieur. Les délais étant très courts, et la Société coopérative neuchâteloise de valorisation du bois (SCNVB) ayant quelque peine à se constituer du fait de la réticence notamment de plusieurs communes forestières à souscrire les parts nécessaires, à cause de leurs difficultés budgétaires, c'est la Société coopérative suisse de valorisation du bois (SCSVB) qui permettra une solution en deux étapes.

DEUX TEMPS POUR UNE MÉTAMORPHOSE

Première étape: l'année 1977. Le Conseil d'Etat achète le terrain de la SdE, et le loue à son exploitant. L'Etat adhère, en tant que propriétaire forestier, à la SCVB. L'Association forestière neuchâteloise devient à son tour membre de la SCVB. Celle-ci accepte alors de racheter les actions de la SdE SA, à condition que les propriétaires neuchâtelois de forêts fournissent dans



(photos Bernard)

les meilleurs délais les capitaux nécessaires à sa modernisation. Reprenant bâtiments, machines et stocks de la SdE, la SCVB signe aussi un contrat de location vente de la Scierie des Enfers. Elle établit un projet de modernisation dont le devis se situe aux environs de 5 millions de francs.

Deuxième étape: l'année 1978. En juin commencent les travaux de modernisation. La SCNVB est créée avec 30 communes, 78 propriétaires privés et l'AFN, qui groupent un capital social de 1.242.000 fr. Depuis, 15 nouveaux membres, dont 8 communes, s'y sont joints, et le capital a passé à 1.338.000 fr. En septembre, la SCNVB devient actionnaire de la SdE SA. Celle-ci est restructurée, et son capital social, augmenté à 1 mio, se répartit dès lors entre trois actionnaires: la SCVB, la SCNVB et la ville de La Chaux-de-Fonds.

LA VOIE D'UNE INDUSTRIE NOUVELLE

Samedi, les nombreux visiteurs, partenaires de la SdE, représentants des propriétaires et collectivités publiques, représentants des autorités et des organisations faitières de la sylviculture, ont donc pu découvrir une Scierie des Eplatures complètement métamorphosée. MM. J. Béguin, conseiller d'Etat, Loetscher, président du Conseil d'administration de la SdE et directeur de la SCVB, Messmer, président de la SCVB, Allemann, président de la SCNVB, Maurer, administrateur-délégué de la SdE et Favre, inspecteur

forestier cantonal, animèrent notamment cette journée inaugurale.

La réussite est évidente. Non seulement une scierie, et même deux, qu'on croyait un temps condamnées, ont été maintenues, ainsi que les 27 emplois qu'elles représentent, mais encore elles se sont hissées, en moins de deux ans, en tête de leur domaine. De 12.000 m3 annuels avant 1978, la production aura déjà passé cette année à environ 17.000 m3. Elle passera en 1980 à 25.000 pour atteindre, ensuite, 30 à 35.000 m3. Simultanément, les coûts de production ont été abaissés ce qui, joint à l'accroissement des possibilités, a permis d'étendre l'éventail des acheteurs. Admirablement placée à proximité de la frontière (juste dans la zone où les camions français peuvent charger aux normes internationales!), la SdE écoule près de 50 pour cent de sa production outre-Jura.

Grâce au parc à grumes mécanisé (déchargés des camions, les troncs bruts sont pris en charge par une installation pilotée par un ordinateur et commandée par un seul homme, qui mesure, cube, débite, écorce et trie le bois, pris en charge ensuite par un pont roulant qui le répartit soit sur les camions d'acheteurs, soit vers la scierie), grâce à la scierie elle aussi largement automatisée (scie multiple, scie à ruban, déligneuse, raboteuse etc sont pilotées électroniquement) ce sont aussi les conditions de travail qui ont été valorisées.

Désormais, la SdE ouvre la voie d'une industrie nouvelle et prometteuse.

Michel-H. KREBS

Le bois en flèche...

Quand on y songe, l'histoire des rapports entre l'homme et le bois a quelque chose de fabuleux.

Des premiers âges de l'humanité jusqu'à nos jours, le bois a été utilisé pour construire nos maisons. Il nous a chauffé. Il nous a donné d'innombrables outils, ustensiles. Il a été le premier matériau de nos moyens de transport, de la pirogue au navire, du char à l'avion. Il a accompagné le long chemin de nos progrès technologiques, de ponts en écluses, d'horloges en modèles industriels. Il a exprimé notre génie créateur, à travers les innombrables manières dont l'ont façonné artistes et artisans. Il a été objet de culte.

Bien avant qu'on parle écologie, il a constitué la première ressource naturelle dont l'homme ait eu le souci d'assurer le renouvellement: les lois d'économie forestière font figure de modèle de gestion des matières premières depuis un siècle.

Ce matériau nous est devenu si familier qu'on a oublié qu'il pouvait encore nous étonner. Il peut. Depuis quelques années, l'ingéniosité humaine découvre de nouvelles manières d'utiliser le bois à son service.

On retrouve ses vertus énergétiques: source renouvelable, largement partagée, il peut nous fournir non seulement un combustible direct mais, transformé, sous forme de méthanol, substitut facile de l'es-

sence. La chimie en tire plus ou moins directement une gamme étendue de produits utilisés en médecine, en cosmétique, en alimentation, en tannage, dans les peintures, pour des plastiques, des textiles, etc. On élargit sans cesse le champ de ses applications comme matériau multiplié par une technologie en évolution constante: bois agglomérés, contreplaqués, par exemple, ont donné naissance à une industrie à part entière et en pleine expansion.

Ce bois dont on fait les flèches occupe donc, dans l'économie mondiale, une position en flèche aussi.

C'est pourquoi les perspectives sont larges pour le développement d'une véritable industrie du bois, créatrice d'emplois et de revenus, sur la base de notre précieuse matière première. A titre d'exemple, la Scierie des Eplatures envisage de se doter d'une installation de séchage des déchets d'écorçage, permettant un « recyclage » de ceux-ci dans la production d'énergie thermique. Elle est en pourparlers aussi pour l'installation éventuelle, dans la région, d'une entreprise fabriquant des panneaux, des planchers industriels et qui pourrait utiliser ses sous-produits (sciure, notamment) tout en créant une cinquantaine d'emplois.

Touchons du bois...

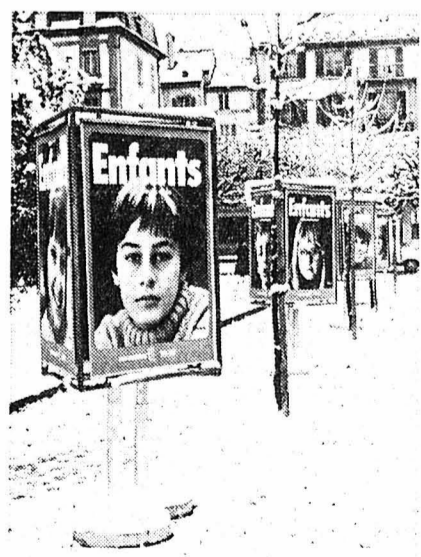
MHK

pour cent en terme de rapport financier.

Or, cependant que la production augmente grâce à l'intelligente politique de capitalisation forestière appliquée depuis un siècle, la capacité de

Une exposition de plein air qui veut nous interpeller

Enfants, mais handicapés...



Avec la collaboration et l'appui de la Société générale d'affichage, Pro Infirmis a mis sur pied une exposition photographique spéciale à l'occasion de l'année internationale de l'enfance.

Cette exposition itinérante, qui se trouve jusqu'au 23 novembre place de la Gare, présente 8 portraits d'enfants apparemment semblables à ceux que nous côtoyons quotidiennement. Des enfants qui respirent l'insouciance juvénile.

Et pourtant, un destin qui ne transparait pas au premier abord fait

que ces enfants sont handicapés: des déficiences congénitales, des accidents ou des circonstances diverses font qu'ils sont exclus de la communauté des bien-portants. La plupart d'entre eux devront mener une existence marginale, car leur handicap ne leur permet pas (c'est du moins une opinion répandue!) de s'intégrer dans le cadre ordonné de notre vie. Et aussi parce que nous refusons de regarder l'insolite en face!

Cette peur ancestrale est à l'origine de notre manque de contacts directs avec les personnes handicapées. Notre refus nous empêche de découvrir que le contact avec les personnes handicapées, même lorsqu'elles sont profondément atteintes, peut être extrêmement enrichissant. Car les handicapés ont souvent une joie intérieure que nous ne connaissons plus et ils nous apportent — pour autant que nous n'ayons pas peur de passer la barrière de nos préjugés — un bonheur inattendu.

Cette exposition n'a d'autre but que de contribuer à détendre les rapports entre les bien-portants et les personnes handicapées. Elle le fait en attirant d'abord notre attention sur la personnalité des enfants handicapés et ensuite seulement sur leur handicap. Elle nous demande de tenter le jeu, en cette année internationale de l'enfance: cherchons le contact avec les enfants handicapés — avec les enfants dont le handicap n'est pas toujours visible. Car ils peuvent — et ils doivent pouvoir! — nous rejoindre.

(sp - photo-Bernard)

mémento

- Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 17 h.
Les musées sont fermés le lundi: excepté le Musée paysan, qui est ouvert de 14 à 17 h., expos. dentelle neuchâteloise.
Biblioth. de la Ville: 9-12, 13.45-20 h.
Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30 - 18 h.
Home méd. La Sombaille: expos. d'art artistes du 3e âge.
Atelier Perret, Fr.-Courvoisier 11: baktiks indiens, 14-19 h.
ADC: Informations touristiques (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
Piscine N.-Droz: mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h. 30 - 17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.
Dany's-bar: discothèque.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions. Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
Consultations pour nourrissons: Forges 14, 14 h. 30 à 18 h., tél. 22 22 89.
Ecole parents: tél. 23 33 57 - 22 12 48.
Baby-Sitting Croix-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.
Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55) 9-21 h., tél. 22 12 73.
Boutique 3e âge, T.-Allemand 23, lundi au vendredi, 14-17 h.
Service de repas à domicile, Pro Secnecte, tél. 23 20 53.
Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
Accueil du Soleil 4: 14-18 h.
Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37.
SOS alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
La Main-Tendue: tél. 143. 20" d'attente.
Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Forges, Ch.-Naine 2 a.
Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Soins à domicile Cr.-Rouge: tél. 22 22 89 7.30-11.30; tél. 26 64 41, 13.30-14.30; tél. 23 57 58, 18-19 h.
Consommateurs - Informations: Grenier 22, 14 à 17 h., tél. 23 37 09.

- Société protectrice des animaux: tél. 23 58 82 et 22 63 43.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
Police secours: tél. No 117.
Feu: tél. No 118.

CINÉMAS

- Aula des Forges: 20 h. 30, Trois films de montage.
Centre de rencontre: 20 h. 30, Histoire de nuit et Agissez dans l'obscurité afin d'épargner la lumière de votre seigneur.
Corso: 20 h. 30, Flic ou voyou.
Eden: 20 h. 30, Au revoir... à lundi; 18 h. 30, Les seins s'en balancent.
Plaza: 20 h. 30, Juke box.
Scala: 20 h. 45, Le dernier secret du Poséidon.

communiqués

Films de montagne: Festival de films de montagne, Aula des Forges, 20 h. 30, lundi, sous les auspices de Coop Loisirs. Le pilier de Cristal, décrit l'escalade, en piolet-traction et crampons aux pieds, d'une cascade; El Capitan, décrit l'ascension d'un gigantesque monolythe et A la recherche du bonheur, a été réalisé par le cinéaste français Martin Figère.

avis urgent

ENCORE DIX JOURS

Liquidation partielle

de vêtements, autorisée par la Préfecture.

VOUS CHOISISSEZ UNE PIÈCE, VOUS EN EMPORTEZ DEUX!

KERNEN SPORTS

Le Crêt-du-Loele.

P 26852

Autres informations chaux-de-fonnières en page 5

Loterie de la semaine de l'or 79 des bijoutiers-horlogers neuchâtelois

Numéros gagnants:

1er prix

Trois jours à Château-d'Oex pour deux personnes avec vol en montgolfière au-dessus des Alpes au No 39201.

Une montre en or GIRARD-PERRE-GAUX valeur Fr. 1050. — au No 45698.

Une montre en or TISSOT valeur Fr. 995. — au No 43629.

Une montre en or LONGINES valeur Fr. 845. — au No 38804.

Une montre en or ZENITH valeur Fr. 690. — au No 57721.

Douze pendentifs « montgolifières » en or 18 ct. valeur Fr. 130. — aux numéros suivants:

Table with 4 columns of numbers: 38862, 43107, 45196, 47113; 39579, 43272, 45704, 57852; 40503, 44393, 46535, 65152

Nous félicitons les heureux gagnants et les invitons à se renseigner chez leur bijoutier pour la remise des prix.

BIJOUTERIE MAYER-STEHLIN 57, Av. Léopold-Robert La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 22 10 42

BIJOUTERIE ERIC JOSSI Rue Daniel-Jeanrichard 1 Le Locle Tél. (039) 31 14 89

UN BIJOU... UNE BIEN JOLIE MANIÈRE D'AIMER L'OR! P 26874

Parcage: mesures d'hiver en vigueur

(Règlement consultable au poste de police locale)

LE LOCLE • LE LOCLE Feuille d'avis des Montagnes LE LOCLE • LE LOCLE

UN CADEAU
?
alors ...
Ciudad
bourique
cadeaux

CHAMBRE IMMOBILIÈRE DU DISTRICT DU LOCLE
Nous rappelons à nos membres que l'**assemblée générale** aura lieu le **jeudi 22 novembre 1979, à 20 h.** à l'**Hôtel des Trois Rois, 1er étage, Le Locle**
La partie administrative sera suivie d'un exposé de M. René Schweizer, ing. EPF, sur «Le problème de l'économie du chauffage dans le bâtiment»
Les propriétaires non membres de la Chambre qui désireraient assister à cette assemblée pourront retirer une invitation au secrétariat de la Chambre Immobilière, Grande Rue 16, au Locle
Le Comité

RESTAURANT DE LA PLACE
Le Locle cherche **sommelière** connaissant les deux services, ainsi qu'un **aide de cuisine**
Prière de se présenter et demander M. Maillard.

Gilbert Cosandey
artisan-bijoutier
LE LOCLE - Tél. (039) 31 42 57

Une date à réserver
MARDI 27 NOVEMBRE 1979
à 20 heures
le chanteur anglais
RANDY STONEHILL
(solid rock concert)
Unique concert
AU LOCLE
Maison de paroisse
Billets à l'entrée: Adultes Fr. 8.50
Jeunes et étudiants Fr. 7.-

A louer au Locle (centre)
petit studio meublé
cuisinette, douche.
Tél. (039) 31 15 87.

LE LOCLE
A LOUER dès le 1er mai 1980
local
Convient pour atelier de mécanique, avec garage.
Tél. (039) 31 42 83.

Lisez et faites lire «L'IMPARTIAL»

Jantes autos
A vendre jantes pour:
Opel, Fiat, Simca, Audi 60
Austin 1100, Peugeot, Renault 16, VW Coccinelles.
Tél. (039) 26 01 71.

OCCASION
PEUGEOT 304 S COUPÉ
1974 - 48 000 km., vert
Garantie - Echange - Facilité
GARAGE DU STAND
Le Locle Tél. (039) 31 29 41

ENCADREMENTS
C. SIMONET Rocher 11
Tél. (039) 22 39 09 - La Chaux-de-Fonds
RELIURE - DORURE

Bulletin de souscription
Veuillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL** dès le : _____ je paierai par 3 - 6 - 12 mois *
Nom et prénom : _____
Domicile : _____
No - Localité : _____
Signature : _____
Prix d'abonnement :
3 mois : Fr. 32.- ; 6 mois : Fr. 61.- ; annuellement : Fr. 115.-
* biffer ce qui ne convient pas.
Compte de chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds
Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.
A retourner à «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds.

DEMANDES D'EMPLOIS

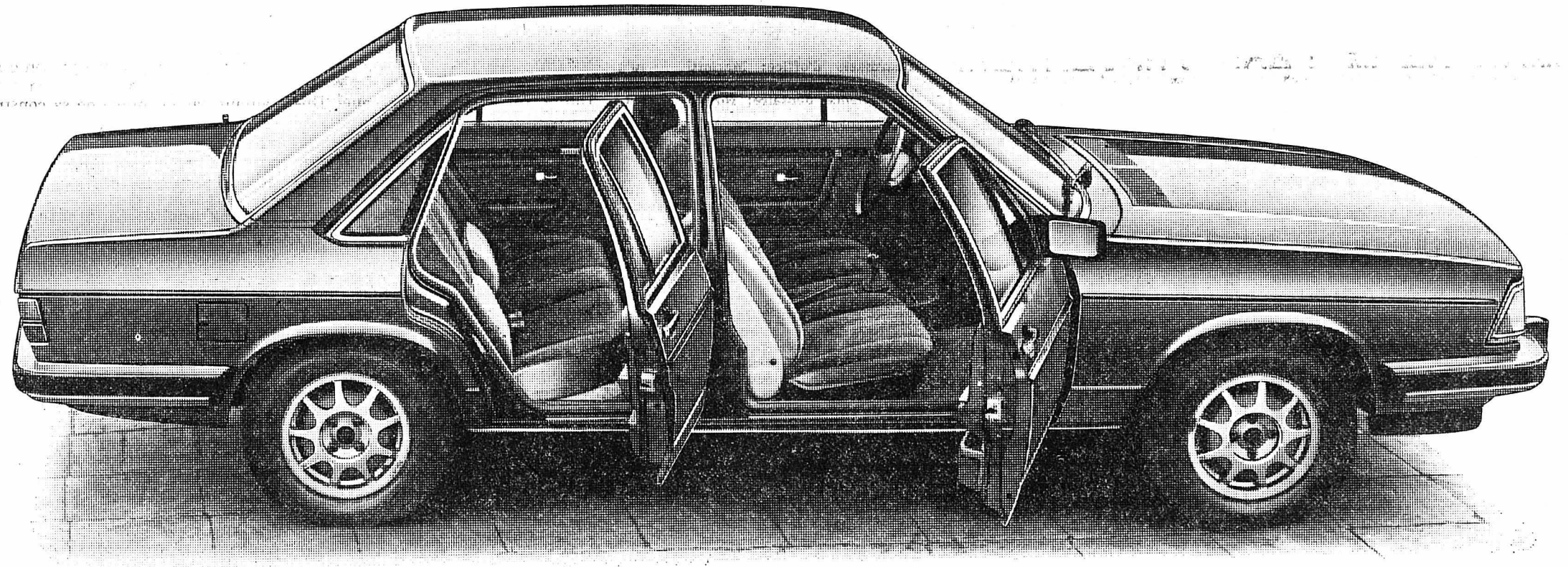
JEUNE CADRE
de formation commerciale, ayant expérience dans différents domaines de la vente, petites et grandes surfaces, **cherche changement de situation,** responsable de département ou gérance.
Ecrire sous chiffre P 28-460300 à Publicitas, avenue Léopold-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds.

PUBLICITÉ ACTIVE, COMMERCE ACCRU!

Nous cherchons
COLLABORATEUR
parlant français et allemand pour la représentation de nos articles de sports.
Offres à:
BOREL SPORTS S.A.
Fritz-Courvoisier 4
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 50 04

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons:
MENUISIERS
et
CHARPENTIERS
Région La Chaux-de-Fonds.
Téléphoner au (038) 24 31 31.



Audi 100 CD: Le nec plus ultra de la conduite Audi.

Audi L'équipement de l'Audi 100 CD a ceci d'exclusif qu'il inclut tout ce qui est habituellement exclu: remonte-glaces électriques sur la console médiane, ceintures automatiques à trois points d'ancrage et appuis-tête à l'arrière, verrouillage central des portes et du coffre, lave-phares, rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur, direction assistée, vitrage thermo-isolant vert, jantes de sport en alliage léger, indicateur de consommation pour une conduite plus économique, siège du conducteur réglable en hauteur, peinture métallisée. En bref, l'Audi 100 CD vous permet d'affirmer vos prétentions et d'afficher votre position. S'il est agréable de disposer d'un certain

luxe, il est encore plus raisonnable de ne payer que 23 620 francs (plus Fr. 70.- pour le transport). C'est le prix de l'Audi 100 CD la plus puissante, celle dont le moteur à injection de 5 cylindres développe 136 CV/100 kW. Un prix qui comprend, en outre, de larges prestations de garantie (entre autres, 6 ans contre la rouille). Synthèse parfaite d'élégance, de puissance et d'économie, cette superbe voiture consomme de 8,5 à 10,5 litres (selon modèle) à vitesse

constante de 120 km/h et de 6,2 à 8,2 litres à 90 km/h d'après les normes ECE. L'Audi 100 CD existe également en version Avant avec hayon. Nous vous remettons volontiers la documentation en couleur avec liste de prix.
LA DOT AUDI: 1 année de garantie sans limite de kilométrage - 2 ans d'assurance INTERTOURS-WINTERTHUR - garantie de carrosserie contre la rouille durant 6 ans.

Audi 100 CD 5/E, 2,2 l, 136 CV/100 kW, Fr. 23 620.-*
Audi 100 CD 5/Diesel, 2,0 l, 70 CV/ 51 kW, Fr. 24 570.-*
Audi 100 Avant CD 5/E, 2,2 l, 136 CV/100 kW, Fr. 24 620.-*
*+ Fr. 70.- pour le transport.

Leasing de flottes: **AMAG LEASING**, téléphone 056/43 01 01.

Coupon d'information
Envoyez-moi votre documentation CD en couleur.
Nom: _____
Adresse: _____
78
Découpez et envoyez à: AMAG, 5116 Schinznach-Bad.

AMAG 5116 Schinznach-Bad

14 Economiser l'essence en roulant Audi.

LE LOCLE • LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE • LE LOCLE

Au Tribunal de police

Une bagarre qui risque d'être coûteuse!

Le Tribunal de police du district du Locle a tenu son audience hebdomadaire du jeudi après-midi à l'Hôtel judiciaire sous la présidence de M. Jean-Louis Duvanel, assisté de M. Jean-Bernard Bachmann, commis greffier.

Au menu de cette séance, les causes habituelles, mais il en est une qui démontre que la violence n'est jamais payante!

Dans un restaurant, le prévenu M. P. a causé un scandale, injuriant et frappant B. L., lui cassant deux dents. Puis, à proximité de l'hôtel, alors que B. L. sortait sa voiture du parc, il fut gêné par le même M. P. provoquant un accrochage avec une voiture en stationnement. B. L. doit répondre uniquement de la collision, alors que les faits reprochés à M. P. sont beaucoup plus graves. La conciliation tentée ne peut réussir car les frais de traitement, de soins et d'examen de doit encore recevoir la victime sont imprévisibles pour le paiement des dédommagements. La cause est donc suspendue jusqu'au 30 avril, à la demande des deux parties.

COMBIEN D'ALCOOL PEUT-ON PASSER EN DOUANE ?

En bouteilles, les quantités admises sont bien connues. Mais simplement absorbé, il ne faut pas dépasser un certain taux que révèlent les tests d'alcoolémie. Une nouvelle fois un automobiliste rentrant en Suisse a une petite discussion avec un douanier qui soupçonne une légère ivresse, ce que confirment les examens. Et l'automobiliste, le prévenu F. C., compte tenu des circonstances, du fait qu'il n'y eut pas d'accident et qu'il n'a commis aucune faute de circulation, est condamné à une peine de 300 francs d'amende, à laquelle s'ajoutent 230 francs de frais.

DE LOUABLES EFFORTS POUR S'EN SORTIR

Revenu dans sa famille, travaillant bien et ayant complètement cessé d'user de la drogue, le prévenu P. V. doit cependant encore répondre de fautes graves commises avant de prendre de bon-

nes résolutions. Il est prévenu d'avoir acheté, vendu et consommé de la drogue. De plus, il a volé une chaîne stéréo, la revendit pour se procurer l'argent nécessaire à l'achat de la drogue. Il a à son palmarès une série de condamnations assorties de sursis, peines complémentaires ou partiellement complémentaires les unes des autres. Bref, la situation est bien embrouillée et il appartient au tribunal de la démêler et de juger. P. V. est condamné à une peine de 45 jours d'emprisonnement, moins cinq jours de préventive subie; le tribunal lui accorde le sursis mais pour une durée de trois ans. Il révoque le sursis accordé le 13 avril 1978, mais la peine a été exécutée à titre anticipé. Il renonce par contre à révoquer le sursis accordé à Bâle en novembre 1978 et de plus, le prévenu devra payer 200 fr. de dévolution à l'Etat.

UN ACCIDENT QUE LA VICTIME NE S'EXPLIQUE PAS

Le prévenu S. C., en conduisant sa voiture, a des ennuis de moteur et pour y remédier, tout en roulant, se penche en avant pour atteindre le starter. Il se retrouve sur un brancard, entouré de brancardiers. Il ne peut absolument rien expliquer. Il est condamné, pour la faute qu'il a commise, à une peine de 60 francs d'amende, à laquelle s'ajoutent 50 francs de frais.

UN CARREFOUR MALAISÉ, DANGEREUX ET SANS VISIBILITÉ

La jonction des rues A.-M.-Piaget et des Envers est un des points noirs de la circulation locloise. Ce carrefour étroit, sinueux, sans visibilité, posera encore bien des problèmes, bordé qu'il est, tout en bas par deux immeubles qui se font face, laissant une chaussée large de 7 m. 10 et d'un seul petit trottoir de 80 cm. Or le prévenu G. P. descendait au volant d'un gros bus de 10 m. 50 de longueur et 2 m. 45 de large. Arrivé au bas de la rue, il s'arrête, dit-il, pour manœuvrer en sécurité, afin de s'engager finalement sur la rue Al-

bert-Piguet après avoir traversé la rue des Envers. Le prévenu R. B. fait exactement le même parcours, mais en sens inverse et il y a collision. Le bus débordé de 20 cm. en porte-à-faux sur la place qui lui est réservée sur la chaussée mais il ne peut faire autrement sans monter sur l'étrémité trottoir au risque de toucher des piétons. L'automobiliste qui affirme que le bus ne s'est pas arrêté, prétend également ne pas avoir pu faire une autre manœuvre que celle qu'il a faite. Le tribunal tranche. G. P. est libéré mais il payera 10 francs de frais. Quant à R. B. qui doit répondre d'une ivresse légère, il payera une amende de 300 francs, plus 230 francs de frais.

En début d'audience, un jugement qui avait été renvoyé à huitaine et qui concernait un accident survenu à la Grande-Joux libère P.-A. D. tandis qu'il condamne Y. P. à une amende de 40 francs à laquelle s'ajoutent 65 francs de frais.

M. C.

Perte de maîtrise

Hier à 17 h. 05, une automobiliste de La Chaux-de-Fonds, Mlle Béatrice Aebischer, 18 ans, circulait sur la route du Col-des-Roches au Locle. Peu avant le passage sous-voies CFF, sur la chaussée enneigée, elle a perdu la maîtrise de sa machine qui est partie en dérapage sur la droite pour venir heurter violemment un pilier du pont CFF. Légèrement blessée, Mlle Aebischer a été conduite à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds par un automobiliste de passage.

Collision

Samedi à 9 h. 45, un automobiliste du Crêt-du-Locle, M. A. J., circulait chemin Sandoz en direction des Monts. Peu après le chemin de la Tuilière, sur la chaussée verglacée, il est entré en collision avec la jeep de M. J. C. E., du Locle, qui arrivait en sens inverse. Dégâts matériels.

mémento

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h. Bibliothèque de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.

Pharmacie d'office: Mariotti jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.

Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Planning familial: tél. 23 56 56.

Consult. conjugales: (038) 24 76 80.

Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.

Au temple

Samuel Ducommun et Charles Ossola: un programme d'une rare densité



La qualité majeure de l'organiste Samuel Ducommun est sans doute la stabilité d'un jeu dûment contrôlé et qui s'affirme d'une clarté exemplaire. Ce qui ne veut pas dire que l'instrumentiste néglige pour autant le soin d'une registration qui s'avère délicatement colorée — notamment dans les « Quatre préludes » du compositeur suisse Ernest Bloch — sans dépasser néanmoins les limites d'une distinction naturelle.

L'admirable Adagio s'insérant entre la Toccata et la Fugue en do majeur BWV 564 de J.-S. Bach donne à l'œuvre la structure d'un concerto. Dans la Fugue, Samuel Ducommun ne se permet aucune liberté d'interprétation, il adopte cette rigueur dans le tempo et cette perfection que seule l'école de Marcel Dupré donne à ses élèves. Et quelle heureuse idée d'avoir remis à l'honneur Mendelssohn dont les compositions pour l'orgue ne sont certes pas les moins réussies, même si la Sonate No 3 en la majeur, avec ses deux seuls mouvements, paraît inachevée.

La Toccata sur le nom de Marcel Dupré fut écrite par Samuel Ducommun en 1956, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire du Maître. Tout au long de l'œuvre, le thème se présente sous la forme d'un cantus-firmus sur lequel, tout en couleurs, les mixtures et les anches soumises à une dynamique chaleureuse et pleine d'éclats, se

dessinent avec beaucoup de relief.

Le timbre agréable du baryton Charles Ossola, sa très bonne diction — tant en latin qu'en allemand — son intonation pleine de sûreté et la justesse de style sont autant d'atouts indispensables dans l'exécution d'œuvres aussi diverses que la petite Cantate « In Calvaria rupe » — prière émouvante de la Vierge sur le rocher du Calvaire — de Cazzati et Quatre chants bibliques, aux couleurs d'opéra-dramatique, d'Anton Dvorak. Quant aux six Gellert-Lieder que Beethoven composa en 1803, ils rappellent de façon étonnante — par leur mouvement ascendant de la prière au repentir comme par leur religiosité musicalement archaïque — l'itinéraire de Tamino dans le deuxième acte de la « Flûte enchantée ».

Enfin, le Psaume 103 de Samuel Ducommun — œuvre récente puisqu'elle date de 1977 — offre à l'orgue un jeu contrapuntique particulièrement nourri et à la voix, l'occasion de s'épanouir pleinement. Ainsi, le programme présenté hier en fin d'après-midi se remarquait autant par l'habileté de sa construction que par la densité de son contenu. Il fut illustré par des interprètes qualifiés et généreux auxquels les Amis des Concerts d'orgue et le public loclois — trop peu nombreux hélas — réservèrent un accueil chaleureux.

E. de C.

LA CHAUX-DE-FONDS

Mort de M. Léon Zuckermann

Nous avons appris avec tristesse, ainsi que tous les amis, nombreux, qu'il avait ici, en France, en Israël, la mort, dans sa 89e année, de M. Léon Zuckermann: l'intrepide et tenace défenseur, jusqu'à sa mort, de deux idéaux qui ne se contredisaient nullement pour lui (et d'ailleurs pour nous): l'antiracisme et le sionisme. Il savait de quoi il parlait, ce fabricant d'horlogerie bien chaux-de-fonnier, né pourtant à Moscou le 24 juin 1891, interdit de séjour avec sa famille, « émigré » à Vitebsk, la cité et communauté immortalisée par Chagall, puis à Varsovie, alors sous domination russe. De milieu solidement juif et hébraïen, religieux sans faille ni doute, il mène et termine brillamment ses premières études, avec médaille d'or, laquelle lui ouvre les portes de l'université, alors soumise au « numerus clausus ». Avocat et docteur en droit, le voici dès février 15 à La Chaux-de-Fonds où ses parents ont des relations horlogères. C'est alors qu'il mène parallèlement sa carrière d'industriel

(Bénédict Watch) et celle de héraut et d'avertisseur dans une période de l'histoire européenne qu'il prévoyait sanglante et qui le fut plus encore. En 1920, il crée la première société sioniste à La Chaux-de-Fonds, entretient dès lors une correspondance assidue avec les maîtres du sionisme naissant (1898 sauf erreur, avec Th. Herzl), en particulier Chaïm Weizmann, ce grand savant, premier président de l'Etat et de la république d'Israël. Membre de la communauté israélite locale (comité directeur), il y joue évidemment un rôle éminent, et s'y dépense sans compter durant les années terribles de 39-45. Délégué au « Gemeindefund » (communautés israélites suisses), au Fonds national juif, etc., il est fondateur, avec l'actuel conseiller fédéral Pierre Aubert, de la section neuchâteloise de l'Association Suisse-Israël, dont P. Aubert deviendra le président central.

Je crois me souvenir qu'il ne possédait ni passeport russe ni polonais et dut voyager avec le providentiel passeport Nansen, pain béni malgré toutes les tracasseries qu'il comportait. Depuis longtemps, il vouait à la Suisse libre et démocratique, religieusement libérale essentiellement antiraciste, un amour profond. Notre pays, toujours lent et prudent, attendit longtemps avant de lui accorder le titre, qu'il méritait largement, de citoyen suisse. Il l'obtint et nous eûmes l'honneur, citoyen français né en Bretagne d'un père alsacien, d'être de sa promotion. Nous fîmes donc ensemble le voyage de Bienne pour passer, rigolant sous cape, par la CVS, d'où nous sortîmes sans armes ni bagages!

On peut dire que Léon Zuckermann n'est pas mort vendredi dernier mais lors d'une journée funèbre, le 2 mars 1976, lorsque sa femme rendit le dernier soupir, en lui disant (nous citons): « Ce n'est pas pour moi que je regrette de mourir, c'est pour toi, mon pauvre Léon ». Dès lors, il ne vécut plus que dans le souvenir de celle qui était sa main et sa mémoire, retrouvant tout dans la masse de documents qu'il amoncelait, et qui représentaient trois-quarts de siècle de l'histoire contemporaine: et quelle histoire! Sa bibliothèque aussi. D'une haute culture, ils furent tous les deux des compagnons passionnants et passionnés. Nous leur rendons un fervent hommage, et pour le bien qu'ils ont fait à leur cause, mais aussi à ce pays et à cette ville qu'ils avaient adoptés entre tous et qui le leur ont bien rendu; avec l'expression de notre sympathie à leur famille proche ou lointaine, et à celle qui fut la vigilante gardienne de ses derniers jours.

J. M. N.

En 1977, Léon Zuckermann avait publié un livre de témoignages qui contient des documents d'un grand intérêt.

chauxorama

Collision à Bellevue

Hier à 17 h. 25, un automobiliste de Besançon, M. P. M., circulait sur la route de La Chaux-de-Fonds à La Cibourg. Au lieu dit Bellevue, il a perdu la maîtrise de sa machine qui est venue sur la gauche où elle est entrée en collision avec l'auto de M. M. S., de La Ferrière, qui arrivait en sens inverse. Dégâts matériels.

Appel à s'annoncer

Le conducteur de l'auto qui a endommagé une voiture en stationnement devant l'immeuble No 10 de la rue Charles-Edouard-Guillaume au cours de la nuit de samedi à dimanche, vers 1 h., est prié de prendre contact avec la gendarmerie de La Chaux-de-Fonds, ainsi que les témoins, tél. (039) 23 71 01.

Fuites de gaz

L'âge, les mouvements du terrain, le retour des basses températures: cette conjugaison d'éléments a provoqué deux ruptures de conduites de gaz ce week-end. La première rue Cernil-Antoine, vendredi soir, la seconde rue de la Paix, à la hauteur du No 83, dimanche soir. Les équipes des Services industriels sont intervenues pour réparer ces casures. (Imp.)

Assemblée générale de l'Union sportive des Ponts-de-Martel

Les membres de l'Union sportive des Ponts-de-Martel qui comprend les sections hockey-sur-glace, football, volleyball féminin et tennis, se sont retrouvés à l'Hôtel du Grand-Sommartel, sous la présidence de M. Jean-Daniel Rothen, président de l'Union sportive pour la saison 1978-1979.

Une soixantaine de membres ont répondu à la convocation du comité.

Le plat de résistance de la séance était, outre le repas pris en commun à l'issue des débats, la présentation des rapports des quatre présidents des sections de l'USP.

HOCKEY-CLUB

Le rapport du hockey-club est l'œuvre de M. Eric Jean-Mairet, président depuis de nombreuses années, soit depuis la création du HC aux Ponts-de-Martel il y a 20 ans! Un beau bail de dévouement pour favoriser l'épanouissement de la jeunesse locale. Durant l'exercice écoulé le HC a perdu 6 membres soutiens et passifs. Les activités administratives ont été rondement menées grâce au dévouement des collaborateurs du président.

La première équipe a retrouvé son entraîneur, M. Claude-Alain Bieri, après une saison d'interruption. Chacun a fourni un bel effort dans la préparation physique et les séances ont débuté le 30 août tandis que l'entraînement sur la glace se faisait le 13 septembre. Le président félicite plusieurs joueurs pour leur assiduité aux entraînements et aux matchs. Trois d'entre eux n'ont eu aucune absence; il s'agit de MM. Cl.-A. Bieri, M. Jean-Mairet et Fr. Wyssmüller. Le championnat a été particulièrement difficile et il y fallut un beau coup de collier pour permettre à l'équipe de terminer à la troisième place du classement de son groupe de deuxième ligue, derrière Les Joux-Derrières et Corcelles-Montmolin, non sans avoir battu chacune de ses formations. Une fois de plus il apparaît que l'équipe est en mesure de s'imposer face aux gros bras alors qu'elle perd parfois des points qui semblaient acquis au départ.

La deuxième équipe est dirigée par M. Roland Egger secondé par le président. Le principal ennui est le

manque de motivation d'une partie des joueurs. Dans le championnat de 3e ligue, cette équipe obtient le 4e rang sur 6 clubs engagés.

« Les tourbillons » ont disputé 9 matchs, pour le plaisir et ils ont essuyé 7 défaites tandis qu'ils s'imposaient à une reprise et qu'ils partageaient une fois l'enjeu. Ces matchs amicaux sont agréables; dommage que certains membres manquent d'assiduité.

Grâce à une collaboration avec Les Brenets, une équipe mixte comprenant des jeunes des deux localités prend part au championnat des novices. Ils sont conduits par MM. Roger Baillod, Francis Daucourt et Jean Blaise Matthey. Les points sont difficiles à obtenir, mais l'important est que ces jeunes puissent jouer et progresser.

Les minis ont pris part au tournoi de Fleurier et n'ont pu éviter le dernier rang. Là encore, il est indispensable que les petits apprennent à jouer.

La grande réalisation de l'année écoulée a été d'entreprendre le changement des bandes de la patinoire et de remplacer le bois par du lupolen. Le coût de cette transformation était élevé mais de nombreuses bonnes volontés se sont unies pour arriver à un magnifique résultat.

Le président M. Eric Jean-Mairet profite de l'occasion pour remettre un souvenir à M. Pierre-André Randin qui est chronométrateur officiel des rencontres, depuis la fondation du HC. L'intéressé est vivement applaudi par l'assemblée.

FOOTBALL-CLUB

M. Michel Richard présente le rapport du FC, section qu'il préside depuis une dizaine d'années, lors de la création d'un club de football aux Ponts-de-Martel. La section compte 147 membres actifs soutiens et supporters. Le championnat de la première équipe a pu se dérouler complètement sur le nouveau terrain. Plusieurs contacts ont été nécessaires pour la remise en état de l'ancien terrain et pour améliorer l'écoulement de l'eau autour du nouveau stade.

Pour la première fois, une équipe de Junior E a participé au championnat et les résultats ont été en s'améliorant. Le président en remercie le responsable, M. Michel Fivaz.

L'équipe des juniors « C » a réussi un bon championnat de classement (3e place), mais elle a beaucoup souffert face aux formations du 1er degré. Les responsables étaient MM. Gilles Borel et Guido Frosio.

La première équipe, au terme du championnat précédent avait obtenu la promotion en 3e ligue. Après un excellent début, 2 défaites par un but d'écart contre les deux favoris et une nette victoire contre Auvierin, l'équipe a été littéralement décimée par un accident de voiture. Obligé de puiser dans la seconde garniture, l'entraîneur, M. Furrer, doit oeuvrer avec toujours plus de remplaçants. Peu à peu le doute s'installe et c'est la chute en 4e ligue à l'issue de la saison. C'est regrettable, car le départ promettait beaucoup.

La deuxième équipe a été prise en charge par M. André Taclot pour l'automne et par M. André Robert pour le printemps. Cette équipe a souffert du manque de joueurs chevronnés car elle a dû contribuer dans une large mesure au contingent de la première formation.

Les vétérans se retrouvent régulièrement pour une quinzaine de rencontres. L'équipe est toujours emmenée par M. Eric Finger et les résultats sont satisfaisants.

Pour la prochaine saison, il est envisagé un retour en troisième ligue.

Nous présentons dans une prochaine édition les rapports de la présidente du Volleyball-Club féminin et du président du Tennis-Club. (ff)

Triple arrestation

Dimanche 11 novembre 1979, vers 21 h. 40, la gendarmerie a procédé à l'arrestation de trois jeunes gens, R. B., L. B. et E. Z., tous domiciliés légalement dans le canton de Berne et qui s'étaient enfuis d'un foyer où ils avaient été placés.

Ces jeunes, soupçonnés d'avoir commis des délits dans le canton de Neuchâtel ont été conduits dans les geôles de La Chaux-de-Fonds.

C'est grâce à une intervention rapide de la gendarmerie et à une bonne collaboration avec la population locale que ces jeunes ont pu être appréhendés. L'un d'eux était porteur d'une arme d'un calibre de 6,35. (ff)

LA NOUVELLE PEUGEOT 505.



LE PLAISIR DE CONDUIRE.

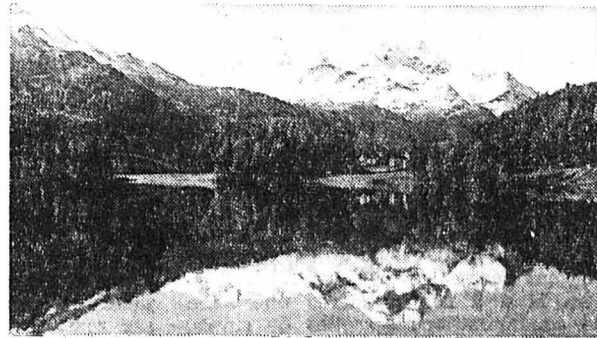
Prenez place: des sièges confortables au maintien sûr vous accueillent. Sous les yeux un riche tableau de bord, un volant gainé entraînant une direction précise. Un servofrein progressif et efficace. Sans oublier la tenue de route exemplaire due aux quatre roues indépendantes. Vous en conviendrez: voilà enfin une «2-litres» qui impose votre volonté à nos routes! Sans que votre confort en souffre! Découvrez les autres atouts chez nous. Et sur route!

ENTILLES SA

Garage et Carrosserie

La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 146
Tél. (039) 22 18 57

Le Locle
Girardet 33
Tél. (039) 31 37 37



S'adresser au bureau de L'Impartial ou en versant ce montant plus 70 cts pour les frais d'expédition à l'Imprimerie Courvoisier, CCP 23-325

(Pas d'envoi contre remboursement)

NOTRE MAGNIFIQUE CALENDRIER 1980

12 vues suisses en couleur
est en vente
au prix exceptionnel de

Fr. 3.50 pièce

Partout dans la cité
et durant toute l'année
pour vous approvisionner
et mieux vous conseiller:



Les spécialistes à votre service
La Chaux-de-Fonds — Le Locle — Saint-Imier



**POUR VOS PROBLEMES
DE COMMUNICATION
ASSA VOUS DONNE
LES SOLUTIONS**



ANNONCES SUISSES S.A. ASSA
Société suisse de publicité
23 succursales et agences

A Neuchâtel: 2, Fbg du Lac
Tél. (038) 24 40 00

La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 31
Tél. (039) 23 22 14

BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

(à conserver s. v. p.)

(à expédier sous enveloppe « imprimé » à 20 cts) à l'Administration de L'Impartial, Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds.

NOM _____ Prénom _____
(prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue _____
No postal Localité _____

Nouvelle adresse: Hôtel/chez _____
Rue _____
No postal Localité _____
Pays _____ Province _____

du _____ au _____ inclus

AVIS IMPORTANT

1. Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit, 4 jours à l'avance, s.v.p.
2. **Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
3. Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
4. **Emoluments:** Pour la Suisse Fr. 2.— par changement
Pour l'étranger, première semaine Fr. 5.50
Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 2.50
5. **AVION:** Prix suivant le pays.
6. Pour l'étranger, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
7. **PAIEMENTS:** à nos bureaux, à notre CCP 23-325 ou en timbres-poste.

FAVAG SA Neuchâtel

cherche pour son laboratoire électronique

un ingénieur ETS

ayant quelques années de pratique dans l'industrie et possédant de bonnes connaissances dans le domaine des micro-processeurs.

Notre futur collaborateur sera appelé à s'occuper de développement et de projets d'appareils électroniques destinés à des équipements de mesures et de contrôle du temps.

Faire offres manuscrites au service du personnel avec curriculum vitae, photo récente et copies de certificats. Les candidats peuvent solliciter un entretien ou obtenir des renseignements supplémentaires par téléphone, interne No 331.

FAVAG S. A., Monruz 34
2000 Neuchâtel

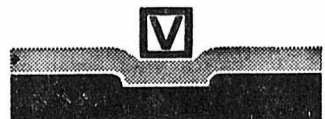
Tél. (038) 21 11 41

prêt comptant

Baisse des taux!
fr. 12 000.—/36 mois
mensualités de fr. 387.80
seulement

Le service discret du prêt comptant de la Banque Populaire Suisse

- Présentez cette annonce à l'un de nos guichets — nous saurons vous conseiller rapidement et discrètement.
- Envoyez-nous le coupon ci-contre afin que vous soyez servi d'une manière discrète et rapide.



BANQUE POPULAIRE SUISSE
La banque universelle aux services financiers complets.

Vous faut-il de l'argent?
De l'argent à bon compte?
Rapidement et discrètement?

C'est tout simple: Allez à la succursale la plus proche de la Banque Populaire Suisse et demandez le prêt comptant aux conditions avantageuses.

J'aimerais obtenir un prêt comptant de fr. _____

Nom, prénom _____ 41

Rue, no. _____

No. postal et localité _____

Tél. _____

Adresser à: Banque Populaire Suisse, CAM, Case postale, 3000 Berne 16.

Pavillon de jardin

en bois, neuf, environ 1,6 x 2,2 m. Paiement comptant franco Fr. 980.— Réservez tout de suite chez Uninorm Lausanne, (021) 37 37 12.

Annonces Suisses SA transmettent vos annonces à tous les journaux au tarif officiel

Mélanges
CLAPIERS
à vendre, neufs, avec écoulement, bois, éternit.
Tél. (039) 22 24 56.

**POUR VOS PROBLEMES
DE COMMUNICATION
ASSA VOUS DONNE
LES SOLUTIONS**



ANNONCES SUISSES S.A. ASSA
Société suisse de publicité
23 succursales et agences

A Neuchâtel: 2, Fbg du Lac
Tél. (038) 24 40 00

La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 31
Tél. (039) 23 22 14

• NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL •

La Société philanthropique suisse Union a tenu son assemblée à Neuchâtel Sa devise: fleurir la vie des gens

Il est des sociétés qui mènent leur activité sans tambours ni trompettes et pourtant les buts fixés par leurs fondateurs sont méritoires: aider son prochain.

La Société philanthropique suisse

« Union » a vu le jour à Sonvilier en 1843 par deux adolescents qui décidèrent de grouper quelques amis prêts à s'engager à se conduire conformément à l'honneur et à la morale et à porter secours en cas de besoin.

Sous le nom de « Union », la société prit une extension inattendue, preuve que les gens de bonne volonté ne manquent pas dans notre pays. Aujourd'hui, 4000 membres sont répartis dans 52 cercles; notre canton compte neuf cercles et plus de mille membres.

Les activités se séparent en deux catégories, celles dites « internes » et celles appelées « fenêtres ouvertes ». Les premières s'effectuent dans l'ombre: donner un coup de main à ceux qui en ont besoin, qu'il s'agisse de régler un mois de location à une personne âgée ou de remplir des formulaires à des familles perdues dans les paperasses, apporter un poste de télévision dans un home, soutenir une veuve et ses enfants. Financièrement ou moralement, l'aide n'est donnée que discrètement et si les bénéficiaires veulent bien l'accepter. Les apports sont généralement de longue durée. Ainsi, un centre accueillant des jeunes drogués a reçu des animaux de basse-cour ainsi que des chèvres pour que les pensionnaires puissent s'occuper. Pris au jeu, les anciens drogués ont appris les travaux de la terre, ils la cultivent, soignent les bêtes et vendent leurs produits. Ce fait n'en est qu'un parmi d'autres.

Comme tous les cercles, celui de Neuchâtel est actif, il distribue plus de 10.000 francs par année à des particuliers ou à des œuvres sociales. Cette année, la centrale d'appels de l'Association des soins à domicile et le Centre de réadaptation fonctionnelle neuchâtelois et jurassien de la Maladière ont bénéficié de ses largesses. Il faut relever aussi le travail entrepris par les femmes des Unionistes, qui se groupent afin de confectionner des habits qu'elles distribuent. Elles apportent elles aussi leur contribution partout où elles le peuvent.

D'où viennent les fonds généreusement distribués? Des cotisations versées par les membres. Eh oui!

UNE ASSEMBLÉE SUISSE

Deux fois par année, les présidents des cercles se réunissent et c'est l'occasion également pour les membres de passer quelques heures agréables ensemble, afin de renouer les liens amicaux qui sont à la base de leur société.

Samedi et dimanche, 1150 personnes venues de toute la Suisse se sont retrouvées à Neuchâtel. Le comité central, présidé par M. Michel Riesen de Bâle, a dirigé les débats de l'assemblée tenue dans la salle du Grand Conseil. Un vin d'honneur offert par l'Etat et la ville de Neuchâtel a été servi dans la salle des Chevaliers et la soirée s'est poursuivie à Cressier où la Compagnie des Vignolants a intronisé les membres du comité central, tenant à honorer des hommes qui ont pris l'engagement d'apporter aide et appui à autrui.

Le président du cercle de Neuchâtel, M. Willy Moser, ainsi que ses collaborateurs, notamment le secrétaire M. Auguste Locher a reçu des félicitations pour l'organisation parfaite de cette rencontre.

Dimanche, le Panespo a servi de cadre au repas ainsi qu'à diverses manifestations fort sympathiques.

UN DON POUR LA HAUTE-AJOIE

Deux fois par année, un don spécial (5000 francs jusqu'à l'an dernier, 10.000 francs actuellement), est remis à un cercle qui désire aider une œuvre ou un groupement de sa région. C'était le tour de la Haute-Ajoie d'être bénéficiaire et les dirigeants ont choisi de remettre cette somme importante à l'œuvre d'entraide familiale.

C'est là un chaînon de plus que la Société philanthropique suisse Union a fixé à la chaîne déjà longue de ses bienfaits. Terminons en répétant les buts poursuivis par les membres, si joliment résumés par l'un d'entre eux: « Nous cherchons simplement à fleurir la vie des gens. »

RWS

L'exposition « choisir un métier » a atteint son but



Groupés dans une grande salle: des stands tenus par des membres des associations professionnelles, prêts à donner tous les renseignements et la documentation concernant leur métier. (photo Impar-rws)

C'est plus qu'une journée Portes ouvertes qu'a organisé samedi le Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois. Ce n'est pas seulement les bâtiments et les ateliers divers qu'a parcourus un très nombreux public, mais la nouveauté consistait à présenter avant tout les métiers.

Grâce à la participation des représentants des diverses professions, il était possible pour les adolescents comme pour leurs parents de découvrir absolument tout sur une quarantaine de métiers, l'apprentissage à effectuer pour y parvenir, la durée des études, ses exigences, ses avantages et ses bons et ses mauvais côtés. Le métier était mis « à nu » tant par les responsables des Associations professionnelles que par les enseignants et les apprentis ac-

tuels, ceux-ci effectuant des démonstrations et répondant à toutes les questions posées.

Parmi le public, on notait la présence de personnes d'un certain âge comme celle de très jeunes filles et garçons qui n'ont pas caché leur intérêt.

Savoir choisir son métier est un problème difficile et important à résoudre. Entourer les adolescents, en leur donnant la possibilité de faire leur choix en toute connaissance de cause, c'est un devoir des aînés qui, samedi, ont parfaitement atteint leur but. Comme le déclarait le directeur du Centre, M. Jean-Pierre Gindroz, la formule sera reprise l'an prochain.

RWS.



Une partie de l'assemblée pendant le repas de midi. (photo Impar-rws)

VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

Fontainemelon: les cadres du Centre de secours en balade à Romont

Dernièrement, les cadres du Centre de secours sont allés en balade et ont profité de visiter le centre de secours de Romont. Ils ont été reçus par le Major Chassot ainsi qu'un délégué des autorités communales. Faisaient également partie de la délégation MM. Jules Allemann, conseiller communal et chef du dicastère et Jean-Jacques Racine, conseiller communal.

Après la visite du matériel et des explications reçues, nos PS se sont rendus compte que les buts étaient les mêmes, mais que le secteur défendu, soit toute la Glane était plus vaste. Une verrerie offerte par les autorités de Romont mit fin à cette intéressante visite. Là, d'aimables propos ont été échangés. Puis ce fut la visite de la fromagerie.

Lors du repas qui se déroula à Avenches, M. Jules Allemann, ne manque pas de relever combien il était instructif et intéressant de visiter un centre de secours. Si les moyens d'intervention sont parfois différents, les problèmes sont les mêmes.

Pour terminer, M. Jules Allemann ne manqua pas de féliciter les nouveaux gradés et espère vivement qu'ils trouveront de la satisfaction dans leur nouvelle fonction. Il ne manqua pas de remercier tout particulièrement le cap. Robert Perret pour tout le dévouement à la cause des sapeurs-pompiers durant de nombreuses années.

La rentrée s'effectua dans de bonnes conditions et chacun gardera un excellent souvenir de la visite à Romont.

Une nuit de célébration et d'action, à Dombresson

Suite à l'initiative d'un groupe de chrétiens du Val-de-Ruz, pour la plupart des jeunes, une cinquantaine de personnes, tant protestantes que catholiques, se sont retrouvés récemment à Dombresson, pour une nuit de célébration et d'action.

La soirée a débuté par un office célébré à l'église (chants liturgiques, prières et méditation à partir du Sermon sur la montagne). Puis après un repas pris en commun, et le visionnement d'un montage audio-visuel (réalisé par le CREC de Lyon dans le but de sensibiliser le spectateur aux constantes violations des droits de l'homme, à partir d'un exemple précis) M. Jean-François Sandoz, un des présidents du Groupe Amnesty International de Neuchâtel a décrit les contours et les actions du dit mouvement, tandis que Carlos, syndicaliste, avocat, réfugié politique argentin en Suisse depuis deux ans, a exposé les objectifs de COSOFAM. Il s'agit d'un comité de soutien aux familles de disparus, de prisonniers politiques en Argentine, créé récemment et qui cherche à apporter une aide morale et matérielle. Ainsi quelques chèques d'une centaine de dollars ou plus, ont déjà pu être envoyés en Argentine, ce qui a permis par exemple à une mère d'aller visiter son fils, détenu dans une prison se situant à plusieurs centaines de kilomètres de son lieu de domicile.

Les informations solides et précises, données tant sur Amnesty que sur COSOFAM devaient déboucher sur une large discussion, au cours de laquelle ont notamment été évoqués les problè-

mes de l'objection de conscience, de la récente campagne d'AI contre la peine de mort, de la liberté d'opinion et d'expression à l'intérieur des entreprises, de l'efficacité des démarches entreprises par des membres d'AI (envoi de lettres par exemple), des sources d'information et des méthodes d'enquêtes, etc.

Amnesty International, fondé en 1961, Prix Nobel de la Paix en 1977, ne cesse de prendre de l'ampleur. Aujourd'hui AI comprend quelque 200.000 membres (répartis en 2000 groupes) dans 109 pays de tous les continents. 130 personnes travaillent au siège central à Londres. Mouvement indépendant, AI vit principalement des cotisations de ses membres. AI lutte pour le respect des droits fondamentaux de l'homme, retenus dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Ce qui explique qu'AI demande par exemple la libération de prisonniers, détenus uniquement pour raison d'opinion. (environ 700.000 prisonniers politiques dans le monde).

Vers minuit, il a été possible à ceux qui le désiraient d'écrire une lettre pour demander la libération d'un prisonnier.

Cette nuit de veille, la plus souvent silencieuse s'est terminée à l'aube par une marche, puis par une célébration eucharistique à l'église de Saint-Martin.

Cette nuit se voulait avant tout vécue en solidarité avec le monde de la souffrance, en référence à la Passion du Christ lui-même.

(pab)

Le Groupe œcuménique se retrouve au Pâquier

Le Groupe œcuménique du Val-du-Ruz s'est retrouvé dernièrement au Pâquier, pour faire le point. Après un office célébré à la Communauté de la Petite Combe, une large discussion s'est engagée entre catholiques et protestants au sujet des activités à venir.

Groupe d'accueil: Quelques personnes seraient disposées à former un groupe d'accueil pour aider des réfugiés indochinois accueillis chez nous à s'intégrer sans trop de difficultés. Mais comme pour l'instant les 64 réfugiés, pour la plupart vietnamiens, accueillis au Centre sportif des Cernets, aux Verrières, ont d'ores et déjà pour la suite trouvé appui, un nouveau groupe formé pour le Val-de-Ruz ne pourrait « fonctionner » qu'en cas de nouvel arrivage

de réfugiés en terre neuchâteloise. Néanmoins la discussion, à laquelle prirent part quelques membres du groupe d'accueil du Landeron (qui s'occupera de 3 réfugiés) a permis un large et utile échange d'informations.

Semaine de l'Unité: A cette occasion le groupe invitera un théologien catholique pour une conférence-débat. Des démarches vont être entreprises. L'année dernière, un théologien protestant, le professeur Willy Rordorf, était venu parler à Cernier.

Dimanches de l'Avent: Chaque dimanche soir, pendant la période de l'Avent, un office œcuménique sera célébré dans une église du Val-de-Ruz, vraisemblablement à Engollon. (pab)

Un colloque universitaire international



Une vingtaine de savants venus de toute l'Europe sont réunis pour deux jours à Neuchâtel et participent à un colloque universitaire organisé à l'occasion du neuvième centenaire de la naissance d'Abélard.

Les débats et les discussions portent sur la doctrine de Pierre Abélard, philosophe et théologien, célèbre par sa passion pour Héloïse et par ses infamies.

Héloïse épousa secrètement Abélard puis, après une séparation, entra au couvent. Une correspondance passionnée s'échangea entre les amants, leurs lettres restèrent un document de l'histoire intellectuelle et amoureuse de l'humanité.

Abélard est l'auteur de nombreux ouvrages consacrés à la logique, à la rhétorique, à la philosophie du langage.

Des professeurs venus de Milan, de Paris, tous éminents médiévistes, s'entretenaient des questions relatives à la philosophie de la logique et du langage chez Abélard.

Les participants à ce colloque ont été reçus par le Conseil communal de Neuchâtel, qui leur a offert un vin d'honneur.

(photo Impar - RWS)

Automobiliste et témoins recherchés

Le conducteur de l'automobile de marque Mini, ancien modèle, de couleur vert foncé, qui a circulé hier à 3 h. avenue Rousseau en direction de la rue de la Serre, qui a perdu la maîtrise de sa machine et a heurté sur le trottoir nord avec le flanc droit de sa machine deux vélocistes et une bicyclette stationnés sur ledit trottoir, est prié de prendre contact avec la police cantonale à Neuchâtel, tél. (038) 24.24.24. Les témoins de cet accrochage sont également priés de prendre contact avec la police cantonale.

DISTRICT DE BOUDRY

ROCHFORT

Dérapiage sur la neige Deux passagères blessées

Un automobiliste de Pesieux, M. A. J., circulait sur la route de Rochefort à Corcelles, hier à 17 h. 25. Peu avant le passage à niveau du Bregot, sur la chaussée enneigée, il a perdu la maîtrise de sa machine qui a glissé sur la droite pour aller heurter un arbre. Blessées, les passagères de ce véhicule, Mmes Jeanne et Milca Jeanmonod, toutes deux de Pesieux, ont été transportées à l'Hôpital Pourtalès par un automobiliste de passage.

mémento

Neuchâtel

Jazzland: Hal Singer.
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Wildhaber, rue Orangerie.
Ensuite, tél. 25 10 17.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.
La Main-Tendue: tél. 143.

CJNEMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, 22 h. 45, Alien; 17 h. 45, Jonathan Livingston le Goéland.
Arcades: 15 h., 20 h. 30: Le rabbin du Far-West.
Bio: 18 h. 30, Cria Cuervos; 20 h. 45, Les sept mercenaires.
Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, Le toubib.
Rex: 20 h. 45, Le voleur de Bagdad.
Studio: 21 h., SOS Concorde; 18 h. 45, Vous ne l'emporterez pas avec vous.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h., Apocalypse Now.
La Main-Tendue: tél. 143, 20' d'attente.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.

SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.

Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.

Police cantonale: tél. 61 14 23.

Police (cas urgents): tél. 117.

Police du feu: tél. 118.

Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 18 h. 30, Piergiorganni, Fontainemelon, tél. 53 22 56 et 53 22 87.

Main-Tendue: tél. 143.

Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.

Aide familiale: tél. 53 10 03.

Ambulance: tél. 53 21 33.

Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.

Voir autres informations jurassiennes en page 23

LANCÔME

PARIS

du 20 au 24 novembre

Conseils de beauté

Pendant cette période, une conseillère de beauté de la maison Lancôme se fera un plaisir de vous présenter les dernières nouveautés et de vous conseiller gracieusement pour tous vos problèmes de soins et de maquillage, elle vous présentera également la nouvelle création des parfums Guy Laroche : « J'ai Osé ».

Nous espérons vivement avoir votre visite et pouvoir vous offrir le ravissant pendentif « J'ai Osé » à l'achat de produits Guy Laroche et Lancôme dès fr. 30.—.



PARFUMS GUY LAROCHE PARIS

BOUTIQUE
 ARFUMERIE
 UMONT
 INSTITUT DE BEAUTÉ

LA CHAUX-DE-FONDS
 53, av. Léopold-Robert Daniel-Jeanrichard Tél. 039 22 44 55



République et canton de Neuchâtel
 Département
 de l'instruction publique

ECOLE D'INGENIEURS DU CANTON DE NEUCHATEL ETS LE LOCLE Division supérieure

Journée «portes ouvertes»

Samedi 24 novembre 1979
 de 8 h. à 11 h. 45 et de 14 h. à 16 h. 45

Elle vous montrera comment l'école forme les élèves ingénieurs ETS.

- Entrées des bâtiments:
 — avenue de l'Hôtel-de-Ville 7
 — avenue du Technicum 26

Le directeur: Chs Moccand

OFFRES D'EMPLOIS

MACHINES STETTLER S.A.
 Rue du Doubs 124-126

cherchent

UN FRAISEUR QUALIFIE UN PERCEUR QUALIFIE

Bons salaires pour personnes capables.

Faire offres ou téléphoner au (039) 22 36 87.

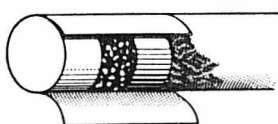


Un goût léger...

riche en arôme.



MaryLong Extra est une cigarette au goût léger et riche en arôme. Elle bénéficie de l'un des filtres les plus modernes du monde. Deux éléments naturels contribuent à l'efficacité de son filtre: le charbon actif et la terre filtrante.



C'est ce qui lui assure son goût léger et son arôme riche.

Maryland • 6 mg • 0,6 mg
 Condensat Nicotine

+GF+

Strahlmaschinen

Ce mot veut dire grenailleuses en français. Ne vous en faites pas s'il vous est étranger même dans votre langue. Vos futurs collègues seront heureux de vous l'expliquer. Dans le département qui vend ces machines vous occupez un poste de

secrétaire

Vous ferez de la correspondance française, mais si vous connaissez suffisamment l'allemand et l'anglais vous aurez également l'occasion de travailler dans ces langues. Une équipe sympathique vous attend dans un bureau moderne.

Envoyez donc votre curriculum vitae à notre service du personnel de bureau ou bien téléphonez-nous au 053 / 844 03.

+GF+ Georges Fischer Société Anonyme
 8201 Schaffhouse
 Service du personnel pour employés

FNR

Entreprise du groupe Nivarox S.A.

cherche pour entrée immédiate ou à convenir pour son département de production

régleurs de machines

dont elle assurera la formation complète à l'interne.

Veillez téléphoner pour un rendez-vous au (039) 23 47 44, et demander Mme Lanfranchi.
 Fabrique Nationale de Ressorts S.A., Etoile 21, 2300 La Chaux-de-Fonds.

temrich + cie

cadrans soignés

engagerait tout de suite ou pour date à convenir

polisseur (euse) sur cadrans

Prière de faire offres ou de se présenter, après préavis téléphonique, rue du Doubs 163, 2301 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 19 78.

• CANTON DU JURA • CANTON DU JURA •

• TRAMELAN • TRAMELAN •

Tragique perte de maîtrise à Develier

Jeune Delémontain tué

Samedi, à 1 h. 30, M. Denis Erzer, un automobiliste de Delémont, a trouvé la mort sur la route qui relie Develier-Dessus à Develier. Le jeune homme revenait seul en voiture de la ferme-restaurant bien connue « La Claude-Chappuis » lorsqu'il perdit le contrôle de son véhicule dans un virage. La voiture faucha alors plusieurs bornes et se retourna sur le toit dans un champ. La malheureuse victime de ce drame a été grièvement blessée. Ejectée de son siège, elle fut retrouvée dans un ruisseau. Le jeune Delémontain devait rendre le dernier soupir dans l'ambulance qui le transportait à l'Hôpital de Delémont. Radio-électricien, M. Denis Erzer avait fêté son 20^e anniversaire le 30 avril de cette année. Il était le deuxième enfant d'une famille qui en comptait quatre. (rs)

Canton du Jura et médecine du travail

Discussion avec Neuchâtel

La Constitution jurassienne stipule que l'Etat institue la médecine du travail pour assurer la protection des travailleurs. Ce principe doit être mis en œuvre. Cette semaine, M. Roger Jardin, chef du Département de l'éducation et des affaires sociales, et le chef du Service de la santé publique ont été reçus par M. René Meylan, chef du Département neuchâtelois de l'industrie. Ainsi que l'annonce le Service de presse cantonal, M. Meylan leur a présenté l'organisation de la médecine du travail dans le canton de Neuchâtel. La discussion a ensuite porté sur les possibilités d'adhérer, pour le canton du Jura, au service neuchâtelois.

Cette semaine encore, le chef du Département de l'éducation et des affaires sociales, entouré de ses collaborateurs, a reçu M. Karl Kennel, chef du Département de la santé publique et des affaires sociales du canton de Lucerne, président de la conférence des directeurs cantonaux de la santé, et le secrétaire général de cette conférence, M. Roger Kuebler. La séance de travail a notamment porté sur la convention avec La Croix-Rouge suisse, les relations avec l'Institut suisse des hôpitaux, la formation continue du corps médical et les pharmacies d'hôpitaux. (ats)

Université populaire de Porrentruy

Cent-un cours pour la saison 1979-80

L'Université populaire, section de Porrentruy, s'est réunie à l'occasion de son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Alphonse Widmer, recteur du Lycée cantonal. Dans son rapport, ce dernier précisait que le nombre de participants aux cours de l'année 1979 avait été de 1372. 79 cours ont été mis sur pied dans 19 localités.

pour cent de la clientèle de l'Université populaire.

Selon le président Widmer, il sera mis sur pied 101 cours lors de la saison 1979-1980. La répartition de ces futurs cours a été faite de la manière suivante: activités créatrices (27), cuisine (14), taille des arbres, sylviculture (9), culture physique et danse (6), langues (4), divers (12). De plus, 26 cours sont destinés aux enfants et aux adolescents.

L'attrait des activités de l'Université populaire ajoutée a été plus fort chez les femmes que chez les hommes. En considérant le critère professionnel, on constate que les employés et les commerçants sont les plus assidus (16,76 pour cent), puis les artisans, techniciens, industriels (15,53), les ouvriers (11,81), les professions libérales et les enseignants (10,50), enfin les agriculteurs (5,75). Quant aux étudiants et aux écoliers, ils représentent respectivement les 11,81 pour cent et 24,87

Pour sa part, le responsable des finances, M. René Godat, présentait des comptes 1979 favorables, ces derniers laissant en effet apparaître un excédent de recettes se montant à 4.855 fr. 75. Enfin, au cours de ces débats, le président Alphonse Widmer, la secrétaire Mme Mady Richard et le trésorier René Godat furent confirmés dans leurs fonctions. Quant à M. Eugène Petignat, il occupera le poste de vice-président. (rs)

Hôpital de Porrentruy

Assemblée du syndicat des communes propriétaires

Les délégués du syndicat des communes propriétaires de l'Hôpital de Porrentruy se sont réunis vendredi soir. Le plat de résistance de cette assemblée résidait dans l'approbation des comptes 1978 et du budget 1980.

Enfin, M. Huguélet, responsable cantonal du service de la santé a défini la politique hospitalière adoptée par le Gouvernement jurassien. Cette dernière se traduit notamment par une juste répartition des installations et une étroite collaboration au niveau du corps médical entre les Centres hospitaliers de Delémont, Porrentruy et Saignelégier. Selon M. Huguélet, ces dispositions ne manqueront pas d'être à la base d'importantes économies tout en mettant à la disposition des malades des services efficaces et rapides. (rs)

L'exercice 1978 boucle avec un déficit de 3.550.314 francs dont les 20 pour cent seront supportés par les municipalités. L'excédent des dépenses prévu pour 1980 est encore plus important puisqu'il a été évalué à quelque 4 millions de francs.

Cette augmentation des dépenses découle notamment de l'utilisation croissante de la division commune, à la différence entre le forfait versé par les caisses-maladie et le coût de l'hospitalisation, à l'augmentation du personnel.

Au cours de cette séance, les délégués votèrent encore les crédits nécessaires à l'amélioration de l'équipement des services d'otorhino-laryngologie et de la radiologie.

Diverses décisions de l'exécutif

Dans sa dernière séance, l'exécutif municipal a pris diverses décisions relatives aux droits civiques, au corps des sapeurs-pompiers, à la police et au budget.

Les jeunes gens nés en 1959 et qui accèdent dès lors à leurs droits civiques se voient remettre par la municipalité un diplôme, un exemplaire de la Constitution cantonale et un abonnement d'une année à la revue « Dialogue ».

Plusieurs mutations sont intervenues au sein du corps des sapeurs-pompiers. Le vice-commandant, le capitaine Paul Schaffter, promu au grade de major, remplace le commandant Erard, démissionnaire. De surcroît, le capitaine Wahl occupe le poste de vice-commandant, tandis que le sergent Willemien s'est vu remettre les galons de lieutenant.

La police municipale va se renforcer. Les autorités engageront deux auxiliaires qui assumeront des tâches occasionnelles telles la surveillance lors de manifestations, circulation routière, etc. Précisons que ces auxiliaires se mettront au service de la ville bruntraine en dehors de leurs heures d'activité professionnelle.

Enfin, le Conseil communal a décidé de soumettre le budget 1980 au peuple le 16 décembre prochain. (rs)

SAIGNELÉGIER

Moins 15 degrés à l'étang de la Gruère

Il a fait très froid durant les nuits de samedi et dimanche, notamment aux endroits les plus exposés des Franches-Montagnes. C'est ainsi qu'à l'étang de la Gruère, l'exploitant de la scierie, M. Freiburghaus, a relevé hier matin une température de moins 15 degrés contre moins 5 au chef-lieu. Après une matinée ensoleillée, la neige s'est à nouveau mise à tomber vers 16 h. Les cantonniers sont entrés en action avec chasse-neige et saleuse. (y)

BASSECOURT

Happée par le train Septuagénaire tuée

Samedi matin, le passage à niveau non gardé situé entre Courfaivre et Bascourt a été le théâtre d'un accident qui a coûté la vie à Mme Lydia Voyame, âgée de 70 ans et domiciliée à Bascourt. Cette dernière a été happée et tuée sur le coup par le train direct Berne - Belfort - Paris qui quitte Delémont à 7 h. 56. (rs)

• JURA BERNOIS •

A Tramelan et à Saicourt ÉLECTIONS TACITES

Le maire de Tramelan, le radical Roland Choffat, en fonction depuis quatre ans, a été réélu tacitement, aucun parti n'ayant présenté d'autre candidat. Pour le Conseil municipal, seize candidats, dont quatre sortants, briguent les huit sièges. Au Conseil général (législatif), 92 candidats briguent les 45 sièges. Dans la petite commune de Saicourt, le corps électoral sera dispensé de se rendre aux urnes puisqu'une seule liste a été déposée pour le renouvellement des autorités communales, avec à sa tête le maire sortant, M. Charles Geiser. (ats)

SAINT-IMIER

Sexagénaire renversée

Un automobiliste chaud-de-fonnier qui descendait du Mont-Crosin, samedi vers 17 h. 45, a renversé une dame de Saint-Imier, âgée de 62 ans, qui traversait la route de Tramelan sur le passage de sécurité situé à la hauteur de La Goule. Blessée, l'infortunée personne a été transportée à l'Hôpital de Saint-Imier. La police cantonale de Saint-Imier a procédé au constat. (lg)

PÉRY-REUCHENETTE

Perte de maîtrise

5000 fr. de dégâts

L'entrée sud du tunnel sis en-dessus de la localité de Frinwillier a été le théâtre d'un accident de la circulation ce dernier week-end. Samedi vers minuit, un automobiliste de la vallée de Tavannes remontait en direction de Péry-Reuchenette. Sa voiture connaissant un ennui mécanique, il la dirigea en roue libre sur la place d'évitement du tunnel placée sur sa gauche. Pour ce faire, il coupa la ligne de sécurité avant de se retrouver sur l'autre piste au moment où une Alfa Romeo pilotée par un jeune Biennois arrivait.

Désireux d'éviter une collision, le conducteur descendant donna un brusque coup de volant lui faisant perdre la maîtrise de son véhicule. Après avoir zigzagué sur plus de 50 mètres, l'automobile biennoise devait terminer sa course contre le talus.

Il n'y a pas eu de blessé. Si le véhicule de la vallée de Tavannes n'a subi aucun dommage, il n'en va pas de même pour l'Alfa Romeo qui a été complètement démolie. Les dégâts s'élevèrent à quelque 5000 francs. La police cantonale de Péry-Reuchenette a procédé au constat. (lg)

BÉVILARD

Collision

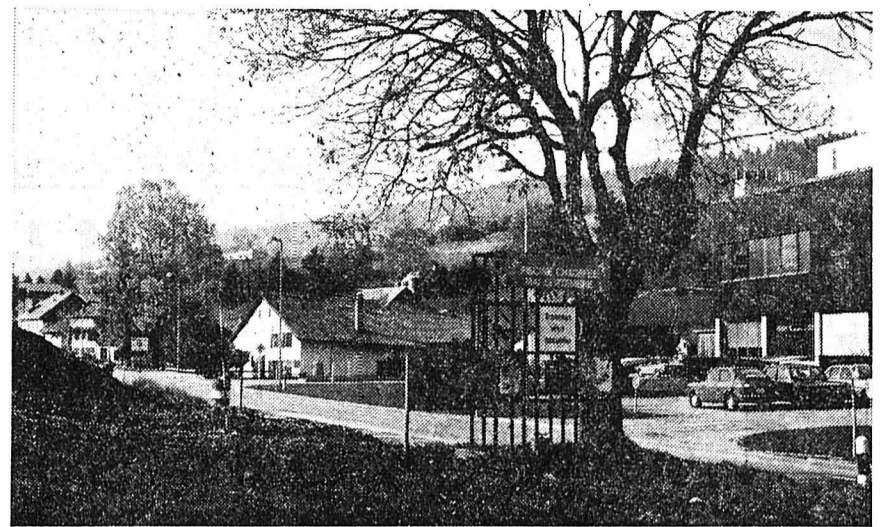
Hier à 12 h. 45, un automobiliste de Malleray, circulant à Bévilard, a voulu tourner à gauche à la hauteur de l'usine Astra au moment où un véhicule piloté par un habitant de Moutier le dépassait. Il y a eu collision avec des dégâts pour 6000 francs mais pas de blessés. (kr)

TAVANNES

Dérapiage

Un accident dû au verglas s'est produit hier matin à 10 h. 15 entre Le Fuet et Bellelay où un automobiliste français a dérapé dans un virage à la suite d'une couche de verglas sur la chaussée. Il est entré en collision avec un véhicule venant en sens inverse. Il y a des dégâts pour 5000 francs mais pas de blessés. (kr)

Les anciens abattoirs de Tramelan-Dessous ont été démolis



C'était dans un immeuble des plus vétustes que le service forestier stockait son matériel. Ces anciens abattoirs ne correspondaient plus d'aucune façon aux exigences minimales en pareilles circonstances. De plus, les Chemins de fer du Jura sont devenus propriétaires du coin de terrain qui jointe celui où est actuellement construit le hangar des garages CJ (hangar qui sera inauguré prochainement).

De par la disparition de ce vieux bâtiment, l'entrée du village s'est bien améliorée et y a gagné en aspect. Relevons qu'un nouveau bâtiment

sera construit pour le service forestier puisque le Conseil général a décidé dernièrement un crédit à cet effet. (photo vu)

Rationalisation dans la vente des timbres Pro-Juventute

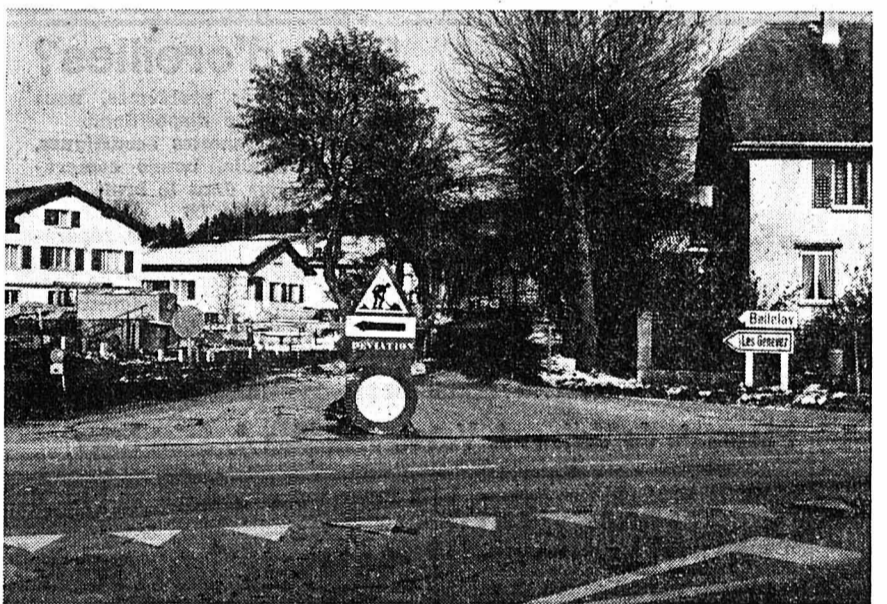
Comme chaque année, le comité local pour la vente des timbres Pro Juventute fait appel à la générosité des habitants du village. Ces prochains jours, la nouvelle campagne sera lancée et sera marquée plus particulièrement en raison de l'année de l'enfance. Ce sont les élèves de l'Ecole primaire qui seront à nouveau chargés de la vente de ces timbres. Cette année, la vente sera organisée par quartier. Chaque classe, avec son maître, a reçu des directives précises et un coin du village à visiter. Il n'y aura donc qu'un seul élève qui viendra sonner à la porte des ménages de Tramelan. C'est une nouveauté qui sera appréciée à sa juste valeur car bon nombre de ménagères se plaignaient d'être dérangées à plus d'une reprise entre 11 et 13 heures soit au moment le moins favorable. Par cette nouvelle organisation les responsables espèrent néanmoins trouver un accueil des plus favorables et que la vente des timbres Pro Juventute connaîtra un beau succès cette année encore. (comm-vu)

Chômage en baisse

L'Office communal du travail publie régulièrement la statistique du chômage qui fait ressortir que pour le mois d'octobre 1979, la commune compte 9 chômeurs dont 4 femmes mariées. Comparée à la statistique du mois d'août dernier on constate qu'à cette époque il y avait à Tramelan 14 chômeurs totaux dont 7 femmes mariées. L'on peut donc dire que le nombre de chômeurs va en diminuant.

Cependant si l'on compare cette situation à celle de la même époque de l'année dernière on remarque alors qu'en 1978 (octobre) on dénombrait 4 chômeurs totaux dont 1 femme mariée. (vu)

Les Reussilles : détournement de la circulation



La route Les Reussilles - Les Vacheries des Genevez est actuellement fermée à la circulation en raison des travaux ordonnés par la Municipalité dans le cadre de l'assainissement des eaux usées. Il est procédé à la construction du collecteur des Reussilles à la route des Genevez.

Ce chantier oblige les entreprises de construction à fermer ce tronçon à la

circulation. Le transit est détourné par le Cernil et le Bousset tandis que l'accès aux bordiers est dans la mesure du possible maintenu. Signalons pour les usagers des CJ que les haltes pour la ligne automobile des CJ Tramelan - Lajoux - Glovelier situées sur le secteur des travaux seront remplacées par une halte à la poste des Reussilles. (photo vu)

mémento

- La Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143.
- SAIGNELÉGIER**
- Police cantonale: tél. 51 11 07.
- Préfecture: tél. 51 11 81.
- Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.
- Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeier, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.
- Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.
- Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
- Service du feu: No 118.
- Aide familiale: tél. 51 11 04.
- Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

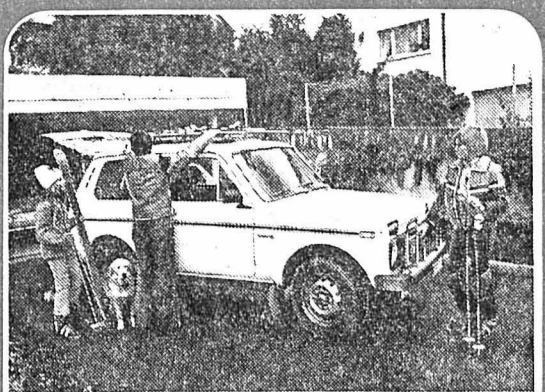
mémento

- SAINT-IMIER
- CC: expos. Roland Schaller, 14-18 h.
- La Main-Tendue: téléphone 143.
- Service du feu: tél. 118.
- Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
- Police cantonale: tél. 41 25 66.
- Police municipale: tél. 41 20 46.
- Bureau pens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
- Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.
- Hôpital: tél. 42 11 22.
- Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30, Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
- Ambulance: tél. 42 11 22.
- Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).
- A.A. (alcool. anon.): 41 12 18.
- COURTELARY**
- Service du feu: No 118.
- Police cantonale: tél. 44 14 27.
- Préfecture: tél. 41 11 04.
- Sœur visitante: tél. 44 11 68.
- Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corégmont.
- TRAMELAN**
- L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.
- Services techniques et permanence eau-électricité: tél. 97 41 30.
- Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
- Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
- Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Nottter (032) 97 65 65.
- Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.
- Aide familiale: tél. 97 42 50.
- Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
- Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

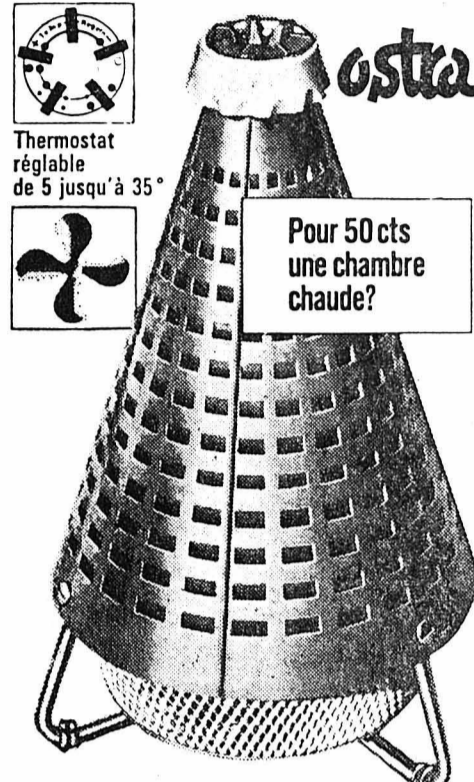
... sur les routes d'hiver: sécurité, confiance grâce à la traction

LADA 4x4 NIVA

5 places, chauffage-dégivrage puissant



Le radiateur de style suédois



Thermostat réglable de 5 jusqu'à 35°

Pour 50 cts une chambre chaude?

Un ventilateur aspire par le haut l'air froid de la chambre. Le radiateur chauffe instantanément l'air aspiré à 50-70°C en répandant la chaleur vers le bas, de sorte qu'une pièce de 4x4 m (30-40 m³) est vite et uniformément chauffée à 18-20°C jusque dans les moindres recoins.

Un thermostat, réglable de 5-35°C, maintient automatiquement la température désirée et économise du courant. Ostra ne présente aucun danger, même si la fonctionne en permanence. Consommation de courant: pour Zurich par exemple 8,4 cts à l'heure. Un bijou pour chaque appartement! Toute la partie supérieure est en matière synthétique, rose saumon, résistant aux chocs. Pas de surchauffe, pas de décharges électriques! (Idéal pour chambres d'enfants, salles de bains, pour sécher les cheveux, dégeler les conduites d'eau, etc.) En été il sert de conditionneur. Interrupteur à 6 positions (2 vitesses) dans la poignée au sommet de l'appareil. Plus besoin de se baisser!
Poids: 3 kg; hauteur: 45 cm; - contrôle par l'ASE, 1 année de pleine garantie.

Prix, y compris cordon blanc de 2,5 m:
OSTRA 1200 Watts 220 V 138.-
ou 6x Fr. 24.90 = Fr. 149.40 (incl. porto)

* OSTRA 2000 Watts 220 V 148.-
ou 6x Fr. 26.60 = Fr. 159.60 (incl. porto)
* nécessite un fusible rouge de 10 amp.

8 jours de chaleur gratuite

biemann

Fritz Biemann, Rehalpstr. 102, 8029 Zurich, Envoyez-moi sans engagement: Tél. 01/55 33 40,

Nom: _____ 1137

1 OSTRA 1200 Watts à Fr. 138.-
 1 OSTRA 2000 Watts à Fr. 148.-

Prénom: _____

Après 8 jours, je m'engage à payer au comptant, à tempérament à raison de 3 mensualités, de 6 mensualités, ou à vous retourner l'appareil en parfait état.

Rue: _____

Localité: _____

Signature: _____



SERVICE ACOUSTIQUE

COVULATON

O. VUILLE
dipl. du C.N.A.M.P.
Rue de la Dîme 80
2002 NEUCHÂTEL
Trolleybus No 7
(038) 331176

CONSULTATION AUDITIVE: MERCREDI 21 NOVEMBRE, de 9 h. à 11 h. 45

Pharmacie du Vallon: J. Voirol, Francillon 4, Saint-Imier

Durs d'oreilles?

Pour tous vos problèmes, nous sommes à votre disposition. Appareils et lunettes acoustiques, écoute naturelle, bonne compréhension même dans le bruit. **ESSAIS GRATUITS**
Service après-vente, piles, réparations.
Fournisseur conventionnel de l'assurance-invalidité, renseignements et démarches; aussi pour les rentiers AVS.

APPARTEMENT

de 2 1/2 pièces, partiellement meublé, douche, WC, cuisine agencée, chauffage central, est à louer tout de suite ou pour date à convenir, dans villa. Entrée indépendante, part de jardin à disposition. Situation: à proximité du Parc des Sports. Loyer: Fr. 450.-, charges comprises. S'adresser à la Gérance Bolliger, rue du Grenier 27, tél. (039) 22 12 85.

A louer immédiatement ou pour date à convenir

appartement

mi-confort, de 3 pièces, cuisine, WC, chauffage central à l'étage, à la rue du Parc 39, pour le prix mensuel de Fr. 220.-. S'adresser à: M. J.-C. Gigandet, Place Neuve 8, tél. (039) 23 23 01.

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

APPARTEMENT

de 2 pièces, douche, WC, chauffage central, est à louer tout de suite ou pour date à convenir, rue de la Tuilerie 30. Loyer: Fr. 400.-, charges comprises. S'adresser à la Gérance Bolliger, rue du Grenier 27, tél. (039) 22 12 85.

NOUS ACHETONS ET PAYONS COMPTANT

VIEIL OR

Toute sorte de bijoux anciens et d'occasion, brillants, objets en argent, dents en or ainsi que montres avec boîtier et anciennes montres de poche en argent ou en or. Antiquités et également anciennes cartes postales. Dès réception de votre envoi nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.

Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie
Zöpfli 97, 6004 Lucerne

VILLA

de 6 pièces entièrement meublée, construction récente, tout confort, jardin, garage, est à louer pour tout de suite ou date à convenir.

S'adresser à la Gérance Bolliger, rue du Grenier 27, tél. (039) 22 12 85.

GARAGE DES MONTAGNES

Av. Léopold-Robert 107
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 64 44

ALFASUD SPRINT

1978, brune, 9800 km.
Fr. 349.- par mois

TOYOTA COPAIN 1000

1976, jaune, 55 000 km.
Fr. 166.- par mois



Jean-Charles Aubert
Fiduciaire et régie immobilière
Av. Charles-Naine 1
Tél. (039) 26 75 65
La Chaux-de-Fonds

A LOUER

pour le 30 avril 1980
QUARTIER OUEST

BEL APPARTEMENT de 3 pièces

Tout confort. Ascenseurs. Conciergerie.
Loyer: Fr. 372.- + charges.

OFFRES D'EMPLOIS

au printemps

cherche

pour son service D'ENTRETIEN

NETTOYEUR

robuste, actif et consciencieux.

Nombreux avantages sociaux dont caisse de pension, prime de fidélité, plan d'intéressement et rabais sur les achats.

Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

pour toute la famille

bleu, botte imitation caoutchouc, garantie imperméable, chausson intérieur amovible en tricot nylon épais, très chaud 25/34

19.-

vraiment pas cher

35/45

24.-

magasin populaire

mprix populaires

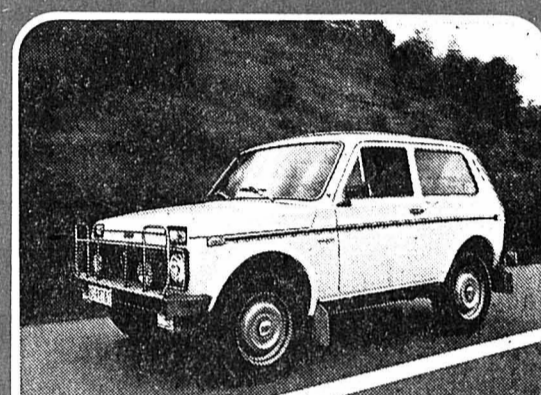


YVERDON, LA CHAUX-DE-FONDS, CENTRE JUMBO

Une tenue de route parfaite = traction constante sur les 4 roues

LADA 4x4 NIVA

Moteur souple, robuste de 78 CV DIN (57,4 kW), 132 km/h.



LE SERVICE CULTUREL MIGROS

présente en collaboration avec

CONNAISSANCE DU MONDE

LA COLOMBIE en MULTIVISION

(7 projecteurs cinéma et diapositives, son stéréo) réalisation et commentaires

GÉRARD CIVET

3e conférence de l'abonnement

LE LOCLE - Salle du Musée - Lundi 19 novembre, à 20 h. 30

LA CHAUX-DE-FONDS - MIH - Mardi 20 novembre, à 20 h. 30

Place: Fr. 8.-, location à l'entrée

La 4x4 des 4 saisons...

Conduire une LADA NIVA, c'est éprouver le plaisir de rouler sans souci au fil des 4 saisons. Cols enneigés, pistes printanières, autoroutes des vacances, champs brumeux, quel que soit le terrain, la traction constante sur les 4 roues assure à ce véhicule d'exception une tenue de route parfaite et une sécurité accrue.

Garantie 1 an - kilométrage illimité. Moteur robuste de 1568 cm³, 78 CV DIN, 5 places, 3 portes, 8 vitesses avant et 2 vitesses arrière, blocage du différentiel.

Importateur exclusif pour la Suisse: SARES SA - 1022 Chavannes/Lausanne - Tél. 021/24 27 25

LADA NIVA
Fr. 14300.-



Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Championnat de handball de première ligue

La Chaux-de-Fonds - Satus Bienne-Est 19 à 15

LA CHAUX-DE-FONDS: Leuenberger; Schurter; T. Todeschini (9 points), Dubois, Brossard (2), I. Todeschini (5), Huther, Gigon, Gruring (1), Lechenne, R. Todeschini (1), Buchmann (1). — BIENNE EST: Durr; Gutmann (1), Ludi (1), D. Morandi (1), Heyder, P. Wyss (1), B. Wyss (1), Schneider (7), M. Morand (1), Michoud (1), Bachler (1). — ARBITRES, MM. Linder (Biberist) et Schild (Granges). — NOTES: Expulsion de match à Leuenberger, avertissements à T. et R. Todeschini (La Chaux-de-Fonds) et à Michaud (Bienne); 8 minutes de pénalités pour Bienne, et 10 minutes pour La Chaux-de-Fonds.

TRÈS BON DÉBUT

Très bonne première mi-temps de la part des deux formations. Les Biennois donnèrent à cette période un ton élevé grâce à une grande mobilité en attaque et une rapidité dans l'exécution des

passes. Avec une défense attentive qui contraindait les actions adverses dès l'amorce de celles-ci, les Chaux-de-Fonniers parvinrent à annihiler bien des attaques.

De leur côté, les Neuchâtelois réussirent à prendre un avantage décisif dès le début de la rencontre. Cet avantage leur fut plusieurs fois contesté, mais à chaque fois à la suite d'un sursaut d'énergie, ils leur revenait. Véritablement, cette mi-temps fut plaisante à suivre, et fut une bonne propagande pour le handball.

Hélas, l'on n'en dira pas de même pour la seconde période, alors que le début se calqua sur la première mi-temps, Bienne soutenant son rythme, La Chaux-de-Fonds étant toujours aussi attentif.

ÇA SE GATE...

Subitement, de l'électricité passa dans l'air et les petits coups défendus apparurent. Pendant ce laps de temps, les directeurs du jeu, jusque-là à la hauteur, accusèrent un passage à vide, d'où annulation de deux buts à la limite de la contestation! Alors que La Chaux-de-Fonds tenait le jeu en mains et s'acheminait vers la victoire, un incident survint entre un Chaux-de-Fonnier et un Biennois qui se télescopèrent; les arbitres estimèrent qu'il n'y avait pas eu faute et laissèrent le jeu se dérouler. Aussi, perdant ses nerfs et voulant venger son partenaire, le portier local se précipita à la rencontre d'un avant biennois qui profitait du désarroi créé, et le crocha de façon incorrecte, d'où expulsion de Leuenberger par les arbitres.

Heureusement pour son équipe, ces derniers, quelques secondes après, sifflèrent la fin d'une partie qui devait s'annoncer passionnante, exceptées les dernières minutes.

AUTRES RÉSULTATS

En ouverture, les handballeuses locales rencontrèrent HBC Neuchâtel et s'inclinèrent sur le score serré de 5-6. — LA CHAUX-DE-FONDS: Baumberger, Bertuchoz; Grignola, Keller,

Kissling, Tissot, Zaugg, Paulini, Juillerat, Caporosso, Addor.

R. V.

L'URSS remporte la Coupe du monde

L'URSS a remporté à Malmö la Coupe du monde de handball, battant en finale la Pologne, sur le score de 25 à 17 (11-7).

Les Polonais, médaillés de bronze aux Jeux olympiques de 1976, ne purent faire illusion que durant la première période, au cours de laquelle les Soviétiques ne se donnèrent pas à fond. Mais dès la reprise, l'URSS accélérât sensiblement le tempo et se détachait irrésistiblement.

Pour la troisième place, la RDA a pris le meilleur sur la Hongrie par 24-9 (11-9). — Classement de la Coupe du monde:

1. URSS; 2. Pologne; 3. RDA; 4. Hongrie; 5. Danemark; 6. RFA; 7. Yougoslavie; 8. Suède.

Ecriture

Bonne tenue de Gaille et Poffet, à Zurich

La Coupe de Zurich, qui faisait suite au match international Suisse - RFA, s'est terminée par la victoire de l'Allemand Christian Adrians, qualifié par les repêchages mais qui, en poule finale, a remporté ses cinq assauts. Le Chaux-de-Fonnier Patrice Gaille a pris la deuxième place après avoir subi deux défaites en poule finale, contre le futur vainqueur et contre son coéquipier Michel Poffet. Classement:

1. Christian Adrians (RFA) 5 victoires; 2. Patrice Gaille (S) 3 v.; 3. Michel Poffet (S) 2 v.; 4. Patrick Crammer (S) 2 v.; 5. Patrick Picot (Fr) 1 v.; 6. John Belson (GB) 1 v.

En championnat suisse de basketball de LNA

Viganello devant Pully et Fribourg

Battu jeudi par Federale Lugano, Viganello a renoué avec la victoire lors de la neuvième journée du championnat suisse de ligue nationale A. Aux dépens de Pregassona, Viganello s'est en effet imposé, conservant ainsi la tête du classement avec deux longueurs d'avance sur Pully et Fribourg Olympic. A relever que les Fribourgeois ont gagné, après avoir eu recours aux prolongations, à Vevey. Enfin, le match Momo Basket - Federale Lugano ne sera joué que dimanche. Résultats:

Viganello - Pregassona 95-92; Pully - Lemania Morges 116-84; Lignon Basket - Sportive française Lausanne 85-84; Momo Mendrisio - Federale Lugano 110-101; Vevey - Fribourg Olympic 92-97 après prolongations; Nyon - Vernier 115-91. Classement:

1. Viganello, 9-16; 2. Pully et Fribourg Olympic, 9-14; 4. Federale Lugano, Lignon Basket et Momo Basket, 9-10; 7. Pregassona, SF Lausanne et Nyon, 9-8; 10. Vevey, 9-6; 11. Lemania Morges, 9-4; 12. Vernier, 9-2.

LIGUE NATIONALE B

Muralte - Monthey 85-72; Reussbühl - Marly 86-105; Saint-Paul Lausanne - Bellinzona 71-106; City Fribourg - Neuchâtel 100-72; Martigny - Champel 95-88; Birsfelden - Stade français 88-102. Classement: 1. City Fribourg et Bellinzona, 8-14; 3. Muralte, Monthey et Champel, 8-10; 6. Martigny, 7-8; 7. Stade français, 8-8; 8. Saint-Paul Lausanne, 9. Birsfelden, 8-6; 10. Marly, 8-4; 11. Neuchâtel et Reussbühl, 8-2.

PREMIÈRE LIGUE

Riehen - Uni Bâle 67-81; Chêne - Perly 49-55; Bernex UGS - Prilly 97-71; Neuchâtel - Lausanne Ville 72-61; Yvonnand - Cossonay 65-74; Beaugard - Fleurier 72-50; Uni Berne - Yverdon 2-0; Auvenerin - Birsfelden 80-82; Bienne - Pratteln 73-60; Valcalle - Winterthur 70-54; Porrentruy - Abeille La Chaux-de-Fonds 71-70; Versoix - Wissigen 89-107; Castagnola - Lando 94-101; Meyrin -

Epalinges 134-82; Baden - Oberwil 34-64; Wetzikon - Saint-Omar Saint-Gall 101-68.

LIGUE NATIONALE FÉMININE

Ligue nationale féminine: Muralte - Baden 66-50; Romanel - Nyon 80-79; Stade français - Sierre 92-34; Fribourg Olympic - Espérance Pully 69-75.

C'EST OFFICIEL

Monsalve dirigera l'équipe suisse

Au cours d'une séance, le Comité directeur de la Fédération Suisse de basket-ball (FSBA) a ratifié l'engagement de M. Monsalve comme entraîneur de l'équipe nationale jusqu'à la fin mai 1980. Le programme détaillé ainsi que la liste du cadre seront communiqués début décembre tandis qu'un entraîneur-assistant sera désigné d'ici quelques semaines. Par ailleurs, l'étude de la création d'un nouveau poste de directeur technique national à mi-temps sera présentée à la prochaine assemblée générale de la FSBA, en février 1980 à Neuchâtel.

Le Comité directeur a par ailleurs pris connaissance de la liste communiquée par la Fédération internationale (FIBA) des pays qui participeront au tournoi de qualification des Jeux Olympiques, tournoi qui aura lieu en 1980 en Suisse, avec tours préliminaires, à Neuchâtel, Lugano, Lucerne et une ville à désigner, alors que le tour final se jouera à Genève. Voici cette liste: Autriche, Bulgarie, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Luxembourg, Norvège, Hollande, Pologne, RFA, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie et Turquie.

Le tirage au sort de la formation des groupes aura lieu le 1er décembre à Munich. A l'issue de ce tournoi, trois équipes seront qualifiées pour les Jeux, l'URSS et la Yougoslavie étant qualifiées d'office.

Avez-vous gagné?

SPORT-TOTO

Colonne gagnante:

1 1 1 2 1 x 1 x 1 x 2 x x

LOTÉRIE A NUMÉROS

2 - 14 - 28 - 33 - 36 - 41, numéro complémentaire 38.

TOTO-X

6 - 10 - 12 - 19 - 20 - 34, numéro complémentaire 13.

PARI TRIO

1 - 5 - 4.

Liste des gagnants: 1204 gagnants dans l'ordre à 73 fr. 75. — 1932 gagnants dans un ordre différent à 14 fr. 70.

Voir autres informations sportives en page 13

L'ACTUALITÉ SUISSE

Grève à Sarnen: les positions se durcissent

La situation dans la fabrique de cristal de verre, C. Haefeli SA à Sarnen s'est aggravée durant le week-end, après le licenciement avec effet immédiat vendredi des 35 collaborateurs en grève. Pour les grévistes, de même que pour la Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux (FCOM), ces licenciements sont illégaux et ils veulent en saisir la justice. La direction de l'entreprise parle aussi d'illégalité, mais en ce qui concerne la grève et elle se déclare prête à discuter d'un réengagement des travailleurs licenciés.

PUBLICITÉ

Aider les petits rentiers

A la veille des récentes élections fédérales, les socialistes ont reproché aux partis bourgeois de retarder l'entrée en vigueur de l'obligation de participer à une caisse de pension, ce que l'on nomme couramment le 2e pilier. Selon la gauche, cette obligation devrait être édictée le plus rapidement possible, de manière que soient comblés les lacunes de la prévoyance vieillesse et que le sort des petits rentiers soit amélioré.

L'objectif est louable, mais il faut se garder de faux espoirs. En admettant que la loi instituant cette obligation entre en vigueur en 1982, les trois-quarts environ des rentiers AVS bénéficieraient en 1990 d'une caisse de retraite. Sans l'obligation, ce nombre ne serait, en 1990, que de 10% inférieur. De plus, une partie des retraités mis, à la suite de cette obligation, au bénéfice de la caisse ne toucherait des rentes que de 40 à 900 francs par année! Pourquoi cela? En voici les raisons:

1. Celui qui, lors de l'entrée en vigueur de la loi, est déjà rentier AVS ne peut pas toucher de pension supplémentaire.

2. Les personnes ne gagnant que 13 000 francs par année ne peuvent, selon la loi prévue, être tenues de cotiser à une caisse de retraite. Donc, à ces petits rentiers-là, l'obligation souhaitée n'apporterait rien.

VÉRITABLE GUERRE DU TRAVAIL

Les 35 ouvriers ont cessé le travail la semaine dernière parce que la direction a refusé de revenir sur sa décision de licencier deux ouvriers. Vendredi soir, la direction a annoncé aux grévistes qu'ils n'avaient pas suivi la sommation écrite de reprendre le travail, qu'ils étaient licenciés avec effet immédiat. Par cette mesure, la direction entendait mettre fin à la grève.

Lors d'une réunion, samedi, les ouvriers ont déclaré qu'ils considéraient ces licenciements comme illégaux et que par conséquent la grève se poursuivrait aujourd'hui. Le secrétaire de la FCOM, M. Karl Gruber, a déclaré que ce syndicat n'avait jamais connu des négociations aussi difficiles avec une direction d'entreprise. Cette fois, il ne s'agit plus d'un conflit mais « d'une véritable guerre du travail ».

PARTIS POLITIQUES ET SYNDICATS SOLIDAIRES

Durant le week-end, de nombreux partis politiques et syndicats ont fait part de leur soutien aux grévistes. Les organisations progressistes de Suisse (POCH) ont dénoncé le « comportement réactionnaire » de la direction qui a « sournoisement simulé une volonté de négocier ». Pour les jeunes socialistes de Suisse, le licenciement des travailleurs est d'autant plus choquant qu'ils étaient solidaires d'un collègue qui a

lutté pour un droit fondamental: le droit à la solidarité syndicale.

Le syndicat du bâtiment et du bois (FOBB) s'est déclaré prêt à soutenir les grévistes financièrement, le cas échéant. Pour la FOBB, il est intolérable qu'en Suisse centrale, le berceau de la démocratie helvétique, un entrepreneur arrogant foule aux pieds les droits syndicaux de ses employés. (ats)

Au Conseil fédéral

M. Léon Schlumpf officiellement candidat

Réunie samedi à Landquart, l'assemblée des délégués de l'Union démocratique du centre (udc) des Grisons a désigné à l'unanimité le conseiller aux Etats Léon Schlumpf comme candidat à la succession du conseiller fédéral Rudolf Gnaegi. Cette candidature sera proposée au groupe udc de l'Assemblée fédérale, qui a déjà reçu celle du conseiller d'Etat bernois Werner Martignoni et pourrait encore se voir soumettre celle du conseiller d'Etat thurgovien Hanspeter Fischer avant de faire son choix. M. Schlumpf, qui est âgé de 54 ans, ne s'était décidé que mercredi dernier à briguer le siège vacant du Conseil fédéral, qui sera repourvu le 5 décembre prochain par l'Assemblée fédérale. (ats)

Association pour une libre information

Rédacteur responsable: René-Henri Wüst
Case postale 820 - 1211 Genève 1

L'ATOUT

3. Les indépendants ne sont pas soumis à l'obligation (mais leurs employés).

4. Avant l'entrée en vigueur de la loi, la quantité de cotisations volontaires est déjà fort élevée.

5. Le financement du 2e pilier implique des recettes (cotisations) s'étendant sur une très longue durée. Pendant ce temps, le projet de loi prévoit de verser quelque chose à la génération de transition, formée des personnes qui ne cotiseraient que peu de temps à

une caisse de retraite. Par la force des choses, ces prestations ne pourraient être que minimes.

Nous ne sommes pas opposés au principe d'un deuxième pilier obligatoire. Mais le projet du Conseil fédéral est trop ambiguë et excessivement coûteux.

Au surplus, ce sont d'abord les rentiers modestes qu'il s'agit d'aider au premier chef. Et cela ne peut se faire que moyennant les prestations complémentaires.

D'un bout à l'autre du pays

Dans une maison d'Unterseen (BE)

Une explosion fait deux morts

Une maison de deux étages a été complètement détruite par une explosion, dimanche, à Unterseen, dans le canton de Berne. Un couple habitant l'immeuble, M. Wilfried Traugott Vægeli, âgé de 49 ans, et sa femme, Lotti Vægeli, âgée de 60 ans, ont été tués dans l'explosion. Leur fille, quant à elle, n'a été que légèrement blessée.

CHALET EN FEU DANS LE HAUT-VALAIS

Un violent incendie a éclaté samedi à Grenchols (Haut-Valais). Le feu a ravagé un chalet de vacances faisant pour plus de 100.000 francs de dégâts. Tout laisse supposer que c'est une défectuosité d'un chauffage électrique qui est à l'origine du sinistre.

TERRIBLE CHOC A CAROUGE

Dans la nuit de vendredi à samedi, route de Saint-Julien (à l'ouest de Carouge) (GE), une automobile s'est jetée contre un pilier de signalisation pour une raison non établie. Le conducteur et le passager du siège avant ont été tués sur le coup. Il s'agit de M. Emile Maigne, 70 ans, habitant Onex, et de M. Auguste Boulet, 71 ans, habitant Carouge. Le passager du siège arrière est gravement blessé.

TESSIN: IMPORTANTE ENQUÊTE

Une deuxième arrestation est intervenue vendredi soir dans le cadre de l'enquête sur les activités de M. Pierfrancesco Campana, avocat et notaire de Chiasso, arrêté jeudi soir par les douaniers à l'aéroport de Milan — l'avocat tessinois était soupçonné d'avoir « recyclé » de l'argent provenant des rançons payées pour la libération de deux industriels italiens enlevés l'un à Bergame, l'autre à Mantoue.

LOCARNO. — Le comité qui a présenté la candidature du médecin tessinois Giuseppe Maggi au Prix Nobel de la paix 1979 a décidé de répéter cette candidature en 1980 et, en cas de nouvel échec, les années suivantes. Il a pris cette décision après avoir appris que le Dr Maggi, qui exerce son activité au Cameroun, figurait jusqu'au dernier moment cette année parmi les plus sérieux candidats au prix.

LAUSANNE. — L'initiative de l'Association vaudoise des locataires pour une meilleure défense des locataires

Le deuxième personnage de cette affaire, qui a été appréhendé vendredi soir est M. Rodolfo Ponti, 58 ans, domicilié à Come et employé d'une maison d'import-export de la ville. La presse tessinoise a souligné samedi que l'enquête est menée en étroite collaboration par les autorités judiciaires tessinoises et italiennes de Bergame.

VÉTROZ: TUÉ SUR LE COUP

Dans la nuit de vendredi à samedi, une violente collision s'est produite à hauteur de Vétroz sur la route Sion - Martigny entre une auto conduite par M. René Imboden, 1944, de Sion et un véhicule de livraison. Sous l'effet du choc, M. R. Imboden a été tué sur le coup. Deux autres personnes ont été blessées.

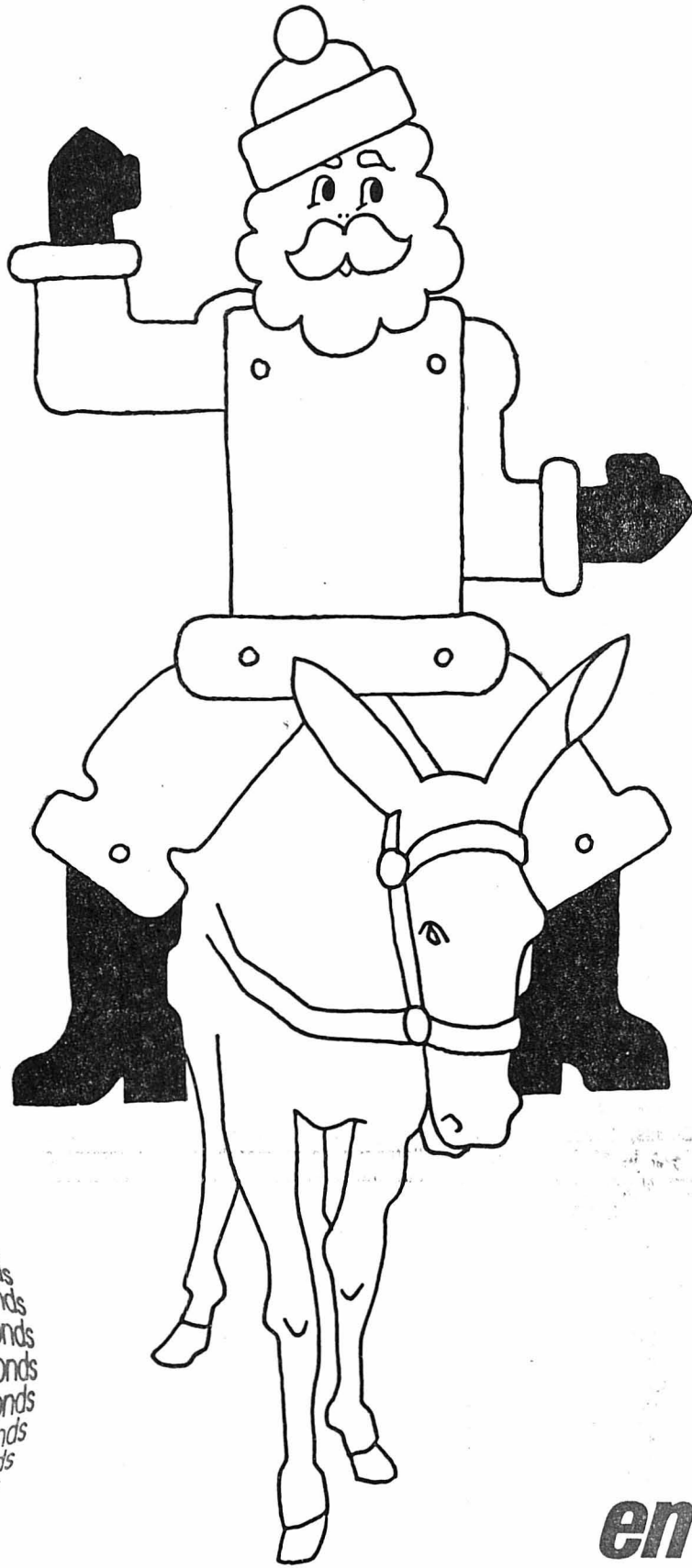
CHÉSIÈRES: VÉLIDELTISTE GRÈVEMENT BLESSÉ

Un vélideltiste, M. R. Clerc, 30 ans, pilote, domicilié à Bugnau, au-dessus de Rolle, qui s'était envolé des hauteurs de Chésières, dans les Préalpes vaudoises, hier vers 14 heures, a fait une fausse manœuvre qui a déclenché son parachute ventral. Comme il descendait, il est entré en contact avec une ligne à haute tension. Brûlé au deuxième et troisième degrés aux membres inférieurs, M. Clerc a été transporté au Centre hospitalier universitaire vaudois, à Lausanne. (ats)

par l'institution d'un Tribunal des baux a recueilli près de 20.000 signatures en moins de deux mois. Etant donné que le minimum légal est de 12.000 signatures, on peut dire que l'initiative a abouti.

MONTREUX. — Huit cents à mille personnes ont participé dimanche après-midi, de Vevey à Montreux, à une marche de protestation organisée par des partis et associations de gauche contre le deuxième « Symposium latino-américain - européen pour la coopération économique », qui se tiendra à Montreux de mardi à jeudi.

vos achats de Noël à La Chaux-de-Fonds



Lundi 12 novembre

Début du concours «Le clin d'oeil des enfants; tous les jeunes gens de 5 à 15 ans participent!

Les feuilles de dessin au format A3 (42 x 29.7) peuvent être obtenues au secrétariat de l'Office du Tourisme, rue Neuve 11, au bureau de la Gérance Berset, Jardinière 87 et à L'Impartial, rue Neuve 14.

Les sujets seront exécutés en couleurs ou en noir et blanc. Les concurrents tiendront compte que les dessins primés seront reproduits sur 1 m. 20 de hauteur en moyenne, sur les panneaux de chantiers, dans la ville de La Chaux-de-Fonds, en 1980.

Vendredi 30 novembre

Début de l'illumination de fête de la ville.

Vendredi 7 décembre

Fin du concours et dernier délai pour envoyer vos dessins.

Mercredi 12 décembre

Après-midi, visite du Père Noël.

Jeudis 13 et 20 décembre

Ouvertures nocturnes des magasins jusqu'à 22 h.

La Fête en ville avec le Père Noël



A louer à La Chaux-de-Fonds, magnifique

APPARTEMENT

3 1/2 pièces, tout confort, cuisine équipée, nombreuses armoires. Chaque pièce avec balcon, séjour avec loggia. Libre tout de suite ou date à convenir. (Éventuellement meublé). Prix: Fr. 434.- + charges. Tél. (039) 22 69 44.

ADRESSEZ-VOUS À L'ARTISAN

Bijouterie Henri Baillo

Daniel-Jean Richard 44 - 1er étage
La Chaux-de-Fonds

SUPER 8

Location de films sonores
Documentation contre Fr. —.40 en timbres-poste.
Films-Loisirs, 2301 La Chaux-de-Fonds, case postale 590.

DEMANDES D'EMPLOIS

Monsieur, trentaine, consciencieux, cherche changement de situation
commissionnaire-magasinier
éventuellement temps partiel en fabrique.
Ecrire sous chiffre AR 26751 au bureau de L'Impartial.

Technicien boîtier

cherche situation. Diplôme ETS mécanique. Connaissances: bureau technique, fabrication, relations clientèle, fournisseurs.
Références à disposition. Libre tout de suite ou date à convenir.
Ecrire sous chiffre AB 26775 au bureau de L'Impartial.

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 60

Michel Davet

MA NUIT DE NOCES

Roman

Copyright by Presses de La Cité, Paris et Cosmopress, Genève

— Monsieur, dans le cas contraire, c'est-à-dire, le mari étant averti de l'infidélité de sa femme, je vous assure que toute sa réflexion, sa pondération, ne l'empêcheront pas de tomber dans le panneau.

— Possible! dit Bertrand du bout des lèvres.

— Donc, l'épouse trahie se rend rue de la Pompe. Mais comme elle s'attend à un face à face avec une rivale, elle a sorti toutes ses armes: manteau de vison, collier, diamant, montre, poudrier de chez Cartier. Vous saisissez le dénouement?

J'étais ahurie, bouche ouverte. Dans un souvenir brumeux, je voyais le masque vénitien penché sur moi, des mains énervées ouvrant mon manteau, arrachant mon gant. Et le cri rageur: «On est refait! Rien de rien!»

— Le scénario était ingénieux, dit Bertrand, mais transposé dans la réalité il a peu de chance de réussir.

— Pourquoi? Il y a au contraire de grandes chances: ainsi, votre femme aurait eu un vison, un diamant, une montre, ou même un billet de cinq cents francs dans un sac de croco, les voleurs auraient été plus ou moins dédommagés de leur peine.

— Je n'ai pas de vison, je ne me poudre pas, et j'avais oublié mon diamant!

— Une série de chances.

— Mais, dit Bertrand qui aimait la rigueur dans la discussion, moins d'une heure après ce traquenard, la police est dans les lieux. C'est ce qui est arrivé.

— Et alors? Qu'avons-nous trouvé? Un appartement de deux pièces, minable, à peu près vide. Le locataire habitait là sous un nom d'emprunt, probablement depuis peu de temps, et n'avait pas dû payer le loyer du dernier trimestre. Qui vous dit que nous les débusquerons?

— Pardon! Pardon! Les entreprises de vos aigrefins me paraissent manquer de la véracité, de la rigueur que je demande aux romans policiers. Comment ces gens courent-ils le risque de payer un loyer de plusieurs mois sans être assurés de la réussite de leur bon coup?

— Ceci, Monsieur, nous l'apprenons peut-être, du moins dans l'affaire qui vous intéresse, le jour où votre énigmatique détresse sera sous les verrous.

— Deuxième question: comment un propriétaire garde-t-il des mois des locataires qui ne le paie pas?

— Chéri, t'occupes-tu de savoir où est passé notre locataire qui a occupé la chambre du grenier pendant huit mois et qui n'a même pas payé un trimestre?

Le commissaire énuméra les nombreuses astuces dont l'imagination des gangsters est fertile. En buvant son cognac, il nous raconta des histoires irrésistibles, dont l'une arrivée récemment à une douairière des beaux quartiers.

— Elle avait tout vison et diamants, elle s'en allait en visite. Elle devait avoir un sac de croco avec une montre allumée de brillants et un poudrier de chez Cartier. Elle prend un ascenseur dans un de ces immeubles silencieux et déserts comme des chapelles où les propriétaires, centénaires ou grands voyageurs, ne se voient jamais. Pas un bruit. Brusquement, l'ascenseur s'immobilise entre deux paliers. Je parle d'un ascenseur d'autrefois, cela va sans dire... Notre bourgeoise s'effraie, cherche la sonnette, sonne et attend l'arrivée du concierge. Le concierge n'apparaît pas, mais un gentil garçon qui monte l'escalier quatre à quatre en chantonnant. Il s'immobilise le nez en l'air.

«Que se passe-t-il? Une panne? Il faut sonner pour appeler le concierge. — J'ai bien peur qu'il ne soit pas là; c'est un de ces concierges qui travaillent dehors les après-midi. — Ne vous effrayez donc pas, dit le bon jeune homme; je trouve le truc pour ouvrir la porte et je vous reçois dans mes bras.» Il trouve en effet, le truc pour ouvrir la porte et il tend les bras. «C'est haut, je suis embarrassée, dit la vieille dame.

— Bon! Donnez-moi votre manteau et votre sac qui vous embarrassent et lancez-vous les yeux fermés.» Comme il est gentil! Il reçoit le sac à main, il reçoit le vison, et... vous voyez la suite. La dame crie et pleure encore dans l'ascenseur.

— Assez drôle, dit Bertrand. Retiens bien cette histoire minette, car c'est un coup qui te guette.

— Le joli garçon ne sera probablement pas tenté par mon imperméable et mon vieux sac.

— Nous appelons cela: «Le coup de l'ascenseur», dit le commissaire. Mais revenons à votre aventure, Madame, pour en entamer la seconde partie. Comment étaient les jeunes gens qui vous ont recueilli dans le coin de l'ascenseur.

— Je serais tout à fait incapable de les reconnaître; j'étais abruti de sommeil.

— Car les deux aventures ne se tiennent pas, naturellement, tout à fait indépendantes l'une de l'autre. La femme masquée a dû vous traîner dans le fond de l'entrée de l'immeuble et s'est empressée de filer. Un peu après, apparaissent deux gars qui se penchent sur vous avec un intérêt où la galanterie et la charité n'ont rien à voir. Ils viennent rejoindre des amis dans un appartement du second. Qu'ont-ils chuchoté?

— Ils me croyaient malade.

— Non, droguée.

— Ah! C'est donc la raison de leur étonnement! Ils me croyaient l'invitée d'un certain Ramon.

— Ce Ramon réunit des types dans une fumerie. Vous risquiez de les compromettre. D'autres habitants de l'immeuble pouvaient vous ramasser et vous faire parler.

— En somme, la respectable maison de la rue de la Pompe est un repaire de gens douteux.

(A suivre)

LUNDI SPORTS

RÉSULTATS DE SAMEDI SOIR

Voici les résultats des rencontres jouées samedi en championnat suisse de hockey:

Ligue nationale A

LAUSANNE - LANGNAU 4-1
(1-1, 1-0, 2-0)

Montchoisi, 8000 spectateurs. Arbitres: MM. Baumgartner, Ungemacht et Spiess. Buts: 9' Messer, 1-0; 14' Berger, 1-1; 26' Friedrich, 2-1; 50' Stoller, 3-1; 51' Friedrich, 4-1. — Pénalités: 4 x 2' contre chaque équipe. — Lausanne: Andrey; Vincent, Guiot; Domeniconi, Benacka; Friedrich, Dubi, Grattin; Messer, Bruguer, Niederer; Stoller, Bongard, Joliquin. — Langnau: Grubauer; Ernst Luthi, Peter Lehmann; Nicholson, Samuel Meyer; Simon Schenk, Peter Wuthrich, Tschiemer; Berger, Horisberger, Graf; Bohren, Bernhard Wuthrich, Hans Luthi.

BERNE - KLOTEN 1-3
(1-0, 0-1, 0-2)

Allmend, 13.601 spectateurs. Arbitres: MM. Meyer, Zurbruggren et Fatton. — Buts: 5' Wittwer, 1-0; 39' Wick, 1-1; 41' Gagnon, 1-2; 57' Urs Lautenschlager, 1-3. — Pénalités: 2 x 2' contre Berne, 3 x 2' contre Kloten. — Berne: Jaeggi; Weber, Kaufmann; Hofmann, Bhend; Zahnd, Fuhrer, Wist; Holzer, Wittwer, Maesli; Mononen, Martel, Dellsperger. — Kloten: Schiller; Wick, Gassmann; Rauch, Wettenschwiler; Baertschi, Baldinger; Ruger, Andreas Schlaghauf, Urs Lautenschlager; Waeger, O'Brien, Frei; Gagnon, Nussbaumer, Beat Lautenschlager.

Bienne - Arosa 1-1 (0-1, 1-1, 0-0).
Davos - La Chaux-de-Fonds 6-4 (0-1, 2-1, 4-2).

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Arosa	11	7	1	3	45-33	15
2. Davos	11	7	0	4	52-41	14
3. Langnau	11	6	2	3	44-36	14
4. Berne	11	6	2	3	44-37	14
5. Kloten	11	4	2	5	41-45	10
6. Lausanne	11	5	0	6	43-44	10
7. Bienne	11	4	0	7	43-41	8
8. Chx-de-Fds	11	1	1	9	32-57	3

Ligue nationale B

GROUPE OUEST

Fleurier - Viège 7-10 (4-2, 2-5, 1-3),
Fribourg - Sierron 1-2 (0-0, 0-1, 1-1),
Genève-Servette - Lyss 8-3 (4-1, 4-1, 0-3),
Langenthal - Villars 4-6 (1-1, 1-1, 2-4). — Classement:

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Sierre	10	8	1	1	48-22	17
2. Fribourg	10	6	2	2	56-33	14
3. Villars	10	6	1	3	64-50	13
4. Langenthal	10	5	1	4	46-35	11
5. Viège	10	5	0	5	54-60	10
6. Genève-S.	10	3	2	5	46-37	8
7. Fleurier	10	1	3	6	39-62	5
8. Lyss	10	1	0	9	21-75	2

GROUPE EST

Lugano - Dubendorf 5-2 (0-0, 4-1, 1-1),
Olten - Coire 8-3 (1-0, 2-2, 5-1),
Rapperswil-Jona - CP Zurich 4-1 (2-0, 2-0, 0-1),
Zoug - Ambri Piotta 1-5 (0-2, 0-1, 1-2). — Classement:

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Ambri P.	10	5	3	2	48-32	13
2. Zoug	10	5	3	2	43-34	13
3. Lugano	10	5	3	2	35-29	13
4. Rapperswil	10	4	4	2	42-33	12
5. CP Zurich	10	4	4	2	36-29	12
6. Olten	10	2	5	3	46-48	9
7. Coire	10	2	1	7	27-48	5
8. Dubendorf	10	1	1	8	24-48	3

Prochains matchs

Ligue nationale A (mardi): Arosa - Langnau, Berne - Lausanne, La Chaux-de-Fonds - Bienne, Davos - Kloten. — Samedi: Arosa - La Chaux-de-Fonds, Kloten - Bienne, Langnau - Berne, Lausanne - Davos.

Ligue B (mardi), groupe ouest: Fribourg - Fleurier, Lyss - Langenthal, Viège - Genève Servette, Villars - Sierre. Groupe est: Ambri - Rapperswil Jona, Dubendorf - Zoug, Coire - Lugano, Zurich - Olten. — Samedi, groupe ouest: Fribourg - Viège, Langenthal - GHeève Servette, Sierre - Fleurier, Villars - Lyss. Groupe est: Ambri - Dubendorf, Olten - Lugano, Zoug - Rapperswil Jona, Zurich - Coire.

Nouvelles surprises en championnat suisse de hockey de ligue nationale A

Arosa est à nouveau seul en tête devant Langnau, Davos et Berne!

En ligue B: Sierre fait le trou, Zurich et Zoug battus

Décidément ce championnat 1979-1980 est passionnant... même si les deux clubs de notre région vont à la dérive! Samedi, les Seelandais ont été battus chez eux, au cours d'un match dont on lira le récit ci-dessous, par



Le Bernois Holzer (au premier plan) aux prises avec le gardien zurichois Schiller et Rauch. (bélino AP)

Arosa, ce qui a permis à ce dernier club de s'installer au commandement. En effet, Langnau n'a pas trouvé grâce à Lausanne où il s'est incliné par 4-1. On attendait mieux de ce prétendant au titre, même à Montchoisi. Mais que dire de la défaite de Berne, face à Kloten, dans la Ville fédérale? Certes les «Aviateurs» sont capables du meilleur et du pire, mais personne n'aurait songé à une défaite de la formation de Mononen et autre Martel sur l'Allmend. Les Chaux-de-Fonniers, qui se déplaçaient à Davos, ont été battus, ce qui était généralement prévu et pourtant ils ont mené à la marque durant la moitié de ce match dont on lira le récit ci-dessous. A la suite de ces surprenants résultats, deux groupes se sont formés: un des candidats au titre avec Arosa, Davos, Langnau et Berne, puis celui des viennent-ensuite avec en position périlleuse le HC La Chaux-de-Fonds, Bienne étant avant-dernier avec un écart de cinq points sur les Neuchâtelois! Voici, n'est-il pas vrai, qui va donner un certain piment au derby de demain soir, aux Mélézes entre Seelandais et Chaux-de-Fonniers. A signaler le retour en force des deux équipes des Grisons dans ce championnat qui nous réserve sans doute encore bien des surprises!

● LIGUE NATIONALE B: dans le groupe ouest, Sierre ne s'est pas laissé surprendre à Fribourg et il est seul au commandement avec trois points d'avance sur son rival des bords de la Sarine. Fleurier n'a pas été en mesure de signer le succès attendu, sur sa patinoire face à Viège (lire en page 14) et son avance sur Lyss reste de trois petits points, dans la lutte pour éviter la chute. Il s'agira de veiller au grain, amis Neuchâtelois. Dans le groupe est, surprise de taille avec les défaits de Zoug et Zurich. Défaites qui font le bonheur des Tessinois d'Ambri-Piotta et Lugano, ces deux formations rejoignant ainsi Zoug au commandement. Mais les écarts sont encore trop faibles pour donner avec certitude le nom du champion... A. W.

Malgré un brillant début, les Neuchâtelois ont «craqué» en fin de match

Davos bat La Chaux-de-Fonds 6 à 4 (0-1, 2-1, 4-2)

Patinoire de Davos, 3500 spectateurs. — LA CHAUX-DE-FONDS: Schlaefli; Sgualdo, Girard; Gobat, Locher; Piller, Gosselin, Dubois; Flotiront, Hanseler, Neininger; Bauer, Houriet, Willmann. — DAVOS: Bucher; Claude Soguel, Cadieux; Hepp, Marco Muller; Triulzi, Walter Durst, Sarner; Waser, Jacques Soguel, Reto Durst; Reto Muller, Gross, Fehr. — ARBITRES: MM. Niederhauser, Urwyler et Baumberger, dont la tâche fut facilitée par la correction des deux équipes. — BUTS: 17' Flotiront (sur passe de Neininger) 0-1; 23' Bauer (renvoi) 0-2; 36' W. Durst (Triulzi) 1-2; 37' W. Durst 2-2; 42' Waser (R. Durst) 3-2; 44' M. Muller 4-2; 45' J. Soguel (R. Durst) 5-2; 47' Flotiront 5-3; 38' Sarner (W. Durst) 6-3; 49' Neininger (Flotiront) 6-4. — PÉNALTIES: 2 X 2' contre chaque équipe.

On craignait que les Chaux-de-Fonniers, après les événements de cette semaine (renoncement de M. C. Fruttschi), se présentent pour cette partie avec un moral de vaincus! Il n'en fut rien et les absents ont eu tort. Dès l'attaque de ce match, abordé comme à l'accoutumée avec prudence, les Davosiens ont pris l'initiative des opérations. Schlaefli était le premier alerté, mais il fallait immédiatement se rendre à l'évidence il était en très brillante condition. Sa prestation allait donner confiance à ses camarades qui, pratiquant par contre-attaques allaient ouvrir la marque sur une très belle action signée Neininger-Flotiront. C'était la douche froide pour les joueurs de la formation des Grisons qui marquaient le pas... Les Chaux-de-Fonniers parvenaient ainsi à conserver cet avantage jusqu'à la fin de cette première reprise.



Excellent, Schlaefli est pourtant battu sur ce tir du Davosien Durst. (bélino AP)

VERS LA SURPRISE!

Dès la rentrée sur la glace, les joueurs de l'entraîneur Tremblay tentaient de profiter du coup moral porté à leurs adversaires. Pour ce faire il s'appuyait sur une défense attentive et un gardien souverain. Davos toutefois semblait, petit à petit, retrouver sa confiance, mais ceci n'empêchait nullement Bauer, sur un centre, de porter l'avantage de son équipe à 2-0! Allait-on vers une surprise de taille? Elle semblait dans tous les cas possible, les Davosiens ne trouvant toujours pas la faille.

Comme cela avait été le cas pour les Chaux-de-Fonniers au premier tiers-temps, ils allaient toutefois porter un coup moral aux Chaux-de-Fonniers en obtenant deux buts en une minute (!), avant la fin de cette reprise intermédiaire.



Flotiront, le meilleur attaquant neuchâtelois.

PLUS RIEN A FAIRE...

Tout était donc à refaire et l'espoir subsistait, même si les Neuchâtelois donnaient certains signes de fatigue, surtout parmi la «vieille garde». Dès lors le succès allait basculer en faveur des Davosiens qui, par Waser, parvenaient pour la première fois à mener à la marque, ceci pour la plus grande joie d'un public qui s'était pris à douter. Follement encouragés les joueurs davosiens allaient alors immédiatement creuser un écart définitif en marquant trois buts en trois minutes! Schlaefli n'étant nullement mis en cause sur ces réussites.

Un petit espoir renaissait chez les Chaux-de-Fonniers quand, Flotiront — le plus à l'aise — battait une nouvelle fois Bucher, mais celui-ci était de courte durée, Sarner ayant rétabli l'écart dans la même 47e minute. Les Neuchâtelois marquaient bien encore un but par Neininger, mais ce devait être le dernier de cette partie. Chez les Davosiens l'apport de Cadieux a été décisif, tandis que Gosselin a semblé en progrès à La Chaux-de-Fonds. V. F.

Impuissance fatale des attaquants seelandais

Bienne - Arosa 1 à 2 (0-1, 1-1, 0-0)

7400 spectateurs. — ARBITRES: MM. Rickenbach, Fasel et Odermatt. — BIENNE: Anken; Zenhausern, Koelliker; Dubuis, Lohrer; Latinovich, Lindberg, Lott; Widmer, Burri, Courvoisier; Conte, Laertscher, Blaser. — AROSA: Brun; Kramer, Sturzenegger; Staub, Kelly et Rietsch; Stampfli, Christoffel, Kohler; Neininger, R. Dekumbis, Mattli; Guido et Markus Lindemann, Jenkins. — BUTS: 2' Neininger (sur passe de Dekumbis) 0-1; 22' Koelliker (Zenhausern) 1-1; 27' Christoffel (Kramer) 1-2. — PÉNALTIES: 3 X 2' et 1 X 5' à Bienne, 3 X 2' à Arosa.

ment total de la part des deux équipes; mais du côté biennois, rien n'en ressortit. Arosa, pour sa part, présenta quelques excellentes actions et bien que Bienne donna l'impression de pouvoir battre son adversaire au cours du deuxième tiers-temps, les Grisons n'ont pas volé leur victoire.

ET MAINTENANT?

Après cette nouvelle défaite, la quatrième de suite, que feront les dirigeants biennois? Quand on sait qu'il leur faut 9000 spectateurs de moyenne pour s'en sortir, avec une équipe aussi coûteuse, on peut s'imaginer que le moment est venu de réagir. Mais comment? Il n'y a plus de réservistes à disposition. Les jeunes sont partis sous d'autres cieux, parce que l'entraîneur Vanek insiste contre vents et marées avec «sa» formation de «vieux», qui n'a plus de mordants. Flotiront, Stampfli, Haenseler et d'autres seraient peut-être capables d'interrompre la culbute. J. L.

ALARMANT

Pour Bienne, la venue d'Arosa constituait l'occasion de redorer son blason, après trois défaites consécutives. L'équipe fut soigneusement préparée pour ce choc, qui devait être le renouveau; car il ne lui était plus permis de perdre, s'il voulait conserver une mince chance de rester avec les premiers.

Les Arosiens, accompagnés de 450 personnes venues par train spécial, prouvèrent que leur première place au classement n'était pas le fruit du hasard. Emménés par un Jenkins en superforme, ils firent la démonstration

que leur volume de jeu s'est sensiblement amélioré avec la venue de Lilja comme entraîneur.

NERVEUX JUSQU'AU BOUT

Bienne ne put jamais s'imposer, car il ne sait plus jouer au hockey. On se demande comment une équipe formée de hockeyeurs aussi reconnus ne soit plus capable de présenter des actions quelque peu consistantes. Rien. Des pucks lancés en profondeur, avec l'espoir hypothétique de les rattrapper sur le fond de la patinoire. La volonté ne fit pas défaut. Il y eut un engage-

championnat suisse juniors

Elite A: Bienne - Coire 4-7; Arosa - Berne 4-3; Davos - Kloten 2-14; Langnau - Olten 3-4.

Elite B, ouest: Langenthal - Viège 4-0; Fribourg - Forward Morges 10-4; Viège - Langenthal 1-3; La Chaux-de-Fonds - Lausanne 14-0; Genève-Servette - Forward Morges 3-1; Viège - Fribourg 2-3. — Est: CP Zurich - Kusnacht 8-1; Illnau-Effretikon - Grasshoppers 8-2; Grasshoppers - Illnau-Effretikon 4-7; Uzwil - Kusnacht 6-2.

CHAMPIONNAT DE 3e LIGUE

Saint-Imier II - Saicourt 3-6 (2-2, 0-2, 1-2).
Serrières II - Le Locle II 7-2 (0-2, 5-0, 2-0).

Voir autres informations sportives en page 14

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Championnat suisse de hockey de première ligue

Le Locle - Rotblau 3 à 9 (0-3, 2-2, 1-4)

LE LOCLE: Luthi; Baillo H., Baldi; Gindrat, Huguenin; Berner, Tschanz, Fahrni; Girard, Vuillemez, Baillo S.; Lehner, Borel, Luthi J.; Kaufmann. — **ROTBLOU:** Schori; Dängeli, Kaufmann; Löffel, Schmutz; Friedrich, Nyffenegger, Boren; Weber, Fasel, Wuhrmann; Rohrbach, Hirt, Schuler et Berger. — **BUTS:** Fasel (4' et 15'), Schuler (15'), Girard (25'), Nyffenegger (29'), Boren (31'), Girard (40'), Tschanz (46'), Wuhrmann (55'), Fasel (56'), Hirt (59'), Fasel (60'). — **NOTES:** Patinoire du Communal, glace en excellent état, 150 spectateurs. — **ARBITRES:** MM. Schiau et Biollay. — **PENALITES:** 3 fois 2 minutes contre Le Locle et 7 fois 2 minutes contre Rotblau.

LES BERNOIS TROP FORTS

Sur la glace du Communal les Bernois de Rotblau ont confirmé que leur excellent classement, dans le groupe de tête, était parfaitement mérité. Ils ont fait une belle démonstration de hockey moderne, viril et bien étudié. Face à cette formation très solide physiquement et non dépourvue de qualités techniques, les Loclois ont tenté l'impossible pour faire figure honorable. L'adversaire était cependant trop fort pour eux.

Après 15 minutes de jeu déjà Luthi s'était incliné à trois reprises devant des Bernois forts entrepreneurs et qui voulaient éviter toute surprise.

Dans la seconde période, les Neuchâtelois sentant le danger réagirent et Girard à la suite d'une belle action réduisit l'écart. Le jeu s'anima mais les visiteurs contrôlaient bien les opérations. Ils augmentèrent même la marque à deux reprises, mais Girard à nouveau lui redonnait un brin d'espoir aux joueurs locaux.

LES CINQ DERNIÈRES MINUTES...

Au troisième tiers temps Tschanz trompait le gardien bernois et les Loclois réduisaient l'écart. Dès lors tout semblait possible, Rotblau faisant un gros effort pour conserver son avance. Puis ce furent les cinq dernières minutes fatales. Comme lors des deux dernières rencontres les Neuchâtelois paniquèrent complètement encaissant quatre buts en cinq minutes et concédant une nouvelle et lourde défaite.

L'adversaire de samedi soir a évolué un ton au-dessus de l'équipe locloise qui se doit de corriger au plus vite de graves défauts. Ainsi il arrive trop souvent que les joueurs de l'entraîneur

Huguenin ne profitent pas de leur supériorité numérique pour obtenir un ou deux buts. Au contraire samedi soir ils ont même encaissé un but alors que l'adversaire était en nombre inférieur. Certes la formation locloise manque encore d'expérience. Les jeunes font connaissance avec des formations

supérieures sur le plan physique et cette lacune est difficile à combler. Cependant il serait temps de réagir, car les adversaires mal lotis du groupe ont tous obtenu des points en cette fin de semaine, si bien que la situation des loclois devient précaire.

Pierre Maspoli

Saint-Imier - Berthoud 4-6 (1-1, 2-3, 1-2)

SAINTE-IMIER: Fontana; Meyer, Wittmer; M. Leuenberger, Scheurer, Bianchi; Sobel, Moser; H. Schori, Turler, Zeller; R. Leuenberger, Vallat; Clottu, R. Schori, Yerly; Russo, Taddei. — **BERTHOUD:** Burkhardt; Murali, Fischer; Scheidegger, Salvisberg, Dolder; Frey, Ryser; P. Beer, Aeschbacher, Siegenthaler; F. Beer, P. Kauz, Stoll, B. Kauz; Koch. — **BUTS:** 11' Scheidegger 0-1; 12' Turler 1-1; 26' Salvisberg 1-2; 32' P. Beer 1-3; 35' Scheidegger 1-4; 38' Scheurer 2-4; 39' Wittmer 3-4; 47' Turler 4-4; 49' Dolder 4-5; 53' Salvisberg 4-6. — **ARBITRES:** MM. Buttet et Bregy. — **PENALITES:** 8 fois 2 min. plus 5' contre Saint-Imier plus 2 pénalités de match à Bianchi et Vallat. 7 fois 2 min. plus 5' contre Berthoud. 300 spectateurs.

Les équipes entament le match sur un train d'enfer que d'ailleurs elles tiendront durant toute la rencontre. Sur une erreur des arrières imériens, Scheidegger, seul devant Fontana, ouvre la marque. Puis Turler, dans la minute suivante, rétablit la situation. De très belles actions à l'actif des deux équipes durant les 20 premières minutes et des spectateurs comblés. Au début du tiers intermédiaire, grâce surtout à leur première ligne superbement emmenée par Dolder, les visiteurs mènent la vie dure aux Imériens qui concèdent trois buts.

Ne tournant plus qu'à deux lignes par la suite, les Vallonniers peuvent revenir très près de leurs adversaires. Parti en contre, Scheurer, d'un magistral envoi, oblige le portier Burkhardt à une deuxième révérence. Les choses ne traînent pas puisque sur sa lancée Scheurer, toujours alerté cette fois par Marc Leuenberger, s'en va seul au but. Mais belle anticipation du gardien qui cependant renvoie le puck devant lui et par Wittmer c'est 3 à 4.

Sur passe de Vallat, c'est l'égalisation par Turler sur un tonnerre d'applaudissements à la 47e minute. Hélas, peu après, le match va prendre une tournure assez inattendue et très décevante. Elle sera surtout défavorable à Saint-Imier. Pour n'avoir pas été en mesure

de tenir le match en main, les arbitres sont alors complètement dépassés par les événements après avoir annulé un but. A la 48e Scheurer est victime d'une charge incorrecte de la part de Murali. L'ex-Chaux-de-Fonnieur doit être évacué sur une civière. Le ton monte quand les arbitres pénalisent le coupable de 2 minutes seulement. Nouvelles palabres et alors MM. Brégy et Buttet se concertent longuement pour enfin aggraver la sanction à 5 minutes. Dès ce moment, c'est la gabegie sur la glace.

Tout cela n'arrange pas les affaires de Saint-Imier qui se retrouve plus souvent qu'à son tour avec 4, voire 3 joueurs de champ sur la glace, ce dont profitent les visiteurs pour s'assurer la victoire. (1b)

Moutier - Urdorf 3-2

2-0, 0-1, 1-1)

Pour son troisième match à domicile, le HC Moutier a remporté une belle victoire face à Urdorf grâce à des buts de Gurtner, D. Kohler et Perrenoud. (kr)

La situation en première ligue

GROUPE 1: Hérésau - Wetzikon 3-1; Ascona - Saint-Moritz 6-3; Weinfelden - Uzwil 4-0; Landquart - Schaffhouse 3-6; Illnau Effretikon - Grusch 4-6. — **CLASSEMENT:** 1. Wetzikon 7 matchs et 12 points; 2. Schaffhouse 7-12; 3. Uzwil 7-9; 4. Hérésau 7-9; 5. Weinfelden 6-8; 6. Ascona 6-6; 7. Landquart 7-5; 8. Grusch 7-5; 9. Illnau Effretikon 7-2; 10. Saint-Moritz 7-0.

GROUPE 2: Soleure - Wallisellen 2-5; Zuzgen - Grasshoppers 2-2; Lucerne - Aarau 6-1; Moutier - Urdorf 3-2; Kusunacht - Thoun 10-4. — **CLASSEMENT:** 1. Lucerne 6 matchs et 11 points; 2. Kusunacht 6-10; 3. Grasshoppers 7-10; 4. Wallisellen 6-8; 5. Moutier 6-8; 6. Zuzgen 7-7; 7. Soleure 7-6.

GROUPE 3: Adelboden - Neuchâtel 1-2; Saint-Imier - Berthoud 4-6; Ajoie - Grindelwald 4-4; Thunersterne - Wiki 4-1; Le Locle - Rotblau 3-9; match en retard, Le Locle - Neuchâtel 2-4. — **CLASSEMENT:** 1. Ajoie 7 matchs et 13 points; 2. Rotblau 7-10; 3. Berthoud 7-9; 4. Neuchâtel 7-8; 5. Wiki 7-7; 6. Saint-Imier 7-6; 7. Grindelwald 7-6; 8. Adelboden 7-4; 9. Thunersterne 7-4; 10. Le Locle 7-3.

GROUPE 4: Champéry - Montana-Crans 7-1; Yverdon - Château-d'Oex 5-3; Monthey - Forward Morges 6-4; Martigny - Lens 3-4; Champéry - Sion 5-1; Montana-Crans - Serrières 5-10. — **CLASSEMENT:** 1. Serrières 7 matchs et 11 points; 2. Morges 6-9; 3. Champéry 7-9; 4. Montana-Crans 6-8; 5. Sion 7-6; 6. Monthey 7-6; 7. Lens 7-6; 8. Château-d'Oex Gstaad 7-5; 9. Martigny 7-4; 10. Yverdon 7-4.

CHAMPIONNAT DE 2e LIGUE

Courrendlin - Corgémont 2-6 (1-3, 0-0, 1-3).
Tramellan - Les Franches-Montagnes 8-0 (3-0, 3-0, 2-0).

Le football à l'étranger

COUPE INTERCONTINENTALE

La Suède battue chez elle

Le match aller de la finale de la Coupe intercontinentale entre Malmö et Olimpia Asuncion, qui s'est disputé dans la ville de l'équipe suédoise, s'est achevé sur le score de 1-0 en faveur des Sud-Américains.

Seuls 4800 spectateurs ont assisté à une partie peu convaincante, où les équipes en présence ont plutôt brillé par leur absence d'initiative. L'attaquant Evaristo Isasi obtenait le but de la victoire, à quelques secondes de la mi-temps. Ainsi un match nul lors de la partie retour du 2 mars, suffira aux hommes de Luis Ubillac pour remporter le trophée.

Valence veut se séparer de Bonhof

Le FC Valence cherche à se séparer de son joueur ouest-allemand Rainer Bonhof, en raison des mauvaises prestations de l'ex-vedette de Borussia Moenchengladbach, affirmait hier le quotidien sportif espagnol «AS». Ce journal précisait que l'ancien joueur allemand de Real Madrid, Gunter Netzer, l'un des actuels dirigeants du SV Hambourg, est intéressé par les

Championnat de 1re ligue de football

Boudry - Aurore Bienne 1-1

BOUDRY: Perissinotto; Grosjean, Zogg, Donzallaz, Guyot; Maier, Gemes, Eberhardt; Fritsche, Leuba, Dubois. — **AURORE:** Obrecht; Boillat, Dubois, Jenni, Baerfuss; Hurri, Bassi, Cuhe; Mennai, Wegmuller, Negro. — **BUTS:** 3' Mennai; 9' Leuba. — **Stade Sur-la-Forêt, 200 spectateurs.** — **ARBITRE:** M. René Maire, de Coligny. — **Changement à 46' Borel pour Maier; 72' Walser pour Dubois.** — **Avertissements à Donzallaz, Cuhe et Baerfuss.** — **Boudry est privé de Bulliard.**

AURORE EN VOULAIT...

Bien décidés à emporter les deux points, d'une part pour justifier leur excellent classement et d'autre part pour faire la leçon à l'entraîneur Fritsche, ex-Aurore, les Biennois se sont d'emblée rués à l'assaut des buts de l'équipe locale complètement déboussolée. Les visiteurs prirent immédiatement l'avantage. En effet, Negro, laissé complètement seul par le latéral Zogg, put déborder en toute quiétude et centra avec précision un ballon logé au bon endroit par l'excellent jeune Tunisien Mennai. Ce but aurait pu assommer les joueurs locaux, d'autant plus que ceux-ci restaient sur quatre défaites consécutives. Heureusement, Boudry égalisa très rapidement, Leuba reprenant de fort belle façon un centre du latéral gauche Guyot qui était monté.

RÉSULTAT ÉQUITABLE

Toute la rencontre se joua à un rythme rapide; de part et d'autre les équipes présentèrent un bon spectacle qui se cantonna surtout au milieu du terrain par le fait que l'équipe locale avait resserré les rangs à la suite de ses dernières déconvenues. Les gardiens eurent donc fort peu à faire. En définitive, le match nul est équitable même si Boudry apparut plus dangereux que son adversaire. En effet, à la 30e minute, un tir de Dubois fut dévié par le gardien Obrecht sur le poteau, et à la 80e minute, Borel, à 3 mètres du but, rata la reprise d'un centre tir qui paraissait pourtant à sa portée.

A relever dans l'équipe locale l'excellente prestation du libéro Grosjean qui préfigure, espérons-le, le redressement

attendu des Neuchâtelois, ce qui ne fera aucun doute si l'équipe joue avec la même volonté que contre Aurore.

F. B.

Delémont - Koeniz 3-1

DELEMONT: Tièche; Anker, Rossinelli, Lauper, Gigandet; Gorrara (Duplain), Marciniak, Chavallaz; D. Rebetz (Jecker), Stadelmann, Ruffi. — **KOENIZ:** Chamot; Bigler, Kuhn, Haegler, Schiesser (Iseli); Tanner, Andrey, Wey; Zimmermann, Guera, Aerni (Maeder). — **MARQUEURS:** 56e Aerni; 75e Jecker; 80e Rossinelli; 88e Jecker. — **ARBITRE:** M. Oscar Fluckiger (Rothrist). — 700 spectateurs. — **Avertissements à Chamot et Schiesser.** Delémont est privé de Friche, Trajkovic et Lachat, tous blessés.

Ce fut une rencontre qui finalement s'est jouée dans ses quinze dernières minutes. Jusque-là, les Jurassiens n'avaient pratiquement rien fait de bon. Le spectacle s'enlisa dès lors souvent dans la médiocrité. Quant aux Bernois, ils se montrèrent plus dangereux que l'équipe de la capitale jurassienne. Ce fut d'ailleurs fort logiquement qu'ils ouvrirent le score par Aerni à la 56e minute. Pourtant, alors que l'on aurait pu croire que cette réussite bernoise allait sonner le glas d'une équipe delémontaise bien mal inspirée, ce fut le contraire qui se passa. Piqué au vif, Delémont sortit insensiblement de sa léthargie. Avec les introductions de Duplain et Jecker, les offensives se firent plus tranchantes. En l'espace d'un quart d'heure, la victoire changea de camp grâce à des buts de Jecker (deux fois) et Rossinelli. (RS)

A.C.N.F.: coup d'œil en deuxième ligue

CORTAILLOD: Decastel; Solca, Rusillon, Stauffer, Kuffer; Tuschler, Jacot, Guye; Probst, Ehrbar, Jaquenod (Robert et Dolsee). — **LE LOCLE:** Vasquez; Martinez, Todeschini, Perly, Koller; Gardet (Chapatte), Aebischer, Cano; Chassot, Vermot, Pina (Bonnet). — **BUTS:** Gardet (penalty) et Vermot. — **ARBITRE:** M. Ferrara, de Nyon.

Après une semaine de repos forcé, due aux conditions météorologiques, les Loclois ont débuté le second tour du championnat par une victoire importante sur le terrain de Cortaillod. Grâce à une bonne première mi-temps, les Montagnards se sont assurés un succès légitime face à une équipe locale qui n'a pas récidivé sa prestation lors du premier tour au stade des Jeanneret. Les événements ont assez rapidement évolué en faveur des Loclois. Peu avant la demi-heure, Gardet ouvrait la marque à la faveur d'un penalty pour faute de main d'un défenseur local. Vermot assurait la victoire locloise juste avant la pause d'une belle reprise sur renvoi du gardien Decastel.

En seconde mi-temps, le match perdit de son intérêt, les Loclois se contentant de préserver leur avantage et

Cortaillod - Le Locle 0-2

les joueurs du Bas n'arrivant pas à tromper la vigilance de la défense montagnarde. (Mas.)

Audax - Béroche 0-1

AUDAX: Gonzales; Ph. Magne, Baïardi, Sermet, Juillard; Valentini (Prato), Binggeli, Burgisser; Descombes, Maire, Jannetta. — **BEROCHE:** Cassard; Ischi, Diverson, Tais, Mari-gliano; Frydig (Fehlbaum), Howald, Sanapo; Settecassi, Piseni (Perdrisat), Viglino. — **ARBITRE:** M. Michel Despland d'Yverdon. — **BUT:** Howald.

Les maîtres de céans ont une fois encore laissé échapper deux points qui se trouvaient à la portée de main. Ce match à quatre points pour chacun des antagonistes du jour n'a pas atteint un niveau de qualité exceptionnel, tant s'en faut. Bien que développant un volume de jeu supérieur à celui des gens de La Béroche, les pensionnaires de Serrières ont à nouveau raté quelques bonnes occasions de pointer victorieusement.

A l'appui de la moindre erreur adverse, les visiteurs ne manquèrent pas de tirer parti d'un mauvais renvoi d'un défenseur du lieu pour réussir l'unique but de cette confrontation à l'approche du tour d'horloge. La réaction des receveurs s'avéra cependant trop molle par la suite pour être positive. Le fait pour eux d'avoir dû oeuvrer pendant 40 minutes à 10 à la suite d'une expulsion n'arrangea par ailleurs nullement leurs affaires. (Cl. D.)

Corcelles - Superga 1-3.

Audax - Béroche 0-1.

Bôle - Saint-Blaise 6-2.

Autres résultats

Juniors interrégionaux B 2: Neuchâtel Xamax II - Fribourg 2-1; La Béroche - Lausanne II 1-1; Concordia - Morat 6-1.

Juniors interrégionaux C 2: Haute-rive - Le Parc 0-5; Dommidier - Richemond 5-0; Guin - Siviriez 2-2.

Troisième ligue: Couvet - La Sagne 2-3.

Quatrième ligue: L'Areuse Ia - Comète IIB 2-0; Serrières II - Gorgier Ib 7-1; Salento - Hauterive II 0-2; La Béroche II - Chaumont Ib 10-1; Gorgier Ia - Châtellard II 4-2; Comète IIa - Espagnol Ib 0-5; Cortaillod IIB - Saint-Blaise II 2-5; Pal Friul - Marin III 0-0; Dombresson Ia - Cornaux II 7-1; Le Landeron II - Cressier Ia 0-6. Le Landeron II - Cressier Ia 0-6; Coffrane - Floria IIB 5-1.

Juniors C: La Béroche - Neuchâtel Xamax II 4-1.

Voir autres informations sportives en page 16

En championnat suisse de ligue nationale B

Fleurier - Viège 7-10 (4-2, 2-5, 1-3)



Tschanz marque sur penalty après avoir «feinté» le gardien de Viège. (Impar-Charrère)

Patinoire de Belle-Roche, 1000 spectateurs, Fleurier joue sans P. Jeannin (blessé) et Viège sans Ch. Schmidt. **BUTS:** 12e Stauffer 1-0; 12e Stauffer 2-0; 12e W. Stuedler 3-0; 17e F. Wyssen 3-1; 18e Tschanz (penalty) 4-1; 18e B. Zenhäusern 4-2; 24e Tschanz 5-2; 26e Anthamatten 5-3; 26e A. Wyssen 5-4; 31e Anthamatten 5-5; 33e J. Stuedler 6-5; 40e B. Zenhäusern 6-6; 40e Anthamatten 6-7; 43e Stauffer 7-7; 52e A. Wyssen 7-8; 53e Peltonen 7-9; 56e Peltonen 7-10. — **PENALITES:** 2 fois 2 minutes contre Fleurier; idem contre Viège. — **FLEURIER:** Quadri; Kisslig, Grandjean; Emery, Girard; Stauffer, Dumais, Gaillard; J. Stuedler, Tschanz, W. Stuedler; Frossard, Rota, Kobler; Antoniotti. — **VIÈGE:** Truffer; Furrer, L. Schmidt; Roten, Mazotti; B. Zenhäusern, A. Wyssen, Anthamatten; Marx, Peltonen, Wyssen F.; Kuonen, W. Zenhäusern, Jäger; Zeiter, Matter. — **ARBITRES:** MM. Vögtlin et Stieger. Pour n'avoir pas su maîtriser une situation qui leur fut à plusieurs reprises assez largement favorable, les Fleurisants ont en fin de rencontre laissé filer entre leurs doigts deux points dont la substantielle valeur n'échappait à personne.

Et pourtant, tout a longtemps paru jouer en leur faveur. Après dix premières minutes de jeu passablement décousu au cours desquelles les deux formations se sont montrées incapables

de prendre l'initiative des opérations parce que notamment trop occupées à récupérer les passes manquées de l'adversaire, dont les pucks ainsi récupérés connaissaient souvent le même sort, un véritable coup de théâtre se produisit en l'espace de cinquante secondes. Installés dans le camp de défense valaisan, les Fleurisants trouvèrent soudain le chemin des filets adverses, Stauffer faisant mouche à deux reprises avant de voir quelques secondes plus tard Willy Stuedler conclure positivement une échappée solitaire.

Ainsi, en l'espace de quelques instants les Neuchâtelois s'étaient forgé un avantage de trois longueurs qui devait constituer a priori une relativement substantielle option sur la victoire. Cette impression se trouva d'ailleurs confirmée jusqu'au début du tiers intermédiaire, Tschanz ayant notamment transformé victorieusement un penalty accordé suite à une faute commise contre J. Stuedler qui s'en allait seul contre le gardien Truffer, ce but répondant à une réussite valaisanne.

Pourtant, bercés par la perspective d'un succès qui paraissait relativement facile, les Fleurisants tombèrent peu à peu dans un certain excès de confiance alors que parallèlement Viège prenait conscience que tout n'était pas perdu pour eux. Ils allaient bientôt se donner raison en l'emportant finalement par 10 à 7. J.-P. D.

Un vrai toupet on ne le remarque pas



HERZIG® (signe de garantie)

Le fin cheveu en fibre ALFA-5 reste neutre au changement de température, résiste à la lumière, couleur véritable et se soigne sans problème. Système SEYNO: fixation à vos propres cheveux (sans supplément de prix !)

TÉLÉPHONEZ-NOUS !

Nous spécialistes, travaillons en collaboration avec la maison HERZIG INTERNATIONAL, nous vous informons volontiers et sans engagement.

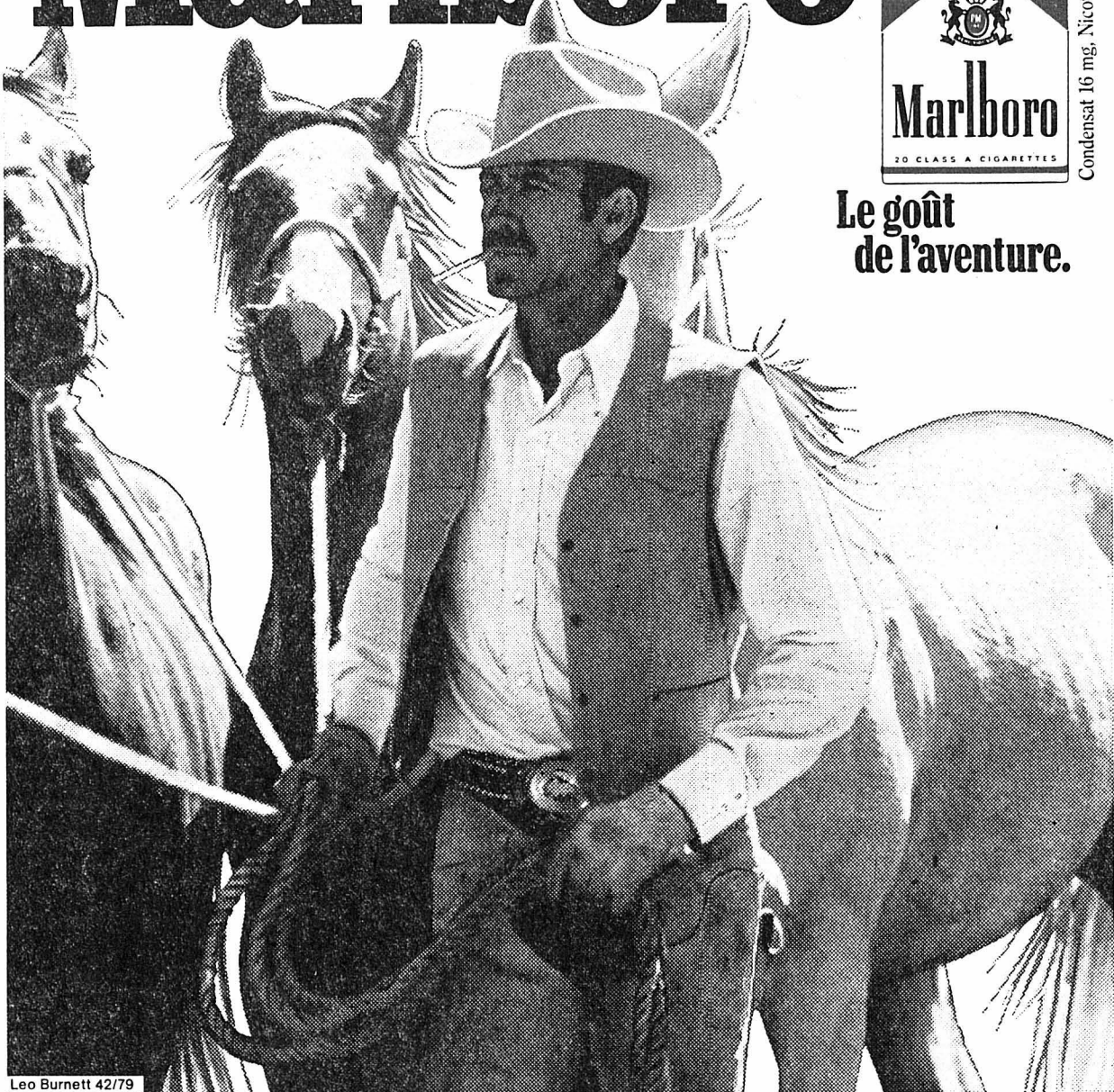
DEMIERRE BERNARD	2300 La Chaux-de-Fonds	039/23 19 89
MISEREZ RAYMONDE	2300 La Chaux-de-Fonds	039/22 66 02
RAPAGNETTA PASQUALE	2300 La Chaux-de-Fonds	039/23 25 66
MAYOR JACKY	2300 La Chaux-de-Fonds	039/22 21 60
JUMBO COIFFURE	2300 La Chaux-de-Fonds	039/26 63 63
JUAN RENÉ	2300 La Chaux-de-Fonds	039/22 20 55
BITTERLIN JEAN	2400 Le Locle	039/31 36 63
FOLLY COIFFURE	2052 Fontainemelon	038/53 20 33

Marlboro



Condensat 16 mg. Nicotine 1,2 mg

Le goût de l'aventure.



Leo Burnett 42/79

Café Métropole

le bistrot du Pod!

**Du lundi au samedi
OUVERT dès 6 heures!**

LUIGI vous attend

À LOUER
pour le 30 avril 1980

QUARTIER
DES FORGES

**PLACE DE
PARC**

DANS LE GARAGE
COLLECTIF

Tél. (039) 26 75 65
pendant les heures
de bureaux

natural

S'OCCUPE EFFICACEMENT DE VOS VACANCES!

NOUVEL-AN

du 29 décembre 1979 au 2 janvier 1980

PARIS Fr. 240.-
train et hôtel

NICE Fr. 345.-
train et hôtel

Possibilité de participer à des visites
et excursions facultatives.

Programme détaillé à votre disposition.

Renseignements et inscriptions:

Voyages NATURAL SA, 51, av. Léopold-Robert
2301 La Chaux-de-Fonds, Tél. 039 - 23 94 24
(entrée Rue Daniel-JeanRichard)

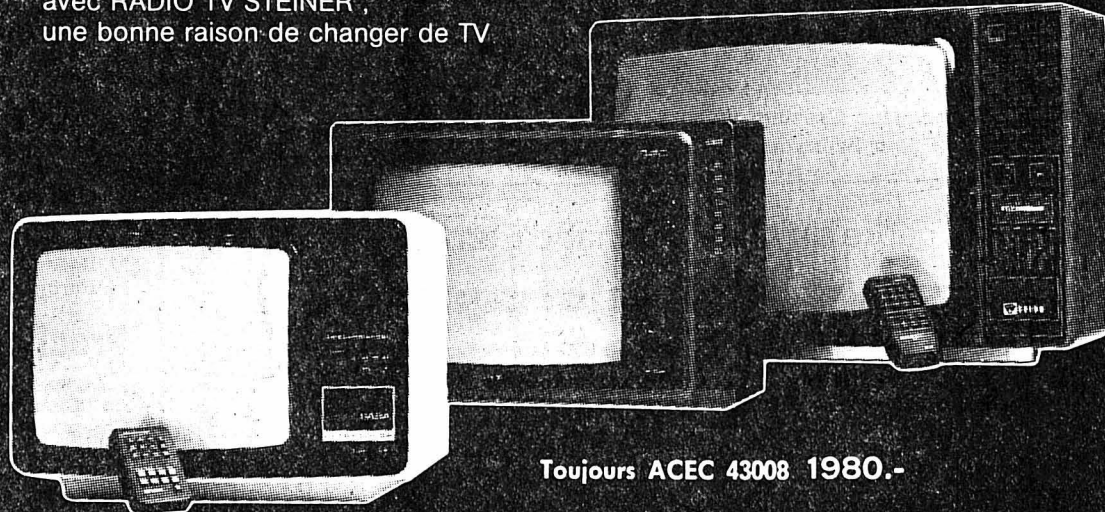
Nettoyages de bureaux

Couple sérieux et consciencieux est recherché pour le nettoyage des locaux de notre agence, à partir du 1er décembre 1979, chaque soir après 18 heures (environ 1 heure de travail).

Prière de contacter F. Matile, agent général de la Nationale Suisse Assurances, Jardinière 71. Tél. (039) 23 18 76.

Ça y est! FRANCE 1 COULEUR chez vous

avec RADIO TV STEINER,
une bonne raison de changer de TV



Toujours ACEC 43008 1980.-

*** moins reprise maximum de votre cher vieux TV!!**

N'hésitez pas: venez voir
le meilleur choix des meilleures
marques mondiales

Livraison gratuite Service
après-vente réputé: Carnet de
Chèques-Service, exclusif et sûr

*** Réglage simple de votre TV actuel
au télé-réseau, par Technicien,
chez vous pour 10.-,
un coup de fil, c'est si facile!

* 5 mois minimum

3 exemples-types

66 cm. avec télécommande:
ACEC 43007 *

12 programmes possibles
chassis Philips, finition bois
2 haut-parleurs frontaux

2595.- ou avec Système Steiner:

90.- par mois* TOUT COMPRIS
garanti tous risques

46 cm. le fameux «tube» TRINITRON:
SONY KV 1820
une qualité d'image remarquable
prise pour casque

1490.- ou avec Système Steiner:

52.- par mois* TOUT COMPRIS
garanti tous risques

42 cm. avec télécommande:

SABA 4258

12 programmes possibles
haut-parleur frontal

1575.- ou avec Système Steiner:

56.- par mois* TOUT COMPRIS
garanti tous risques

La Chaux-de-Fonds
53, Avenue Léopold-Robert
pour conseils à domicile

(039) 23 42 42
(038) 24 62 78

RADIO TV STEINER

On s'abonne en tout temps à L'IMPARTIAL



Prêt-à-porter
Masculin
Féminin
Avenue Léopold-Robert 38
annonce

PATINOIRE DES MÉLÈZES

LA CHAUX-DE-FONDS - BIENNE

DEMAIN à 20 heures

Location: Girard Tabacs; Tabatière du Théâtre; Bar Le Rallye; Buvette de la Patinoire; Tabacs des Forges; Naville Tabacs, rue Fritz-Courvoisier 2; Bourquin Tabacs, rue de la Balance 14

Prix des places: enfants Fr. 3.-; étudiants et AVS Fr. 6.-; pourtour adulte Fr. 8.-; gradin adulte Fr. 10.-; tribune assise Fr. 16.-

A Udine, la tradition a été respectée par les Transalpins

L'Italie a battu la Suisse 2 à 0

Stadio del Friuli, Udine, 30.000 spectateurs (guichets fermés). — BUTS : 26' Graziani 1-0 ; 40' Tardelli 2-0. — ARBITRE : M. Eriksson (Suède). — ITALIE : Zoff (46' Bordon) ; Sciera (84' Bellugi), Gentile, Collovati, Maldera ; Oriali, Antognoni, Tardelli ; Causio (70' Giordano), Rossi, Graziani. — SUISSE : Berbig ; Zappa, Schnyder, Bizzini, Heinz Hermann ; Barberis, Egli, Ponte, Andrey ; Pfister, Sulser (46' Brigger). — NOTES : l'Italie a eu trois capitaines successifs : Zoff, Causio puis Antognoni.



Rossi, surveillé de près par Egli et Barberis. (ASL)

GRACE A DEUX EXPLOITS

A Udine, l'équipe de Suisse, qui n'avait encore jamais gagné sur sol italien, a subi une nouvelle défaite prévisible contre l'Italie, en match international disputé devant 30.000 spectateurs. La formation helvétique, qui a été terrassée par deux exploits des attaquants italiens, s'est inclinée sur le score de 2-0 (2-0), au terme d'une rencontre qui n'a jamais atteint des sommets. Le public du Frioul, pourtant bien disposé envers son compatriote Enzo Bearzot, a d'ailleurs copieusement sifflé les siens au coup de sifflet final. Il faut dire que les Italiens, selon un scénario attendu, n'ont plus guère pris d'initiative une fois le succès assuré.

Une fois de plus, la formation helvétique est apparue intimidée. Et elle n'eut de réactions qu'après la pause, lorsque le score était acquis. Ce sursaut a coïncidé avec l'introduction de Brigger pour Sulser. L'attaquant des Grasshoppers a fortement déçu avant la pause tandis que le Valaisan, beaucoup plus remuant, a réussi à créer quelques brèches. Il a également revalorisé Ponte, qui évolua dès lors en véritable ailier gauche. Devant cette réserve des Italiens, c'est pourtant bien au niveau de l'attaque que l'équipe de Léo Walker a pêché, Pfister joua plus comme un demi supplémentaire et les latéraux Gentile et Maldera ont affiché leur intransigeance habituelle.

BERBIG N'EST PAS EN CAUSE

Bien que battu à deux reprises, Berbig n'a rien à se reprocher. Sur le premier but, le jaillissement de la tête de Graziani ne lui laissa aucune chance et sur le deuxième il réussit une parade remarquable sur le premier envoi de Causio, repris par Tardelli. Zappa, après des débuts hésitants, se montra

meilleur au fil des minutes tandis que Bizzini, face à Paolo Rossi, a démontré qu'à 31 ans il demeurait l'un des piliers de l'équipe. Schnyder a connu beaucoup de problèmes en première mi-temps face à la double opposition de Graziani et de Causio tandis que Heinz Hermann prit plus de risques après la pause.



Joie du marqueur Graziani et consécration pour Schnyder. (ASL)

En ligne médiane, Egli se contenta le plus souvent de suivre Antognoni. Il ne comprit pas toujours les idées de ses partenaires servettiens. Andrey, le plus souvent acculé sur la défensive, aurait mérité de réduire la marque à la 50ème minute, lorsque son tir extraordinaire frappa le montant des buts de Bordon. Face à Tardelli, Barberis eut un rendement intermittent. Pfister, légèrement grippé, se dépensa sans compter alors que Ponte comprit mieux son rôle après la pause. Quant à Sulser, il a été proprement muselé par le stopper Collovati et son successeur Brigger a marqué des points.

CHEZ LES ITALIENS

Causio en première mi-temps a laissé une forte impression. Mais, après la pause, les joueurs transalpins dans leur ensemble ont fait preuve de beaucoup de retenue et l'initiative des opérations revint pour la majeure partie du temps aux Suisses. Paolo Rossi, guère motivé, a déçu alors que dans l'entre-jeu, Oriali tint longtemps la vedette. Sur le plan défensif, Maldera et Gentile n'ont pas fait la moindre concession dans cette rencontre arbitrée de manière tatillonne par le Suédois Eriksson, lequel n'influa toutefois pas sur le cours des événements.

La partie en bref

La première alerte pour le gardien Berbig se produisit à la cinquième minute mais Paolo Rossi ratait sa reprise. Dix minutes plus tard, Andrey savait sur la ligne de but. A la 19ème minute, on notait une première action suisse par Pfister-Egli mais ce dernier ne pouvait armer son tir. Ce que réussissait deux minutes plus tard Zappa, qui trouvait Zoff à la parade. A la 22ème minute, Bizzini savait sur une bonne action d'Oriali. Et quatre minutes plus tard, un centre d'Antognoni « passait » Zappa. A la réception, Graziani se détendait magnifiquement et battait Berbig de la tête.

A la 30ème minute, un bon tir de Barberis ratait de peu la cible et le Servettien, dans la minute suivante, tirait un coup franc que Pfister déviait dans le filet extérieur. A la 39ème minute, un bon tir d'Oriali passait de peu à côté de la cage du gardien Berbig qui devait pourtant capituler une minute plus tard : un tir soudain de Causio le mettait en difficulté. Il se détendait bien mais ne pouvait que repousser l'envoi dans les pieds de Tardelli, lequel ne se faisait pas faute d'aggraver la marque.

Après la pause, le rythme baissait sensiblement et les Suisses s'assuraient la maîtrise du jeu. A la 50ème minute, Andrey adressait un maître tir du pied gauche des vingt mètres et Bordon, qui avait relayé Zoff dans la cage italienne, était sauvé par le montant droit de ses buts. On notait encore une bonne action Zappa-Egli à la 62ème minute, une volée de Giordano qui était entré pour Causio à la 70ème minute, et surtout un excellent tir de Barberis à la 77ème minute. Mais l'envoi du Serviettien était dévié en corner par le gardien Bordon. Et la rencontre s'achevait sur une action suspecte des défenseurs italiens au détriment de Brigger.

Dans le cadre du championnat d'Europe des nations France bat Tchécoslovaquie 2 à 1

Au Parc des Princes de Paris, devant 50.000 spectateurs, la France a quitté le championnat d'Europe des nations sur une victoire : elle a en effet battu la Tchécoslovaquie par 2-1 (0-0), dans une rencontre comptant pour le groupe éliminatoire cinq. Ce succès n'aura fait qu'aviver un peu plus les regrets des Français puisque la qualification ne devrait pas échapper aux Tchécoslovaques, qui accueillent le Luxembourg pour leur dernier match, le week-end prochain.

Cette victoire française, méritée, a été longue à se dessiner. Durant plus d'une heure de jeu, les attaquants de Michel Hidalgo se sont en effet brisés sur une défense très rugueuse et où le géant Ondrus faisait bonne garde. Mais, finalement, la formation tricolore trouva la faille à la 67ème minute, lorsque le Nantais Pecout, entré pour Lacombe après la pause, parvint à utiliser à bon escient un débordement d'Amisse. Neuf minutes plus tard, Rampillon doublait la mise d'un superbe tir pris de 20 mètres, avant que Kozak ne sauve l'honneur sur une bonne percée de Stambacher.

Au sein de cette formation tricolore, Lopez en défense, Petit et Rampillon au milieu du terrain, mais surtout Zimako et Amisse sur les côtés, ont été les meilleurs d'une équipe qui s'était tournée résolument vers l'offensive dès le coup de sifflet initial. En face, outre Ondrus, le blond Stambacher, véritable plaque tournante de l'équipe, a tenu la vedette. Panenka, en l'absence de son compère Nehoda (blessé), a par contre été plus discret.

LES ÉQUIPES ET LES MARQUEURS

Parc des Princes, 50.000 spectateurs. — ARBITRE : M. Brummeier (Autri-

che). — BUTS : 67e Pecout 1-0 ; 76e Rampillon 2-0 ; 80e Kozak 2-1. — FRANCE : Dropsy ; Battiston, Specht, Lopez, Bossis ; Petit, Moizan, Rampillon ; Zimako, Lacombe (46e Pecout), Amisse. — TCHECOSLOVAQUIE : Hruska ; Barmos, Ondrus, Jurkenic, Goegh ; Stambacher, Vizek, Panenka, Kozak ; Gajdusek, Kroupa (72e Masny).

CLASSEMENT DU GROUPE 5 : 1. France 6 matchs et 9 points ; 2. Tchécoslovaquie 5-8 ; 3. Suède 6-4 ; 4. Luxembourg 5-1. — Dernier match le 24 novembre : Tchécoslovaquie - Luxembourg.

Victoire de la Roumanie

Adversaire de la Suisse dans le prochain tour éliminatoire de la Coupe du monde, la Roumanie a remporté une petite victoire de 2-0 face à Chypre, dans le cadre du championnat d'Europe des Nations.



Le gardien suisse est battu, mais Andrey (No 8) sauve sur la ligne. (ASL)

On est désormais à jour en ligue A

Voici les résultats enregistrés au cours de ce week-end :

Match international
Italie - Suisse 2-0 (2-0).

Ligue nationale A
Chiasso - Chénois 2-1.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Grassh.	12	9	1	2	34-9	19
2. Zurich	12	8	2	2	35-19	18
3. Servette	12	7	3	2	32-12	17
4. Bâle	12	5	5	2	16-9	15
5. Sion	12	4	5	3	19-17	13
6. Lucerne	12	6	1	5	19-21	13
7. Saint-Gall	12	3	5	4	22-19	11
8. Chx-Fds	12	3	5	4	14-24	11
9. Neuchâtel	12	5	0	7	11-20	10
10. Chiasso	12	2	6	4	13-23	10
11. Chénois	12	2	5	5	17-19	9
12. Young Boys	12	4	1	7	18-25	9
13. Lausanne	12	2	3	7	9-21	7
14. Lugano	12	1	4	7	11-32	6

Ligue nationale B

Berne - Aarau 4-3.
Frauenfeld - Bellinzona 0-2.
Fribourg - Winterthur 2-0.
Granges - Rarogne 1-1.
Nordstern - Kriens 1-0.
Wettingen - Baden 7-3.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Bellinzona	11	5	6	0	17-7	16
2. Nordstern	11	6	4	1	23-15	16
3. Fribourg	11	7	1	3	18-7	15
4. Aarau	11	5	4	2	22-14	14
5. Frauenfeld	11	4	6	1	13-9	14
6. Berne	11	4	4	3	18-21	12
7. Winterth.	11	4	3	4	19-16	11
8. Wettingen	11	2	5	4	18-17	9
9. Vevey	11	3	3	5	17-18	9
10. Granges	11	2	5	4	18-20	9
11. Bienne	11	0	8	3	6-12	8
12. Kriens	11	2	3	6	13-22	7
13. Baden	11	3	1	7	15-26	7
14. Rarogne	11	2	3	6	8-21	7

Prochains matchs

Ligue nationale A : Bâle - Lugano, La Chaux-de-Fonds - Lucerne, Chiasso - Saint-Gall, Grasshoppers-Zurich, Lausanne - Chénois, Servette - Sion, Young Boys - Neuchâtel Xamax.

Ligue nationale B : Aarau - Fribourg, Baden - Vevey, Bellinzona -

Nordstern, Bienne - Berne, Kriens - Granges, Rarogne - Wettingen, Winterthur - Frauenfeld.

Première ligue

Groupe 1 : Fétigny - Bulle 1-4 ; Stade Lausanne - Orbe 2-1 ; Malley - Leytron 0-2 ; Meyrin - Stade nyonnais 2-1 ; Monthey - Martigny 2-2 ; Montreux - Etoile Carouge 0-1 ; Viège - Renens 1-2. — Classement : 1. Bulle, 12 matchs, 22 points ; 2. Etoile Carouge, 13-22 ; 3. Montreux et Martigny, 13-15 ; 5. Fétigny, 13-14 ; 6. Renens, 11-13 ; 7. Monthey et Leytron, 13-12 ; 9. Malley, 12-11 ; 10. Stader nyonnais, 13-11 ; 11. Orbe et Stade Lausanne, 13-10 ; 13. Meyrin, 13-9 ; 14. Viège, 13-2.

Groupe 2 : Allschwil - Laufen 1-1 ; Boncourt - Birsfelden 0-0 ; Boudry - Aurore 1-1 ; Delémont - Kœniz 3-1 ; Guin - Central 3-2 ; Longeau - Binningen 3-1 ; Lerchenfeld - Muttentz 0-7. — Classement : 1. Laufen, 13 matchs, 20 points ; 2. Aurore, 13-18 ; 3. Muttentz, 13-17 ; 4. Kœniz et Delémont, 12-14 ; 6. Allschwil, 12-13 ; 7. Boncourt, 12-12 ; 8. Central, 13-12 ; 9. Boudry, 13-11 ; 10. Birsfelden et Guin, 13-10 ; 12. Lerchenfeld, 12-9 ; 13. Longeau, 13-9 ; 14. Binningen, 12-7.

Groupe 3 : Emmenbrücke - Sursee 4-3 ; Glattbrugg - Blue Stars renvoyé ; Herzogenbuchsee - Emmen 2-5 ; Schaffhouse - Soleure 0-0 ; Suhr - Unterstrass 2-1 ; Turicum - Oberentfelden renvoyé ; Young Fellows - Derendingen renvoyé. — Classement : 1. Emmen, 12 matchs, 19 points ; 2. Emmenbrücke, 13-19 ; 3. Suhr, 12-16 ; 4. Sursee, 12-15 ; 5. Derendingen, 10-13 ; 6. Soleure, 13-13 ; 7. Turicum, 11-12 ; 8. Young Fellows, 11-10 ; 9. Schaffhouse, 12-10 ; 10. Blue Stars, 10-9 ; 11. Oberentfelden, 11-8 ; 12. Herzogenbuchsee, 12-7 ; 13. Glattbrugg, 11-6 ; 14. Unterstrass, 12-5.

Groupe 4 : Altstätten - Bruhl 3-0 ; Gossau - Staefa 3-4 ; Mendrisio-star - Morbio 2-1 ; Ruti - Locarno renvoyé ; Uzwil - FC Zoug renvoyé ; Vaduz - Ibach 3-1 ; SC Zoug - Balzers 7-1. — Classement : 1. Altstätten, 12 matchs, 19 points ; 2. Locarno, 12-18 ; 3. Mendrisio-star 11-16 ; 4. Ibach, 12-16 ; 5. Balzers, 13-16 ; 6. Vaduz, 13-13 ; 7. Staefa, 13-11 ; 8. Ruti, 10-10 ; 9. Uzwil et Morbio, 11-9 ; 11. Gossau, 13-9 ; 12. Bruhl, 12-8 ; 13. SC Zoug, 12-7 ; 14. FC Zoug, 11-5.



Vevey a été tenu en échec chez lui par Bienne 0-0. Ci-dessus, Marchi est aux prises avec Delacrétaz. (ASL)

Entraîneurs satisfaits

● Interrogé à l'issue de la partie, Enzo Bearzot se déclarait très satisfait. « Les consignes que j'avais données ont été appliquées à la lettre », précisait-il. « Une première mi-temps à l'énergie, où nous avons bien joué, une autre à l'économie. Dans le football, il faut savoir se préparer et administrer un avantage. Sur ce plan là, je suis particulièrement content. » Enzo Bearzot s'est d'autre part déclaré « impressionné par des joueurs de la valeur de Zappa et Bizzini ».

● Léo Walker livrait son opinion dans les vestiaires helvétiques. « Je ne suis pas déçu par mon équipe », confiait-il, avant d'ajouter : « Je regrette seulement que Sulser, qui connaît beaucoup d'ennuis musculaires et ne s'entraîne guère ces temps, n'ait pas eu suffisamment de forces. Contre un tel adversaire, il faut des hommes au meilleur de leur condition. »

L'entraîneur suisse estimait également que sa formation avait fait bonne contenance après la pause. « Je suis satisfait de ma défense et de mon milieu de terrain », expliquait-il, avant de conclure : « Au-delà du résultat, un tel match apporte tout de même des enseignements précieux. »

Voir autres informations sportives en page 19

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit.
Vous recevez l'argent dans le minimum
de temps et avec le **maximum de discrétion.**

Vous êtes aussi assuré en cas de décès.
Vos héritiers ne seront pas importunés;
notre assurance paiera.



Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans
caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds,
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039 - 231612

Je désire Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP Lieu

ACTION pendant 15 jours

VIN ROUGE ÉTRANGER

anciennement de la Cuisine Populaire

Fr. 1.95 le litre

Fr. 2.05 à domicile

Ouvert le dimanche de 8 h. à 10 h.
LAITERIE DU COLLÈGE G. VOIROL
Collège 17 - Tél. (039) 22 32 23

Nous offrons à louer, place de l'Hôtel-de-Ville à La
Chaux-de-Fonds, dans immeuble entièrement rénové,
avec ascenseur et confort moderne, des

LOCAUX PROFESSIONNELS

pouvant convenir à: des cabinets médicaux, dentaires,
paramédicaux, à des études d'avocats ou notaires, à
des bureaux commerciaux; surface par étage: 91 m2,
les dispositions intérieures peuvent être modifiées
selon les besoins durant les transformations; mise à
disposition à partir du début de 1980.

S'adresser à: RÉGIES S. A., fiduciaire, ruelle Mayor 2
à NEUCHÂTEL, tél. (039) 25 46 38.

Pour un avenir
sans soucis

Rentenanstalt



Agence générale de Neuchâtel, tél. 038. 25 17 16

POLISSEURS

et

PERSONNEL MASCULIN

sont demandés.

S'adresser:

rue du Doubs 21, La Chaux-de-Fonds.

Un pneu d'hiver, un succès à l'échelle européenne. UNIROYAL MS PLUS



Plusieurs raisons justifient le
choix d'UNIROYAL MS Plus
dès le premier coup de froid :

1. Il constitue un pneu antidérapant remarquable, à tel point qu'il a reçu la meilleure distinction sur glace lors du grand test des pneus d'hiver regroupant les marques les plus importantes.

2. Grâce à son profil fortement dentelé, capable d'appliquer une force de traction énorme sur la neige et le verglas, il représente une véritable alternative aux pneus à clous.

3. Le MS Plus d'UNIROYAL assure un confort supérieur ainsi qu'une meilleure stabilité dans les virages et les rectilignes, sur routes sèches également.

4. Comme pour tout pneu à ceinture d'acier d'UNIROYAL, sa résistance au roulement diminuée lui confère une grande longévité (kilométrage).

5. Le MS Plus est un pneu à ceinture d'acier qui, par ses méthodes de fabrication des plus modernes, offre une sécurité indéniable.

Un pneu d'hiver classé No. 1 sur le marché européen, c'est une garantie de qualité. Réservez d'ores et déjà vos pneus d'hiver UNIROYAL MS Plus chez votre garagiste ou votre spécialiste en pneus.



Pour nous la sécurité passe avant tout.

APPARTEMENT

de 3 pièces, salle de bain, WC, chauffage central, est à louer tout de suite ou pour date à convenir, rue Alexis-Marie-Piaget 51.

Loyer: Fr. 430.-, charges comprises.
S'adresser à la Gérance Bolliger, rue du Grenier 27, tél. (039) 22 12 85.

A louer dès le 1er décembre

appartement

de 3 chambres sans confort, 4e étage, rue des Sorbiers. Prix: Fr. 160.-.

Tél. (039) 23 68 54 ou (039) 23 00 85.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot
(minimum 10 mots)

à l'exclusion de toute annonce
commerciale ou ayant
une certaine importance

A vendre

SALLE À MANGER en chêne massif, comprenant: vaisselier, grande table + 6 chaises. Fr. 3500.-. Cause départ. Urgent. Tél. (039) 23 95 64.

VAISSELIER rustique et buffet de cuisine formica blanc et brun. Tél. (039) 26 54 87.

SALLE À MANGER, jolie, chêne, sculpture. Tél. (039) 22 55 37 après 17 heures.

TÉLÉVISEUR MEDIATOR couleur. Valeur Fr. 4000.- cédé Fr. 1500.-, cause départ. Tél. (039) 23 02 30, heures repas.

Demandes à acheter

POUPEES, POUpons achetés dès Fr. 80.- pour créer musée. Egalement tous jouets, accessoires et objets, même miniatures. Avant 1930. Mme Forney, tél. 039/23 88 07. Déplacements.

LE LOCLE

Demandes à acheter

CADRES ET TABLEAUX même en mauvais état. Tél. (039) 31 64 54.

A vendre

BATTERIE «SONOR», 2 grosses caisses. Très bon état. Tél. (039) 31 64 54.

OFFRES D'EMPLOIS

NOUS CHERCHONS

monteurs-électriciens

Places stables. Avantages sociaux. Dès que possible ou date à convenir.

Ecrire à ELEXA S.A., avenue de la Gare 12, 2002 Neuchâtel.

Société suisse cherche

REPRESENTANTS (ES)

Pas de porte-à-porte. Si vous possédez voiture, téléphonez pour rendez-vous au (066) 72 27 41.

APPARTEMENT

de 3 pièces, salle de bain, WC, chauffage central, est à louer tout de suite ou pour date à convenir, rue du Crêt.

Loyer: Fr. 385.-, charges comprises.
S'adresser à la Gérance Bolliger, rue du Grenier 27, tél. (039) 22 12 85.

A louer pour tout de suite ou date à convenir, Croix-Fédérale 27 c

appartement 2 pièces

grande cuisine, cuisinière installée, hall, WC-bain, cave et Coditel.
Loyer mensuel: Fr. 420.-, toutes charges comprises (chauffage, eau, gaz, taxe Coditel).

S'adresser à Gérancia S.A., Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

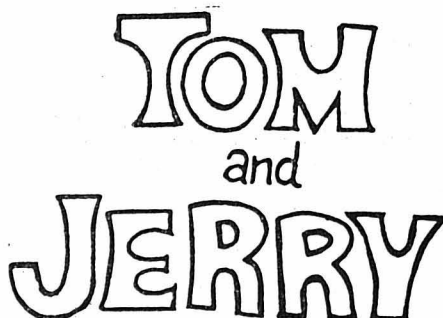
DEMANDES D'EMPLOIS

Ouvrière ayant travaillé dans fabrique de boîtes et fabrique de bracelets, cherche

changement de situation

Eventuellement autre partie d'horlogerie.

Ecrire sous chiffre AD 26643 au bureau de L'Impartial



© COSMOPRESS, GENÈVE

DIST. EDITORS PRESS SERVICE, INC.

308

LA NOUVELLE FORD TAUNUS



Vous obtenez une Ford Taunus pour 11990.- francs.
Le modèle illustré (Taunus GL) coûte 14440.- francs.

SÉCURITÉ ACCRUE

La sécurité de la Taunus a toujours été évidente: châssis élaboré, voie extra-large, habitacle rigide, équipement de sécurité complet Ford. Aujourd'hui, la Taunus est la familiale la plus achetée d'Europe - et de Suisse! Elle est plus sûre que jamais, avec plus de sécurité que jamais:

- **Visibilité améliorée:** vitrage agrandi (gain de 41% vers l'arrière et de 25% sur les côtés), nouveaux dégivrateurs latéraux, nouveaux appuis-tête ajourés.
- **Signalisation améliorée:** nouveaux clignotants enveloppants, nouveaux feux arrière agrandis.
- **Tenue de route améliorée:** nouveaux amortisseurs arrière à gaz, nouveau tarage du châssis, nouveaux stabilisateurs.



Nouveau: le cockpit de la Taunus

CONFORT ACCRU

La Taunus a toujours offert un intérieur spacieux et confortable sous un volume compact. Ainsi qu'un vaste coffre. Elle est très silencieuse grâce à une insonorisation soignée et à des moteurs discrets. Aujourd'hui, la Taunus est la six-cylindres la plus achetée de Suisse! Elle est plus confortable que jamais:

- **Confort des sièges amélioré:** sièges à suspension Pullmaflex tout à fait nouveaux, avec rembourrage en mousse épaisse assurant un soutien dorsal et latéral parfait. Nouveau: fermoirs de ceintures ancrés aux sièges pour accroître le confort.
- **Accessibilité améliorée:** le pavillon plus étiré accroît la garde au toit.
- **Maniement et climatisation améliorés:** nouvelle console suspendue, ouïes d'aération centrale supplémentaires.



Nouveau: les sièges Pullmaflex

ECONOMIE ACCRUE

Qualité allemande et flexibilité face aux besoins des clients sont une tradition Taunus. L'éventail actuel: 2 berlines, 1 vaste break, 7 versions d'équipement et 6 moteurs (dont 2 V6) qui se caractérisent par une puissance accrue (p.ex. 2,3 l: 114 ch DIN) et une consommation réduite:

- **Sobriété accrue:** jusqu'à 9,5% d'économie grâce aux nouveautés suivantes: Thermostat à viscosité. Carburateur à Venturi variable (1,3 & 1,6 l). Allumage transistorisé, améliorations aux culasses, chambres de combustion, arbres à cames, soupapes (V6). Nouveau: 2 moteurs à essence normale.
- **Contre-valeur accrue:** grâce au traitement anticorrosion renforcé et au traitement des cavités.
- **Entretien plus économique:** embrayage et freins autorégulateurs, nouveaux pare-chocs et moulures de protection latérale.

Sécurité comprise.



Le signe du bon sens.

Garage des Trois-Rois S.A.
J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81 - Av. Léopold-Robert 92 - Serre 102
Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01
Le Locle: Rue de France 51, tél. (039) 31 24 31

PRECIMED

CH-2400 Le Locle

PRECIMED S.A., Fabricant de stimulateurs cardiaques, Le Locle désire engager un

ingénieur ETS électronicien

auquel sera confié tout d'abord la mise en place et le bon fonctionnement d'un nouveau département de tests et d'assemblage de circuits intégrés CMOS - LSI.

Un ingénieur ne disposant pas de connaissances spécifiques en ce domaine serait formé par nos soins.

Faire offre d'emploi manuscrite avec curriculum vitae et photo à Precimed S.A., Tourelles 17, 2400 Le Locle.

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon SA

Usine no 13 Tramelan

NOUS CHERCHONS

mécanicien régleur

pour nos machines de fabrication d'ébauches horlogerie

contrôleur

chargé de l'application des normes de qualité en production

mécanicien de précision

auquel nous confierons des tâches d'automatisation et la réalisation d'outillages spéciaux.

Ces postes offrent des possibilités d'évolution pour des personnes compétentes.

Les candidats sont invités à adresser leurs offres de services directement à l'usine de Tramelan, ou à prendre contact par téléphone au (032) 97 49 71 afin de définir la date d'une entrevue.

Cartes de visite - Imprimerie Courvoisier SA

A vendre
APPARTEMENT
de 3 1/2 pièces

tout confort. Situation: avenue Léopold-Robert.

Ecrire sous chiffre HD 26644, au bureau de L'Impartial.

APPARTEMENT

de 6 pièces, salle de bain, WC, cheminée de salon, chauffage central, tout confort, est à louer pour le 31 janvier 1980, à la rue du Pont 21.

S'adresser à la Gérance Bolliger, rue du Grenier 27, tél. (039) 22 12 85.

A louer pour tout de suite ou date à convenir, à La Chaux-de-Fonds, rue des Fleurs 34

BEL APPARTEMENT

de 2 grandes pièces, cuisine, chambre-haute attenante à l'appartement, tout confort.

S'adresser à la Gérance des immeubles de l'Etat, 2001 Neuchâtel, rue du Seyon 10, tél. (038) 22 34 16.

A louer pour le 31 janvier 1980,

APPARTEMENT

3 1/2 pièces, tout confort, Cernil-Antoine 11, 6e étage. Mme Braichotte, tél. (039) 22 64 23, de 18 h. à 19 h. 30.

Championnat suisse de gymnastique à l'artistique, à Ruti Premier titre national pour les Neuchâtelois grâce à la performance de Jean-Pierre Jaquet

En réussissant le meilleur exercice de la journée à la barre fixe, le Neuchâtelois Jean-Pierre Jaquet (24 ans) a battu le jeune espoir bernois Markus Lehmann, qui faisait figure de favori, s'assurant ainsi son premier titre national aux championnats suisses, à Ruti. Alors que Jaquet prit tous les risques dans ce dernier exercice, ce qui lui valut la meilleure note du jour (9,70), Lehmann assura sa démonstration et se contenta d'un 9,40. Ainsi, pour cinq centièmes de point. Il était battu sur le fil par son rival neuchâtelois. Quelques 800 spectateurs ont suivi ce concours complet qui ne comportait que le programme libre. Dans l'ensemble, et malgré l'absence du champion en titre Philippe Gaille (blessé), le niveau général sur les différents agrès a été assez relevé. Avec Marco Piatti, qui a remporté deux médailles d'or, Urs Meister, Markus Lehmann et le nouveau champion suisse du concours multiple Jean-Pierre Jaquet, ce ne sont pas moins de quatre gymnastes qui ont remporté leur premier titre au cours des championnats suisses aux engins. Seul le Lucernois Uli Bachmann, champion national en 1977 au cheval d'arçon, a réussi à rééditer son exploit en signant une victoire aux barres parallèles, titre qu'il avait déjà acquis en 1975.

LES ÉLIMINATOIRES

Samedi après-midi lors des éliminatoires, concours de bonne qualité, où nous observons les gymnastes du cadre A très à l'aise, mais sur la réserve en vue de la finale du soir. Nous regrettons l'absence de Philippe Gaille, champion en titre, qui légèrement blessé préfère renoncer pour ne pas compromettre ses chances pour les championnats du monde. Une belle lutte est engagée chez les jeunes qui nous présentent des difficultés de bonne valeur, mais pas toujours très bien maîtrisées. A l'issue de ces éliminatoires, nous relevons la 4e place de Jean-Pierre Jaquet, très régulier durant tout le concours et qui, sans un petit incident au sol, sorti du praticable, se serait classé 2e. Une belle performance également du jeune Subièrois Christian Vicky qui termine à la 19e place. Lui-même ne se voyait pas dans les 20 premiers avant le concours, si bien qu'il crée une agréable surprise, d'autant plus qu'il ne peut pas maîtriser son diamidov aux barres parallèles, ce qui lui fait perdre une place, mais ceci n'a pas beaucoup d'importance car pour lui l'essentiel est de prendre des risques, il a osé, malheureusement pour lui ils ne sont pas payants cette fois-ci.

SIX CANDIDATS POUR LE TITRE

Finale passionnante puisque six gymnastes peuvent prétendre au titre, soit Schmid, Lehmann, Piatti, Jaquet, Giess et Meister. A l'issue du concours au sol, Jean-Pierre Jaquet présente une splendide double-salto arrière, et il se trouve au 2e rang à cinq centièmes derrière Meister très à l'aise, (9,45 points). Au cheval-arçons, Jaquet réalise la meilleure note, 9,35 points en compagnie de Lehmann et Piatti, et se trouve 1er au classement provisoire. Il présente alors une excellente exhibition aux anneaux, 9,45 points mais Markus Lehmann s'accroche, 9,50 points et vient le rejoindre en tête du classement. A la moitié du concours, rien n'est dit, aussi les six gymnastes ont encore toutes leurs chances. Le concours tient ses promesses puisqu'on se départage à coup de cinq centièmes. Le saut de cheval risque d'être déterminant tant cette discipline est difficile et les points vite perdus. Lehmann réalise 9,55 points, alors que Jaquet voit son saut un peu court et n'obtient que 9,30 points.

LA TENSION MONTE

Dès lors, Lehmann est seul en tête avec 0,25 point d'avance sur Jaquet. A l'issue du saut, quatre gymnastes sont encore dans le coup, Schmid et Giess étant quelque peu distancés. C'est la première fois de la soirée que l'écart

est si grand entre le premier et le deuxième. Dès lors la tension devient extrême mais les gymnastes font preuve d'une maîtrise exemplaire. Lehmann joue la carte de la sûreté alors que Jaquet prend tous les risques aux barres parallèles et il maîtrise parfaitement un salto-dessous comme entrée et son diamidov et une sortie double-salto qui lui valent 9,40 points. Note identique à celle de Lehmann qui présente un tour classique. Le retard du Neuchâtelois n'est pas comblé d'autant plus que Piatti, très à l'aise dans un tour truffé de difficultés, totalise 9,50 points et rejoint Jaquet au deuxième rang.

LA BARRE FIXE DÉCISIVE

Lehmann présente un tour sans faute mais de conception trop simple et totalise un 9,40 points. Piatti attaque à fond et termine son tour avec un triple salto qui lui vaut 9,60 points. Jaquet suit l'exemple et avec une maîtrise de champion présente un tour de valeur mondiale, en maîtrisant un jaeger très aérien, et comme sortie une double vrille à la station qui lui permet d'obtenir 9,70 points, meilleure note du concours. Jaquet est champion suisse à cinq centièmes devant Markus

Lehmann; le risque paye, ce qui est tout à l'honneur du Neuchâtelois qui fait preuve d'une maîtrise exceptionnelle. Il obtient une première place très disputée en cours de soirée mais nullement contestée à l'issue du concours.

FINALES PAR ENGINS

Jean-Pierre Jaquet a quelque peine à retrouver dimanche sa sérénité et sa concentration du samedi soir. Il participe à cinq finales. Au sol, Jean-Pierre Jaquet a peu de chances de récolter une médaille car il part avec la cinquième note. En maîtrisant mal son élan pour le double salto, il a une grosse hésitation à la suite de ce dernier qui lui enlève le dernier petit espoir de médaille. Il termine cinquième, Meister très aérien est champion suisse de cette discipline.

Au cheval-arçons, Jean-Pierre est troisième avec un tour manquant quelque peu de rythme. Piatti est champion suisse avec un tour merveilleux d'aisance. Aux anneaux, Jean-Pierre Jaquet se trouve deuxième derrière Markus Lehmann pour cinq centièmes. Deux tours relativement de même valeur en ce qui concerne ces deux gymnastes. Au saut de cheval, Jean-Pierre Jaquet n'est pas sélectionné, on note le magnifique saut de Piatti qui lui permet de décrocher à nouveau un titre dans cette discipline.

Aux barres parallèles, Jean-Pierre Jaquet obtient une quatrième place en présentant un tour moins sûr que la veille. Il manque la médaille de bronze pour 2 centièmes. Elle lui a certainement échappé lors de sa sortie double salto trop basse et qui a entraîné une station non maîtrisée. A cette discipline, un coup de chapeau pour Uli Bachmann qui remporte la première place avec un 9,60 points. Enfin, à la barre fixe, Jean-Pierre Jaquet retrouve tous ses moyens et présente un tour proche de la perfection tant sur le plan de la maîtrise que de la virtuosité. Son jaeger est très dégagé et il réalise un 9,60 points mérité qui lui vaut le titre de champion suisse à cet engin.

J.-P. H.

Résultats de ces deux journées

Individuels : 1. Jean-Pierre Jaquet

(Neuchâtel) 56,60 (9,40 au sol, 9,35 au cheval arçons, 9,45 aux anneaux, 9,30 au saut de cheval, 9,40 aux barres parallèles, 9,70 à la barre fixe); 2. Markus Lehmann (Berne) 56,55 (9,35, 9,35, 9,50, 9,55, 9,40, 9,40); 3. Marco Piatti (Hinwil) 56,45 (9,25, 9,35, 9,30, 9,50, 9,50, 9,60); 4. Urs Meister (Schaffhouse) 56,00; 5. Peter Schmid (Winterthour) 55,50; 6. Renato Giess (Genève) 55,45; 7. Daniel Wunderlin (Ruti) et Uli Bachmann (Lucerne) 54,90; 8. Sepp Zellweger (Saint-Margrethen) 54,60; 9. Viktor Obrist (Sul) 55,45.

FINALES PAR ENGINS

Sol: 1. Urs Meister (Schaffhouse) 18,87 (9,37, note moyenne de la veille + 9,50); 2. Markus Lehmann (Berne) 18,70 (9,40 + 9,30); 3. Marco Piatti (Hinwil) 18,52 (9,22 + 9,30); 4. Daniel Wunderlin (Ruti) 18,40 (9,20 + 9,20); 5. Jean-Pierre Jaquet (Neuchâtel) 17,97 (9,07 + 8,90); 6. Sepp Zellweger (St-Margarethen) 17,77 (9,02 + 8,75); 7. Anton Haefliger (Altburon) 17,17 (8,52 + 8,65).

Cheval arçons: 1. Piatti 18,72 (9,32 + 9,40); 2. Lehmann 18,55 (9,20 + 9,35);

3. Jaquet 18,52 (9,22 + 9,30); 4. Renato

Giess (Genève) 18,35 (9,05 + 9,30); 5. Peter Schmid (Stammheimertal) 18,22 (9,02 + 9,20); 6. Zellweger 18,00 (9,00 + 9,00); 7. Wunderlin 17,77 (8,97 + 8,80); 8. Haefliger 17,67 (8,92 + 8,75).

Anneaux: 1. Lehmann 18,70 (9,30 + 9,40); 2. Jaquet 18,65 (9,35 + 9,30); 3. Meister 18,42 (9,12 + 9,30); 4. Schmid 17,95 (9,20 + 8,75); 5. Zellweger 17,80 (8,80 + 9,00); 6. Wunderlin 17,62 (8,82 + 8,80); 7. Martino Wyrsch (Freienstein) 17,05 (8,85 + 8,20).

Saut de cheval: 1. Piatti 18,97 (9,50 + 9,47); 2. Meister 18,89 (9,42 + 9,47); 3. Giess 18,84 (9,37 + 9,47); 4. Wunderlin 18,72 (9,37 + 9,35); 5. Wyrsch 18,54 (9,42 + 9,12); 6. Bachmann 18,47 (9,27 + 9,20).

Barres parallèles: 1. Bachmann 18,87 (9,27 + 9,60); 2. Schmid 18,67 (9,42 + 9,25); 3. Piatti 18,62 (9,22 + 9,40); 4. Giess 18,60 (9,25 + 9,35); 5. Jaquet 18,60 (9,35 + 9,25); 6. Lehmann 18,42 (9,22 + 9,20); 7. Meister 18,15 (9,10 + 9,05); 8. Zellweger 17,80 (9,00 + 8,80).

Barre fixe: 1. Jaquet 19,10 (9,50 + 9,60); 2. Piatti 19,05 (9,45 + 9,60); 3. Wunderlin 18,72 (9,32 + 9,40); 4. Lehmann 18,42 (9,12 + 9,30); 5. Meister 18,42 (9,22 + 9,20); 6. Bachmann 18,35 (9,15 + 9,20); 7. Zellweger 18,05 (9,20 + 8,85).



Pour la première fois dans l'histoire de la gymnastique neuchâteloise, le titre est revenu à J.-P. Jaquet (au centre). A droite, Marco Piatti et à gauche Markus Lehmann. (bélino AP)

Les Zurichoises championnes suisses par équipes Neuchâtel remporte la médaille d'argent

Pourtant privé de Romi Kessler (au repos) et de Cordelia Vanza (blessée), Zurich a remporté pour la troisième fois consécutive le championnat suisse par équipes, devant les Neuchâteloises. Cette compétition, disputée en présence de 600 spectateurs à Windisch, a démontré le fossé qui sépare les gymnastes de l'équipe nationale des autres.

Individuellement, les meilleures ont été Marielle Perret (Neuchâtel) avec 37,10 points, devant la Fribourgeoise Claudia Rossier (37,05) et la Zurichoise Theres Haefliger (36,55).

Yvonne Schumacher, quatrième avec 36,40 points, s'est assurée la qualification pour les championnats du monde de Fort Worth (EU). Résultats :

CATEGORIE A : 1. Zurich I (Elena Mango, Kathrin Pfenninger, Evelyn Hutter, Theres Haefliger, Gaby Kreiner, Franziska Schenk) 142,65 points; 2. Neuchâtel (Marielle Perret, Olivia Matiel, Valérie Gilliéron, Gaby Smutny, Anne-France Buschini) 139,95 points; 3. Fribourg (Claudia Rossier, Bettina Martin, Sophie Berger, Christiane Schmutz, Nathalie Coquoz, Ma-

rie-Claude Monney) 138,45 points; 4. Genève 137,20 points; 5. Bâle-Ville 136,45 points; 6. Zurich II, 133,60 points; 7. Aarau 131 points; 8. Lucerne 124,50 points.

CATEGORIE B : 1. Aarau 133,70 points.

Les sélectionnées pour les mondiaux

A l'issue du championnat, la sélection suisse pour les championnats du monde a été définitivement formée ainsi:

Romi Kessler (Wald), Yvonne Schumacher (Sulz), Claudia Rossier (Guin), Cordelia Vanza (Seuzach), MARIELLE PERRET (NEUCHÂTEL), Theres Haefliger (Niederglatt), Karin Thrier (Frauenfeld, remplaçante). Entraîneur: JEAN-CLAUDE BAYS (CORTAILLOD), chef d'équipe: Gabi Schneider (Glockhausen), médecin: DR EDUARD MEYER (BIENNE), pianiste: Peter Dübler (Kallern).

Patinage, finale romande des cadets à Leysin La Chaux-de-Fonnière Séverine Vuitel triomphe

La Chaux-de-Fonnière Séverine Vuitel a remporté le titre de championne romande dans la catégorie des cadets au cours des championnats romands qui se sont déroulés à Leysin, par un temps ensoleillé mais sous une température frigorifique de moins 11 degrés. Les résultats:

Filles, cadettes: 1. Séverine Vuitel (La Chaux-de-Fonds) 77,20 points; 2. Nathalie Maurer (La Chaux-de-Fonds) 77,10; 3. Nathalie Jaccard (Yverdon) 76,20.

Juniors: 1. Florianne Mevillot (Lausanne) 91,42 points; 2. Michèle

Claret (Lausanne) 89,54; 3. Véronique Layat (Genève) 86,52.

Seniors: 1. Corinne Rovero (Yverdon) 88,54 points; 2. Diana Barbacci (La Chaux-de-Fonds) 85,52; 3. Donatella Leonelli (Genève) 82,58.

Garçons, juniors: 1. Didier Dieufils (Genève) 84,88 points; 2. Patrick Grosskost (Ajoie) 79,02; 3. Pierre Ogay (Lausanne) 75,96.

Seniors A: 1. Marco Scheibler (Lausanne) 90,70 points.

Seniors B: 1. Paul Sonderegger (Genève) 82,30 points.

Automobilisme

Domination scandinave au Rallye de Grande-Bretagne

Les pilotes scandinaves ont dominé la première journée du Rallye de Grande-Bretagne, qui compte pour le championnat du monde de la spécialité. Au terme des cinq premières épreuves spéciales, on trouvait deux Finlandais aux deux premières places du classement. Mais rien n'est encore dit. Le rallye se dispute sur quatre jours et il comporte, au total, 60 épreuves spéciales. Classement après les cinq premières « spéciales »:

1. Markku Alen (Fin) Lancia Stratos, 23'18; 2. Hannu Mikkola (Fin) Ford Escort, 23'39; 3. Stig Blomqvist (Su) Saab, 23'56; 4. Tony Pond (GB) Talbot, 23'56; 5. Jean-Luc Therier (Fr) Toyota et Roger Clark (GB) Ford Escort, 24'00.

Hippisme

Encore une victoire pour Thomas Fuchs

Le Suisse Thomas Fuchs a signé sa deuxième victoire en 48 heures, dans le cadre du concours en salle de Toronto, dernière étape de la tournée nord-américaine. Résultats :

SAUT AU CHRONO: 1. Thomas Fuchs (Suisse) avec Tullis Lass, 47'97; 2. Terry Rudd (EU) Fat City, 48'80; 3. Melanie Smith (EU) Calypso, 49'51.

Saut aux points par nations: 1. Etats-Unis 87; 2. Suisse 70; 3. Canada 56.

INDIVIDUELS: 1. Thomas Fuchs, Terry Rudd et Harvey Smith, 36.

Voir autres informations sportives en page 22



Une magnifique attitude du nouveau champion à la barre fixe.

(bélino AP)

EXPO SPÉCIALE, HÔTEL FLEUR DE LYS LA CHAUX-DE-FONDS

**TV, ENSEMBLES HI-FI,
VIDÉO D'OCCASION**, entièrement
révisés, avec **GARANTIE**,
à des prix étonnants!

EN DÉMONSTRATION:
Installation de surveillance VIDÉO
(caméra, moniteur sonores)
à enlever pour 990.-
PROFITEZ-EN!

EN GRANDE PREMIÈRE
démonstration de l'Ecran
Cinéma-TV Grundig 9000

**Venez: les 22-23 de 14 à 22 h.
24 nov. de 10 à 22 h.**

RADIO TV STEINER

96 APPARTEMENT

de 3 pièces, salle de bain, WC, chauffage central, est à louer tout de suite ou pour date à convenir. Rue Numa-Droz 122. Loyer: Fr. 359.-, charges comprises. S'adresser à la Gérance Bolliger, rue du Grenier 27, tél. (039) 22 12 85.

A louer pour fin janvier 1980 ou date à convenir
rue du Progrès 71

BEL APPARTEMENT

de 4 1/2 pièces
en duplex, avec grande terrasse
et garage.

Cause changement de situation.
Tél. (039) 22 48 75 ou 23 88 01,
heures des repas.

Ligue contre la tuberculose
et les maladies pulmonaires
du district de La Chaux-de-Fonds

ASSEMBLEE GENERALE

JEUDI 22 NOVEMBRE 1979
à 20 h. 15
au Dispensaire, Serre 12, 1er étage

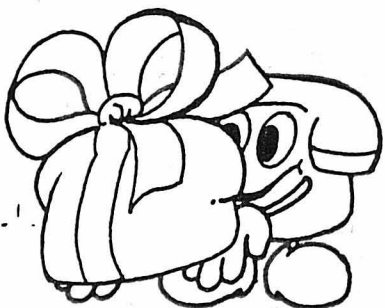
Ordre du jour statutaire
Le Comité

J'ACHÈTE TOUJOURS

meubles anciens dans n'importe
quel état: bibelots, tableaux, livres
vaisselle, ménages complets.
Débaras: caves et galetas.
A. LOUP, ROCHEFORT
Dom.: Cortaillod, tél. (038) 42 49 39

96 APPARTEMENT

de 3 pièces, salle de bain, WC, chauffage central, tout confort, est à louer tout de suite ou pour date à convenir, rue Bel-Air 12. Loyer: Fr. 410.-, charges comprises. S'adresser à la Gérance Bolliger, rue du Grenier 27, tél. (039) 22 12 85.



Offrez des communications téléphoniques à vos parents, aux grands-parents, à de bons amis ou à des connaissances. Demandez une pochette-cadeau auprès d'un des 4000 offices postaux. Versez au moins 20 francs - les PTT feront le reste. Offrir des communications téléphoniques: un «ne-m'oubliez-pas» toute l'année.



Les chemises* à l'exception des chemisettes polos pour hommes: 3 francs moins chères!

De quoi enchanter celui qui sait depuis belle lurette que les chemises s'achètent à Migros. Pour celui qui l'ignore, voilà l'occasion de s'en persuader et d'emporter la plus belle. Le choix est vaste, il y en a pour tous les goûts.



Voici 6 chemises parmi toutes celles que nous vous proposons. Toutes les chemises sont vendues en plusieurs tailles et divers coloris. Très en vogue: le petit col, la patte de boutonnage et les poches.

- ① Version ville. Pur coton, légèrement cintrée, fines impressions, **22.-** au lieu de 25.- facile à entretenir.
- ② A rayures satin. Coton/polyester, légèrement cintrée, facile à entretenir. **25.-** au lieu de 28.-
- ③ A petits carreaux. Pur coton, légèrement cintrée, facile à entretenir **20.-** au lieu de 23.-
- ④ ...bien sûr, une chemise «MAESTRO». Pur coton retors, jersey de première qualité, manches raglan, coupe classique **32.-** au lieu de 35.-
- ⑤ Version sport, à carreaux. Pur coton, flanelle, coupe classique, facile à entretenir **11.-** au lieu de 14.-
- ⑥ A carreaux «fenêtre». Pur coton, coupe classique, facile à entretenir **15.-** au lieu de 18.-

MIGROS

Prix. Qualité. Choix.

Lundi

• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •

Tranches horaires



romande



12-14h



TV romande à 20.25: Face au sport.

12.15 Réponse à tout: jeu
12.33 Midi première: variétés
12.00 TF1 actualités
13.35 Télévision régionale
13.50 Les après-midi de TF1 d'hier et d'aujourd'hui
Ces chers disparus

12.05 Passez-donc me voir: Philippe Bouvard
12.29 Série: Les Amours de la Belle Epoque
12.45 Journal
13.35 Magazine régional
13.50 Face à vous

14-16h

14.05 C'était l'automne
14.25 Le Grand Niagara

14.00 Aujourd'hui Madame
15.05 Feuilleton: Le Palais bleu (4)
15.55 Documentaire: Paysannes

16-18h

17.00 Point de mire
17.10 Au pays du Ratamiaou
17.30 Téléjournal
17.35 Présentation des programmes
17.40 La récré du lundi

16.05 La vie a trois âges
16.50 Rendez-vous au club: Avec: Jacques Fabbri et comme autres invités: Louis Leprince-Ringuet et Dave

16.50 Libre parcours magazine
17.20 Fenêtre sur... Où va la médecine?
17.50 Récré A2

18-20h

18.05 Les petits plats dans l'écran: Tripes à la tessinoise
18.30 Animation: Le rouge et le bleu
18.35 Boule et Bill
18.40 Système D: Le jeu des incollables
19.00 Un jour, une heure: Actualités
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure: Actualités

18.00 TF quatre
18.34 L'île aux enfants
18.57 C'est arrivé un jour; récit
19.12 Une minute pour les femmes
19.20 Actualités régionales
19.44 Les inconnus de 19 h. 45: jeu

18.30 C'est la vie
18.50 Jeu: Des chiffres et des lettres
19.15 Quotidiennement vôtre
19.20 Actualités régionales
19.45 Top club: variétés

20-22h

20.00 Le menteur: Le jeu des incollables
20.25 Face au sport: Le sport en Chine
21.10 Série: La mémoire du peuple noir

20.00 TF1 actualités
20.30 Film: Pot-Bouille Gérard Philippe - Danielle Darieux - Dany Carrel

20.00 Journal
20.35 Cartes sur table: débat
21.40 Document: Aragon, dits et non dits (5)

22-24h

22.05 Musique: Spécial ELO (G.-B.)
22.30 Téléjournal

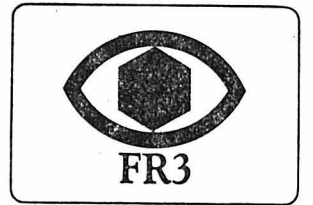
22.25 Portrait: Gérard Philippe
23.25 env. TF1 actualités

22.30 Salle des fêtes: Magazine des spectacles
23.20 Journal

TV: A CHOIX

FILMS ET SÉRIES

TV romande: 18.05 Les petits plats - 21.10 Les mémoires du peuple noir - 22.05 Spécial ELO - TF1: 12.30 Midi première - 13.50 Les après-midi d'hier et d'aujourd'hui - 18.55 C'est arrivé un jour - 20.30 Pot Bouille - 22.25 Portrait de Gérard Philippe - Antenne 2: 12.05 Philippe Bouvard - 12.25 Les amours de la Belle Epoque - 14.00 Aujourd'hui Madame - 15.05 Le palais bleu - 15.55 Paysannes - 16.50 Libre parcours - 17.20 Fenêtre sur... - 20.35 Cartes sur table - 21.40 Aragon - 22.30 Salle des fêtes - FR 3: 20.35 Ya, ya mon général.



18.30 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre: Le Consistoire israéliite
19.10 Soir 3: informations
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Bucky et Petito (13): dessins animés

20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Les Shadoks
20.35 Film: Ya, Ya, mon Général

22.00 Soir 3: informations

• IMPAR-TV •

SUISSE ALÉMANIQUE

17.30 Pour les enfants
18.00 Carrousel
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.05 Plaignants et inculpés
19.35 Point de vue
20.00 Téléjournal
20.25 Pour la ville et la campagne
Rendez-vous folklorique avec la Musique des Grenadiers de Zurich, un Chœur coréen de Séoul, les « Schwyzerörgelfrunde » de Felsberg, Aarau et Berne, un groupe de chants et de danses valaisans, etc.
21.10 La viande de porc
21.45 Téléjournal
22.00 L'Homme invisible

18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Buddenbrooks (6)
21.15 Contrastes
22.00 Play Brix im Ball Pompös
Fifi Brix présente des chansons connues et inconnues
22.30 Le fait du jour
23.00 Die letzten drei Tage
0.55 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

17.10 Pays de l'aventure
Dans les marais africains
17.40 Plaque tournante
18.20 Polizeiarzt Simon Lark
19.00 Téléjournal
19.30 Musikflipper
Spectacle autour de figures légendaires
20.15 Contacts
21.00 Téléjournal
21.20 Fallstudien
23.35 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE

17.30 TV scolaire
18.00 Gianni le Vagabond - Salut Arthur
18.25 Passe-carte (8)
18.50 Téléjournal
19.05 La Goélette du Capitaine McGill
19.35 Objectif sport
20.05 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.45 La médecine aujourd'hui
21.55 Jazz club
22.30 Téléjournal
22.40 Ricercare

ALLEMAGNE 1

16.15 Pour les aînés
17.00 Le Prince et le Petit Mendiant
17.50 Téléjournal

coditel

DÈS AUJOURD'HUI 10 HEURES

COULEUR SUR CANAL 6

suppression définitive

de TF1 noir-blanc en 819 lignes. CODITEL n'effectue pas les computations.

Seules les maisons de radio-télévision adaptent les récepteurs TV à ce nouveau canal.

Vu le nombre extrêmement élevé d'interventions, CODITEL ainsi que toutes les maisons de radio-télévision prient leur fidèle clientèle de vouloir bien faire preuve de compréhension et l'en remercient vivement.

P 25369

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.30 Le journal de midi. 13.25 Hue dada! 13.30 La pluie et le beau temps. 15.30 Le saviez-vous? 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 En questions. 18.00 Inter-régions-contact. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.02 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Actualité-Magazine. 19.30 Transit. 21.30 Spectacles-première. 22.30 Un Gentleman courageux (7). 23.00 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Journal à une voix. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 L'oreille du monde. Paroles et contre-chants. 20.30 Les grands concerts de l'Union européenne de radiodiffusion. 22.20 Musique en France, au siècle de Mon-

teverdi. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00 - 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Pages de Boieldieu, Offenbach, Millöcker, Bernstein et Stravinski. 15.00 Musique champêtre. 16.05 Magazine étranger. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Disques de l'auditeur. 21.30 Politique internationale. 22.05 Tête-à-tête. 23.05 DRS-Big band.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55 - 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Feuilleton. 13.30 Musique populaire suisse. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Après-midi musical. 18.05 Vive la terre. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Actualités. 20.00 Dimensions. 20.30 Ensembles populaires. 20.50 Deux notes. 21.00 Nashvillegospel. 21.30 Jazz. 22.05 Théâtre. 23.05 Nocturne musical.

FRANCE MUSIQUE

14.00 Musique en plume 18.02 Six-huit. 20.00 Les grandes voix. 20.30 Saison internationale des concerts de l'UER. 22.25 Ouvert la nuit.

FRANCE CULTURE

12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Atelier de recherche vocale. 14.00 Un livre, des voix. 14.42 Les après-midi de France-Culture. 17.32 Le rêve dans la musique et la littérature romantiques allemandes. 18.30 Feuilleton. 19.25 Salle d'attente. 19.30 Présence des arts. 20.00 Carte blanche. 20.50 Disque. 21.00 L'autre scène ou les vivants et les dieux. 22.30 Nuits magnétiques.

MARDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55 - 6.00 Top-matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Top-régions. 6.50 Top-sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.32 Billet d'actualité. 8.00 Revue de la presse romande. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 9.30 Sautemouton. 9.40 L'oreille fine. 10.10 La musardise. 11.30 Ne tiquez pas! 12.00 Le bal masqué.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre. Cours d'italien. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Portes ouvertes sur l'Université. 10.30 Un dossier de l'OCDE. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréo-balade.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00 - 6.05 Bonjour. 8.05 Notabene. 10.00 Agenda. 12.00 Sport.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00 - 6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 11.50 Programme du jour.

FRANCE MUSIQUE

7.00 Le nouveau quotidien musique. 8.30 Kiosque. 9.02 Le matin des musiciens. 12.00 Musique de table.

FRANCE CULTURE

7.02 Matinales. 8.00 Les chemins de la connaissance. 9.07 Les matinées de France-Culture. 10.45 Un quart d'heure avec... 11.02 Le rêve dans la musique et la littérature romantiques allemandes.

TV: A CHOIX

SPORTS ET JEUX

TV romande: 18.40 Système D - 20.00 Le menteur - 20.25 Face au sport - TF 1: 12.15 Réponse à tout - 19.40 Les inconnus - Antenne 2: 18.50 Des chiffres et des lettres - FR 3: 20.00 Les jeux de 20 h.

A VOIR

**Face au sport
Le sport en Chine: un milliard en mouvement**

TV romande à 20.25

La Chine populaire, on le sait, vient d'être admise au sein du mouvement olympique. Elle participera donc aux Jeux de Moscou. L'occasion était donc bonne de diffuser sur les antennes de la Télévision suisse romande ce film réalisé par la Télévision neerlandaise et adapté par Bernard Vité.

La Chine s'était retirée de la plupart des fédérations internationales il y a une vingtaine d'années, car elle refusait d'être dans une même association que Formose. Mais beaucoup de changements sont intervenus, le plus spectaculaire étant bien sûr la reconnaissance de la Chine par le CIO. Dans ce film, une part importante est faite à une compétition internationale de gymnastique organisée à Shanghai et où les performances de Nadia Comaneci sont comparées à celles, étonnantes, des jeunes Chinoises. On y découvre aussi comment la grande masse du peuple chinois prend une part active au sport, souvent très tôt le matin. Le sport a aussi sa place dans les usines, les écoles et les universités.

Portrait de Gérard Philippe

TF 1 à 22.25
Le 25 novembre 1959 disparaissait Gérard Philippe. Il avait 37 ans. L'extraordinaire émotion provoquée par cette mort souligna, à l'orée des années soixante, combien Gérard Philippe avait su charmer, au

sens fort de ce mot, le public international. Bien plus: en exprimant les élans et les espoirs de toute une génération plongée dans les contradictions de l'après-guerre, il était devenu un mythe; mais il s'en défendait, rejoignant par là les aspirations de cette même jeunesse qui refusait alors tous les stéréotypes.

A l'occasion du vingtième anniversaire de la mort de Gérard Philippe Brigitte Carreau et Alain Ferrari ont tenté d'analyser, à froid, ce qu'a représenté Gérard Philippe aux yeux de ses admirateurs et même de ses rares détracteurs des années quarante et cinquante.

Cet « éblouissant jeune homme » fut au théâtre, comme au cinéma, une incarnation de la jeunesse. Plus précisément il exprima les désarrois et les prises de conscience de tous ceux qui, adolescents en 1940, ne participèrent pas au conflit armé, mais se retrouvèrent, une fois la guerre terminée au sein d'un monde en pleine mutation où il leur fallait trouver leur identité et découvrir de nouvelles valeurs.

La variété des réponses que Gérard Philippe proposait à cette génération à la recherche d'elle-même - lucidité désespérée de l'adolescent perdu « D'une si jolie petite plage », cynisme élégant de « Monsieur Ripois », courage et abnégation de l'ingénieur de « La meilleure Part » - sont le signe de la richesse de sa personnalité. Personnalité marquée par un inconcevable romantisme. Mais lorsqu'il incarne en le « décapant » le romantisme jacobin d'un Stehdhal ou, celui plus amer d'un Musset, il y ajoute toujours des résonances propres à émouvoir ses contemporains. Il rafraîchit ainsi bien des chefs-d'œuvre, créant des personnages complexes, mélanges inimitables de

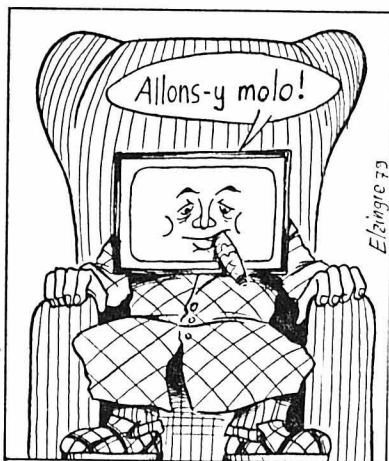
réserve et de fougue, de sécheresse et de générosité.

Mais Gérard Philippe refusa toujours de cristalliser l'admiration aveugle de ses « fans » et de se laisser enfermer dans une seule image, fut-elle convaincante et plausible. Il fut avant tout soucieux de s'inscrire dans la vie contemporaine.

Alors que son succès lui aurait permis de s'en tenir à certains rôles faciles du « Boulevard », il tenta l'aventure du théâtre marginal (Henri Pichette) et du théâtre philosophique (Albert Camus).

L'Oreille fine, à la Radio romande 1 à 9 h. 40 environ.
Indice de demain: Delémont.

Suppression du monopole?



Maintenant



3 POUR 2

PROFITEZ !



LA CHAUX-DE-FONDS
Place Hôtel-de-Ville ; Serre 61 (derrière le Printemps) + Dépôts

LE LOCLE
"Nouveau Pressing" angle Côte / H.-Grandjean + Dépôts

SAINT-IMIER
Place du Marché 7, (immeuble B.P.S.)

Ouvret également le samedi.

DISCOUNT DU MARCHÉ

Pour un appareil ménager pensez Discount du Marché !

Fornachon & Cie
Rue du Marché 6
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 22 23 26

OÙ TROUVER

du papier à dessin de qualité exceptionnelle ? **ZANDERS REFLEX** en vente exclusive chez



Copies de plans Héliographie Offset
108, av. L.-Robert
Tél. (039) 22 54 78
2300 La Chaux-de-Fonds

J'AI PERDU

L'habitude d'assembler moi-même les pages des documents que je fais photocopier. Ce travail est fait beaucoup plus rapidement et GRATUITEMENT chez



2300 La Chaux-de-Fonds
Rue de la Serre 66
Tél. (039) 23 82 82
Ouvret également le samedi.

LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF

**Championnat suisse de volleyball de ligue A
Chênois est désormais seul en tête**

Les clubs romands ont maintenu leur position en tête du championnat suisse de ligue nationale A tant chez les messieurs, où Chênois est désormais seul leader, que chez les dames où Uni Bâle mène le classement. Les résultats de la cinquième journée:

Messieurs: Chênois - Servette 3-1; Uni Lausanne - Biemme 0-3; Uni Bâle - Naefels 1-3; Volero - Spada Academica Zurich 0-3. Classement: 1. Chênois, 5-10; 2. Servette, 5-8; 3. Biemme, 4-6; 4. Naefels, 3-4; 5. Spada, 5-4; 6. Uni Bâle, 5-2; 7. Uni Lausanne, 5-2; 8. Volero, 4-0.

Ligue B, groupe ouest: Chênois - Servette Star 0-3; VBC Lausanne - Colombier 0-3; Le Locle - Marin 3-1; Koeniz - Leysin 2-3; Berne - Montreux 1-3. Classement: 1. Montreux, 5-10; 2. Leysin, 5-8; 3. Berne, 5-6.

Dames: Chênois - VBC Lausanne 0-3; Uni Lausanne - Biemme 3-0; VB Bâle - Uni Bâle 2-3; BTV Lucerne - Spada Academica 3-0. Classement: 1. Uni Lausanne, 5-10; 2. Uni Bâle, 5-8; 3. VB Bâle, 5-6; 4. VBC Lausanne, 5-6; 5. Biemme, 5-4; 6. Lucerne, 5-4; 7. Spada, 5-2; 8. Chênois, 5-0.

Ligue B, groupe ouest: Aveys Lausanne - Carouge 1-3; Neuchâtel

Sports - Colombier 3-1; Wacker Thoun - Servette Star 3-2; VBC Berne - Moudon 3-0; Soleure - Uni Berne 1-3. Classement: 1. Neuchâtel Sports, 5-10; 2. Uni Berne, 5-8; 3. VBC Berne, 5-8.

Bienne éliminé de la Coupe d'Europe

Le champion suisse masculin, le VBC Biemme, n'a pas fait beaucoup mieux au match retour qu'à l'aller: après avoir perdu par 3-0 en Turquie, les Biennois ont dû s'incliner dans leur salle, devant 1500 spectateurs, sur le score de 1-3 (2-15, 15-7, 5-15, 7-15), devant l'équipe turque de Eczacibasi Istanbul.

Qualification de Chênois

Le CS Chênois s'est qualifié pour le deuxième tour de la Coupe d'Europe des vainqueurs de Coupe: battus à l'aller 2-3 au Danemark, les Genevois l'ont en effet emporté par 3-1 (15-10, 3-15, 17-15, 15-9) aux dépens de Broendby lors du match retour.

Chênois est ainsi la seule équipe suisse encore en course dans une Coupe d'Europe (la Coupe des vainqueurs de Coupe).

Boxe: Arguello conserve son titre mondial

Le Nicaraguayen Alexis Arguello a défendu avec brio, pour la sixième fois, son titre de champion du monde des super-plume (version WBC). A Los Angeles, il a triomphé de Bobby Chacon, un Américain d'origine mexicaine, par k.-o. technique au septième round.

Le combat prévu en 15 reprises a été acharné, équilibré et spectaculaire jusqu'au sixième round. Arguello avait pris jusque-là un léger avantage. Dans le deuxième round, un direct du droit du tenant du titre avait ouvert l'arcade sourcilère gauche de Chacon. Malgré ce handicap, celui-ci se reprit fort bien mais dès la sixième reprise, il dut laisser l'initiative à son adversaire, lequel tira le maximum de profit de son allonge supérieure.

Arguello a signé ainsi sa 63e victoire (la 52e avant la limite), contre quatre défaites. Chacon a pour sa part subi sa cinquième défaite en 46 combats.

née: à Port Moresby, Pedroza a en effet battu le champion local John Aha par k.-o. au onzième round d'un combat prévu en 15 reprises. Le Panaméen a nettement dominé le combat avant de conclure victorieusement.

... mais Gonzales est battu

Le Vénézuélien Betulio Gonzales a perdu son titre de champion du monde des poids mouches, version WBA: à Macaray (Venezuela), Gonzales a en effet été battu aux points en 15 reprises par son challenger, le Panaméen Luis Ibarra. Gonzales avait conquis la couronne mondiale pour la première fois en 1971, l'avait perdue une première fois trois ans plus tard, avant de la reconquérir il y a 15 mois.

Le Suisse Iten vainqueur d'un tournoi en Hongrie

Le champion suisse des poids coq, le jeune Argovien fixé à Berne Sepp Iten (20 ans), a gagné la médaille d'or d'un tournoi international organisé à Pecs, en Hongrie. A cette occasion, Sepp Iten a multiplié les exploits, battant notamment le champion de Hongrie Gabor Csordas avant de dominer nettement en finale un autre Hongrois, Kaposvari. De plus, Sepp Iten a été désigné meilleur technicien de ce tournoi qui réunissait des boxeurs de sept nations.

Sepp Iten, en compagnie de son père et à ses frais, avait quitté la Suisse il y a deux semaines pour participer à deux tournois, à Varsovie et à Pecs, sans l'appui de sa fédération dont on sait qu'elle est actuellement en crise. Ce succès significatif remporté à Pecs devrait lui attirer l'adhésion du Comité national pour le sport d'élite, en vue de sa participation aux Jeux olympiques de Moscou.

Pedroza également...

Le Panaméen Eusebio Pedroza a conservé son titre de champion du monde des poids plume, version WBA, dans le premier championnat du monde disputé en Papouasie - Nouvelle-Gui-

Yachting

La mini-Transat

L'Américain Norton Smith, à bord d'« American Express », est arrivé le premier, samedi, à Antigua, terme de la deuxième étape de la course mini-transat. Il a accompli cette seconde manche en vingt jours, six heures et cinquante-deux minutes. Déjà vainqueur de la première étape, Plymouth-Tenerife, Smith est pratiquement certain de remporter l'épreuve.

radio TV HI-FI

Frésard

039. 23 27 83

Léopold-Robert 41 La Chaux-de-Fonds

ING. DIPL. EPF FUST

Reprise maximale pour votre machine à laver usagée à l'achat d'une machine neuve. Demandez nos **offres d'échange SUPER.** Seulement des marques connues, telles que MIELE, UNIMATIC, AEG, NOVAMATIC, BAUKNECHT, HOOVER, SIEMENS, SCHULTHESS, etc.

Location - Vente - Crédit ou net à 10 jours.

Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 68 65
Bienne: 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 36 succursales

MEUBLES Leitenberg TAPIS RIDEAUX

présentent en magasin un important choix de

CHAMBRES À COUCHER
en chêne, en noyer, en acajou, moderne, classique, de style
Armoires à 2, 3, 4 ou 5 portes - Lits jumeaux ou lit français

**Fr. 1.850.- 2.490.- 2.980.-
3.135.- 3.155.- 4.320.-
6.260.- 6.700.- 7.340.-**

LITERIE de 1er CHOIX
Embru articulé - Happy-Flex médicalement recommandée
Superba avec matelas à ressorts, mousse, crin animal et laine de mouton pure

VISITEZ NOTRE EXPOSITION DE 1000 M2

CHOIX QUALITE PRIX AVANTAGEUX
LA CHAUX-DE-FONDS Grenier 14 tél. 039 233047

A VENDRE

à la rue de l'Hôtel-de-Ville

PETITE MAISON

comprenant atelier, 2 appartements de 4 chambres et 1 de 2 chambres. Chauffage par calorifères. Vitrines. Convient pour commerçant ou artisan.

Prix de vente: Fr. 70 000.—

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

Contemporains 1921
assemblée extraordinaire

à l'occasion de la sortie des 60 ans

Café du Parc de l'Ouest
Rue du Parc 46 - Jardinière 43
Mercredi 21 novembre, à 20 heures

Madame Frida Pfander-Ingold, à Essert s. Champvent ;
Madame Edith Pfander-Corset et famille, à Essert s. Champvent ;
Madame et Monsieur Claude Leuba-Pfander et famille, Le Locle ;
Madame et Monsieur Georges Gavillet-Pfander et famille, à Donneloye ;
Monsieur et Madame Jean Pfander-Grieder, à Zurich ;
Madame Marie Hostettler-Ingold, à Yverdon ;
Monsieur et Madame William Marchand-Ingold et famille, Le Cosseau ;
Monsieur et Madame Jean Graf-Ingold et famille, à Orpund ;
Monsieur Jean Ingold, à Yverdon ;
Les enfants de feu Fritz Ingold-Hostettler, à Genève,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Ernest PFANDER-INGOLD

leur très cher époux, papa, frère, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-père, beau-frère, oncle et parrain, survenu le 16 novembre 1979, dans sa 86e année.

L'incinération aura lieu à Lausanne, le mardi 20 novembre 1979, à 15 h. 15, chapelle A.

Culte au temple de Champvent, à 13 h. 30.
Honneurs à 14 heures.
Domicile mortuaire :
Chapelle des Quatre-Marronniers, 1400 Yverdon.

Domicile de la famille : Essert s. Champvent.
Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à la paroisse de Champvent, ccp. 10-14087.

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés, vous aussi aimez-vous les uns et les autres.

Jean 13, v. 34.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

PAYS NEUCHÂTELOIS

L'Office neuchâtelois du tourisme fait le point de la situation

Augmentation des nuitées dans le canton pendant les neuf premiers mois de 1979

Le tourisme, malade depuis plusieurs années, est-il en convalescence ? Il le semble, heureusement. Les nuitées ont en effet augmenté dans notre canton au cours des neuf premiers mois. C'est ce qu'a annoncé, vendredi, M. René Leuba, directeur de l'Office neuchâtelois du tourisme.

Une entente est survenue entre les offices des cantons de Fribourg, Vaud, Genève et Neuchâtel, qui collaborent étroitement, unissant leurs efforts, rationalisant les campagnes de prospection. C'est ensemble que les responsables travaillent en Allemagne, en Hollande, en Belgique, en Angleterre ; c'est ensemble qu'ils ont participé à quatre salons de tourisme internationaux, soit à Paris, à Bruxelles, à Utrecht et à Berlin. Les budgets sont restreints et cette manière de faire permet aux quatre cantons d'être présents dans un rayon d'action beaucoup plus étendu que s'ils travaillaient seuls.

Pour notre canton, l'effort tend à développer le tourisme pendant la saison d'hiver. Nos régions sont idéales pour la pratique du ski de fond, des cartes spéciales ont été éditées, des itinéraires tracés et décrits minutieusement. La propagande s'est élargie en Suisse alémanique et de nombreuses demandes sont déjà parvenues pour l'hiver prochain.

Les statistiques sont, pour une fois, fort agréables à éprouver. Si la période de novembre 1978 - avril 1979 n'a pas été brillante pour notre canton comme pour l'ensemble de la Suisse, la neige ayant fait défaut, on constate une augmentation des nuitées de janvier à septembre : 148.380, soit 2002 de plus qu'en 1978. Pour l'ensemble de la Suisse en revanche, il s'agit d'une nouvelle diminution : 24.950.521 contre 26.622.732 pendant la même période de l'année dernière.

Le camping est lui aussi en évolution : 335.097 nuitées contre 318.950 en 1978 dont l'été, il faut l'admettre, n'avait guère été favorable.

Les Suisses paraissent découvrir enfin le canton de Neuchâtel, ils y viennent plus nombreux et prolongent leur séjour. Les Allemands et les Français sont toujours égaux : un peu moins de 20.000 nuitées.

LES CAMPAGNES D'ACCUEIL

Une fois encore, l'Office du tourisme a organisé des campagnes d'accueil aux postes frontalières des Verrières et du Col-des-Roches, au mois de juillet et au début d'août. Comme partout ailleurs, le trafic a été moins important cet été, mais les hôtes ont été accueillis avec le sourire, 1757 véhicules, transportant 5343 personnes provenant de 28 nationalités différentes. Rapidement, les jeunes filles posaient quelques questions, à savoir si les voyageurs avaient l'intention de rester dans notre canton ou, au contraire, se contentaient

de traverser notre pays ; 41 pour cent n'effectuaient qu'un transit direct, 20 pour cent un transit avec un ou plusieurs arrêts, 18 pour cent projetaient des vacances chez nous, 16 pour cent envisageaient une excursion, 5 pour cent n'avaient pas de but précis.

Selon les réponses obtenues, les hôtesse distribuaient quelques prospectus ou, au contraire, des documents relatifs à tout le canton avec quelques cadeaux à retirer à l'Office : chopines

de vin offertes par les viticulteurs, douceurs, briquet, porte-claf, etc.

Les projets de l'Office neuchâtelois du tourisme sont précis : intensifier encore sa propagande partout où cela est possible, attirer des vacanciers non seulement en été mais aussi au printemps, en automne et surtout en hiver... et constater une augmentation des nuitées au 31 décembre 1979 par rapport aux années précédentes.

RWS

VILLERET

Wenn wir dir auch Ruhe gönnen ist doch voll Trauer unser Herz
Dein Leiden sehn und nicht helfen können war unser grösster Schmerz.

In tiefer Trauer teilen wir Ihnen mit, dass es Gott dem Allmächtigen gefallen hat, meinen geliebten Gatten, unseren guten Vater, Grossvater, Schwiegervater, Bruder, Schwager, Onkel und Verwandter

Gottfried KÄMPF

zu sich in die ewige Heimat abzurufen. Er starb unerwartet an den Folgen einer Hirnblutung in seinem 74. Altersjahr.

In tiefer Trauer :

Betli Kämpf-von Känel ;
Hansruedi und Josette Kämpf-Tinguely und Kinder, Villeret ;
Ursi und Hans Ramseyer-Kämpf und Kinder, Saint-Imier ;
Ueli und Germaine Kämpf-Güngerich und Kinder, Villeret ;
Meieli und Fredy Wigger-Kämpf und Kinder, Gerlafingen ;
Geschwister und Verwandte.

Die Beerdigung findet statt, Dienstag 20. November 1979.

Besammlung der Trauergemeinde auf dem Dorfplatz mit anschließender Bestattung.

Trauerfeier um 14 Uhr in der Kirche.

L'enterrement aura lieu le mardi 20 novembre 1979.

Rassemblement, à 13 h. 30, sur la place du village.

Culte au temple de Villeret, à 14 heures.

Le corps repose à la chapelle mortuaire, rue Dr-Schwab 20, à Saint-Imier.

VILLERET, 16. November 1979.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

Veillez et priez car vous ne savez ni le jour, ni l'heure où le Seigneur viendra.

Madame Pierre Randin-Weber :

Madame et Monsieur Pierre Vaucher-Randin et leurs enfants Martine et Philippe, à Bienne,

Monsieur Pierre-André Randin, aux Ponts-de-Martel ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Paul Randin ;
Les enfants et petits-enfants de feu Jean Weber,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Pierre RANDIN

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, subitement, dans sa 75e année.

LE LOCLE, le 17 novembre 1979.

Le culte sera célébré mardi 20 novembre, à 10 heures, à la Maison de paroisse du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au crématoire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à l'Hôpital du Locle, ccp. 23-1333.

Domicile de la famille : Bellevue 22, 2400 Le Locle.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

La Pharmacie du Marché N. Bachmann

Rue Neuve 2 La Chaux-de-Fonds

sera fermée le mardi 20 novembre 1979
pour cause de deuil

La famille de

Monsieur Georges MAIRE

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.



SAINT-BLAISE

Madame Dora Facchinetti-Joss ;

Monsieur et Madame Gilbert Facchinetti-Beck et leurs enfants Caryl, Rodrigue, Tania et Sandra ;

Madame et Monsieur Samuel Dubied-Facchinetti et leurs filles Glorinda, Isabelle et Angélique ;

Madame Jean Facchinetti, ses enfants et petits-enfants ;

Madame John Favre-Facchinetti, ses enfants et petits-enfants ;

Les enfants et petits-enfants de feu René Facchinetti ;

Monsieur Jean Ducommun-Facchinetti, ses enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame Marcel Facchinetti, leurs enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame André Facchinetti et leurs enfants ;

Monsieur et Madame Fritz Joss et leurs enfants,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, en Suisse, en Italie, en Allemagne et en France, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur

Silvio FACCHINETTI

leur bien cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 68e année, muni des sacrements de l'Eglise, après une courte maladie.

2072 SAINT-BLAISE, le 18 novembre 1979.

(Chemin des Deleyes 16).

Je suis le chemin, la vérité et la vie ; personne ne vient au Père que par moi.

Jean 14, v. 6.

La messe de requiem sera dite en l'église catholique de Notre-Dame, à Neuchâtel, mercredi 21 novembre, à 14 heures, suivie de l'enterrement au cimetière de Saint-Blaise.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Veillez penser : aux Perce-Neige, ccp. 20-8727, IMC, ccp. 23-5511, à la Fondation du Centre sportif des Cernets, Les Verrières, ccp. 20-2653, en faveur des réfugiés vietnamiens.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ENTREPRISE S. FACCHINETTI SA

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Silvio FACCHINETTI

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Facchinetti a voué inlassablement tous ses efforts et son énergie durant 20 ans au développement de l'entreprise.

Il gardera de lui un souvenir très reconnaissant.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE L'ENTREPRISE S. FACCHINETTI SA

ont la grande douleur d'annoncer le décès de leur patron

Monsieur

Silvio FACCHINETTI

dont ils garderont un lumineux souvenir.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

LE PERSONNEL DE LA BOUCHERIE S. FACCHINETTI

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Silvio FACCHINETTI

leur bien-aimé patron.

Il gardera de lui un souvenir reconnaissant.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

LE COMITÉ CENTRAL, LE COMITÉ DIRECTEUR, LES SECTIONS DE NEUCHÂTEL XAMAX FC

ont la profonde douleur d'annoncer le décès de

Monsieur

Silvio FACCHINETTI

PRÉSIDENT D'HONNEUR

et père de Monsieur Gilbert Facchinetti, président du club.
Neuchâtel Xamax FC

Président d'honneur
G. Monachon

Secrétaire général
P. Dubois

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

BOVERESSE

Voiture contre un arbre Deux blessés

Hier, à 16 h. 10, Mlle Isabelle Schopfer, 18 ans, du Bois-de-l'Ane sur La Brévine, circulait en auto sur la route de Fleurier à La Brévine. Peu avant la gare de Boveresse, sur la chaussée enneigée, elle a perdu la maîtrise de sa machine qui est venue heurter un arbre sur le bord droit de la route. Blessées, Mlle Schopfer et sa mère, Mme Gertrude Schopfer, de La Brévine, qui avait pris place dans la voiture, ont été transportées à l'Hôpital de Fleurier.

Repose en paix, tes souffrances sont passées.

Madame Daisy Huguenin, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Roger GLAUSER

leur cher fiancé, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, samedi, dans sa 62e année, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 17 novembre 1979.

L'incinération aura lieu mardi 20 novembre.

Culte au crématoire, à 10 h.
Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : Mme Daisy Huguenin, avenue Léopold-Robert 23.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Prix du pétrole

Prochaine hausse

Selon le cheik Abdoul-Aziz bin Khalifa al-Thani, ministre du pétrole du Qatar, les pays membres de l'OPEP décideront une nouvelle augmentation des prix du pétrole lors de leur sommet le mois prochain à Caracas.

Dans une interview donnée hier à un journal local, le ministre n'a donné aucune indication sur l'ampleur de cette nouvelle augmentation. Il a affirmé que les compagnies pétrolières occidentales porteront la responsabilité des augmentations qui pourront être décidées à Caracas, les autres facteurs conduisant à ces augmentations étant les fluctuations sur la valeur du dollar et l'inflation.

Il a écarté un éventuel abandon, pour l'instant, du dollar comme monnaie de référence pour le prix du pétrole mais a ajouté que l'OPEP serait peut-être obligée d'avoir recours à un panier de monnaies, dont le dollar, si la devise américaine s'effondre. (ap)

Il tire sur la foule

► Suite de la 1^{re} page

On ignore encore ce qui a poussé le jeune militaire à tirer sur la foule. Avant d'être maîtrisé, il avait lancé aux policiers qui tentaient de s'approcher de lui: « Je ne tire pas sur vous. »

Ce n'est finalement que lorsqu'il a été à court de munitions que deux pompiers de service ont pu le surprendre et le maîtriser. Dans sa voiture, les policiers ont découvert d'autres armes ainsi que des munitions.

Le maire de Hannut, M. Justin, s'est élevé avec vigueur contre le fait que l'établissement psychiatrique d'Anvers où Renard suivait un traitement ait pu lui accorder une permission de sortie. « Un être tel que lui n'aurait jamais dû être libéré. C'est un homme dangereux », a-t-il affirmé. (ap)

OPINION

Grand Conseil neuchâtelois

Débat avorté

► Suite de la 1^{re} page

Dans ses explications, le Conseil d'Etat a tenté de convertir cet achat en placement, puis en « achat provisoire », formule élégante, mais qui a hérisé tous les juristes par son outreucidante fantaisie juridique, puis il a espéré du secours de la Caisse de pensions de l'Etat qui en a vu d'autres, mais qui n'en a pas voulu cette fois. Il y a eu comme un raté !

Dans le canton de Neuchâtel, l'introduction du référendum financier obligatoire a été le grand cheval de bataille du PPN qui a longtemps vécu sur cette idée et il est piquant de constater que le débat est relancé l'année où le PPN est en train de se saborder.

Le débat de fond, le vrai débat, pas l'amuse-foule auquel prête la surface des choses, porte sur la conception de la gestion de l'Etat, plus précisément sur la manière de gouverner. A ce chapitre, le Grand Conseil devra commencer par s'en prendre à lui-même, car il est grave que le recours déposé contre le gouvernement émane d'une jeune citoyenne et non pas, sous la forme qui convient, soit une interpellation du Grand Conseil qui était au courant des faits en cette affaire. Tout le monde s'est tu, ci-fait que tout le monde a perdu le droit de parler trop fort aujourd'hui et en quoi le débat est avorté puisqu'il n'a pas été lancé quand il devait l'être.

Et cela démontre aussi que la pratique sans être courante relève d'une coutume assez solidement établie jusque dans les exécutifs communaux, ce qui explique bien des silences au Parlement tant de la part de ceux qui ont les mains liées que par ceux qui ne veulent pas se les lier dans l'avenir.

En période de haute conjoncture, quand tout flambe et que chacun bénéficie un peu ou trop de ce feu d'artifices, les préoccupations varient en intensité. Les interrogations fondamentales ne sont plus qu'un lumignon dans la mêlée.

Viennent les temps difficiles et les exigences se resserrent. Voyez l'affaire du Bokassa du Val-de-Travers après d'autres d'aussi mauvaise veine. Ce sont là les fruits véreux des temps faciles de la haute conjoncture.

Dans les temps durs, durs comme

Téhéran: les otages américains seront jugés pour espionnage

► Suite de la 1^{re} page

« Une rupture des relations avec les Etats-Unis a été au centre des discussions et une décision sera annoncée plus tard », a-t-il ajouté.

DISCUSSION A WASHINGTON

La menace de juger les otages américains a été étudiée à Washington. « La question est en discussion au plus haut niveau entre le secrétaire d'Etat et le président », a déclaré hier à la presse un porte-parole de la représentation américaine à l'ONU comme on lui demandait si la menace allait décider les

Etats-Unis à demander la réunion du Conseil de sécurité, le porte-parole a précisé que « La représentation est prête à mettre en oeuvre toutes les décisions qui auront été prises ».

Mme Marilyn McAfee, membre du groupe d'experts qui est chargée au Département d'Etat de suivre l'affaire des otages, a mis en garde contre toute interprétation prématurée de la décision de juger les otages. Selon elle, il pourrait être organisé par les Iraniens afin de permettre aux étudiants islamiques de « sauver la face ».

Le fils de l'ayatollah Khomeiny, Ahmed, est retourné hier à l'Ambassade des Etats-Unis où il s'était déjà rendu la veille, après l'annonce par son père de la libération partielle des

otages. C'est lui qui devait les accompagner au ministère des affaires étrangères d'où ils devaient quitter l'Iran par un canal encore inconnu.

Treize libérations aujourd'hui

Les étudiants islamiques qui occupent l'ambassade des Etats-Unis ont accepté de libérer huit Noirs et cinq femmes qu'ils détiennent en otages, a annoncé hier soir le radio de Téhéran.

Les 13 otages seront transférés aujourd'hui au Ministère des Affaires étrangères puis expulsés. (ap)

En Haute-Savoie

Triste erreur

Une erreur de manipulation médicale a entraîné l'amputation de la jambe gauche, à la hauteur de la cuisse, d'un jeune homme de 24 ans, Patrick Erba, fils de restaurateurs de Megève, soigné pour varices à l'Hôpital de Sallanches (Haute-Savoie).

D'après l'enquête, l'erreur s'est produite au moment de l'injection par piqûre d'un produit sclérosant dans la veine.

Le médecin traitant, après avoir piqué l'aiguille dans la veine malade, traversa la paroi contiguë de l'artère. Le produit passa alors dans celle-ci.

L'erreur, constatée deux heures plus tard, obligea à une nouvelle intervention chirurgicale afin de tenter de débarrasser l'artère du liquide sclérosant.

Mais si elle réussit dans les vaisseaux principaux, l'intervention fut impossible dans le réseau des vaisseaux capillaires. D'où obstruction progressive de ceux-ci et risque de gangrène au bout de quelques jours.

L'amputation de la jambe, pratiquée à l'Hôpital de la Tronche, près de Grenoble, restait alors le seul moyen clinique de sauver le malade. (ap)

Pour sortir de l'impasse en Bolivie

Election d'une présidente

Mme Lidia Gueiler, présidente du Congrès bolivien, a été élue vendredi soir présidente par intérim de la République.

Première femme de toute l'histoire bolivienne à accéder au rang de chef d'Etat, la nouvelle présidente a levé l'état de siège en vigueur depuis le coup d'Etat militaire du 1er novembre dernier.

Agée de 58 ans, la nouvelle présidente a consacré 35 ans de sa vie à la politique au sein de la gauche bolivienne. Ancienne secrétaire particulière de l'ex-président Victor Paz Estenssoro, elle a entrepris ses activités politiques au sein du Mouvement nationaliste révolutionnaire (MNR) et a notamment joué un rôle prépondérant dans la révolution du 9 avril 1952.

En 1963, Mme Gueiler s'était éloignée du MNR et avait fondé avec le dirigeant syndical Juan Lechin le parti révolutionnaire de la gauche

nationale (PRIN). Après des scissions au sein du PRIN, elle devait finalement rejoindre la coalition MNR dans le courant de 1979, et était élue députée au Congrès bolivien, dont elle devenait la présidente. (reuter)

En Espagne

Manifestation franquiste

Plusieurs dizaines de milliers de personnes, portant presque toutes un drapeau espagnol se sont rassemblées hier sur la place de l'Orient à Madrid pour célébrer, comme chaque année, les anniversaires de la mort du général Franco et de Jose Antonio Primo de Rivera.

Le caudillo est mort le 20 novembre 1975 et le fondateur de la Phalange avait été fusillé le 20 novembre 1936 à Alicante. La cérémonie a été avancée de 48 heures pour pouvoir être célébrée un dimanche.

Les orateurs ont dénoncé le « terrorisme marxiste », la « trahison » du gouvernement et les statuts d'autonomie. L'un d'eux, M. Luis Peralta Espana, secrétaire de l'Association des anciens combattants a demandé à « tous les vrais Espagnols » de hisser aux balcons des maisons le drapeau national avec un crêpe noir, le jour où seront ratifiés les statuts d'autonomie. (afp)

PCI: victoire de M. Berlinguer

Durement contesté par l'aile droite du Parti communiste italien, le secrétaire général Enrico Berlinguer est sorti vainqueur d'un comité central aux allures de congrès, tant il fut animé. Mais pour la première fois divisions et contestation se sont ouvertement exprimées au sein d'un parti en crise.

Le secrétaire au Foreign Office a prouvé qu'impossible n'était pas un mot anglais

► Suite de la 1^{re} page

Une force de 300 soldats du Commonwealth veillera à l'application du cessez-le-feu. Mais lord Carrington a insisté sur le fait que les soldats étrangers n'auront pas un rôle de gardiens de la paix, comme le demandait le Front patriotique.

Lors des deux premières sessions, il avait laissé les deux dirigeants du Front, Joshua N'Komo et Robert Mugabe, se plaindre, argumenter, menacer

M. Kossyguine malade

► Suite de la 1^{re} page

M. Kossyguine était encore « présent » dans la presse soviétique vendredi 16 novembre. Les journaux ont alors publié un message de félicitations adressé par M. Kossyguine à M. Ohira, à l'occasion de sa réélection comme premier ministre du Japon, message daté du 6 novembre. La publication du message indiquait qu'au 16 novembre, M. Kossyguine était toujours officiellement en fonction.

Selon la tradition soviétique, la maladie des dirigeants est considérée comme un problème personnel, et aucune mention n'en n'est jamais faite officiellement ou dans la presse. Le décès d'une personnalité aussi célèbre que M. Anastase Mikoyan, qui, il est vrai, était à la retraite, est survenu un dimanche, mais n'a été annoncé que le mardi suivant, après que les termes du communiqué aient été approuvés par les dirigeants. (afp)

et boudier les négociations avant de leur signifier que l'accord était à prendre ou à laisser.

De son côté, l'évêque Abel Muzorewa, le premier ministre noir, a rapidement tout accepté. Lord Carrington lui avait d'ailleurs fait comprendre que refuser un gouverneur britannique signifierait qu'il n'y aurait pas de reconnaissance et entraînerait probablement une défaite militaire.

A l'adresse du Front, il avait, en revanche, à peine voilé ses menaces de reconnaître le régime de l'évêque Muzorewa.

DEUX CARTES SUPPLÉMENTAIRES

Le temps et un conflit qui allait empirer lui donneront deux cartes supplémentaires: les pays africains qui soutiennent le Front se lassent de la

● JERUSALEM. — Dans un geste de compromis à l'égard des mouvements nationalistes, le gouvernement israélien a décidé hier d'ajourner l'évacuation d'une colonie de peuplement déclarée illégale par la Cour suprême.

● ISTANBUL. — L'armée a fait évacuer hier la zone d'habitation située à proximité du port d'Istanbul où le pétrolier roumain « Indépendante » (88.690 tonnes) continue de brûler.

● LONDRES. — M. Anthony Blunt, éminent historien d'art britannique, accusé d'avoir travaillé pour les Soviétiques, est sorti de son silence et a affirmé que les révélations faites sur cette affaire étaient le résultat d'une lutte politique complexe.

● MATIGNON. — Le premier ministre, M. Raymond Barre, a engagé dans la nuit de samedi à dimanche la responsabilité de son gouvernement à l'issue de la première lecture du projet de loi de finances. Le débat sur la censure aura lieu demain.

UN EVENEMENT PAR JOUR

Sentimentalement

Même si nous pensons qu'il y a une culture helvétique et que nous y sommes attachés, en raison de la langue que nous parlons, en raison de nos affinités aussi, nous penchons fréquemment, nous autres Romands, vers la culture française. Avec un cœur gros comme ça !

Cette dualité est un excellent terreau pour maintenir ferme notre esprit d'indépendance et c'est elle qui nous a permis, sans doute, de résister au colonialisme du triangle d'or d'outre-Saraine.

Si attachés que nous soyons à la France, à cause de notre double culture, nous devons mieux résister cependant que les habitants d'outre-Jura aux slogans éculés d'une certaine intelligentsia française et nous devons absolument éviter de tomber dans l'aveuglement historique et politique et les partis-pris souvent ignares qui caractérisent beaucoup de gens qui brillent ou gouvernent à Paris.

Fossilisés dans un cocon tout brillant des soies des définites années des siècles passés, ces gens-là en sont restés au stade où Paris était le centre du monde, la capitale de l'intelligence, le phare de la culture.

Sous le pont Mirabeau et celui des Arts ont coulé la Seine et nos amours...

Paris, Pompidou aidant, n'est plus qu'un grand carrousel où ronronnent les autos entre les tours de béton.

La vraie France se recrée dans les provinces. Mais avant qu'une autre métropole ait pu reconquérir l'éclat perdu par Paris, nous devons bien nous mettre dans la tête, même si nous en sommes chagrinés, que les grands centres où jaillissent les idées et les décisions futures ne sont plus maintenant en France, mais disséminés souvent très loin de là.

En Californie où est née, bien avant Mai 1968, la contestation estudiantine, à Moscou, dans les milieux dissidents non oppositionnels, en Allemagne dans les rêves des écologistes, dans les errements de certains leaders musulmans, dans les convulsions des métropoles latino-américaines.

Devant cette réalité, nous devons nous faire à l'idée que la langue française n'est plus l'instrument de culture universel qu'elle a été naguère. Nous l'aimons certes et notre tâche est de la défendre. Mais le temps est venu pour qu'un Montésquieu d'au-delà de l'Europe écrive des « Considérations sur les causes de la grandeur des Français et de leur décadence ».

Et, petit à petit, comme c'est déjà le cas pour beaucoup de pays de l'Est et pour l'Italie, il faut s'attendre à voir l'enseignement du français dans le monde se ratatiner lentement au profit de l'espagnol, de l'anglais ou du russe.

Il y a eu un temps pour le grec, il y a eu un temps pour le latin, il y a eu un temps pour le français.

C'est la vie. WILLY BRANDT

ENCORE A L'ÉTAT D'ÉBAUCHE

Le plan britannique, encore à l'état d'ébauche, prévoit que le cessez-le-feu entrera en vigueur dix jours au plus après la conclusion de l'accord à Londres. Les maquisards, dont le nombre est estimé à 16.000, se rassembleraient dans des camps strictement séparés de ceux des unités gouvernementales, 12.000 hommes en majorité noirs, mais commandés par des Blancs.

La question de savoir si les maquisards auront un statut égal à celui des troupes gouvernementales a immédiatement été évoquée, ainsi que d'autres, d'ordre plus pratique. Elles concernent les mouvements des différentes unités dans le pays, le désarmement ou le désarmement de certaines d'entre elles et le maintien de l'ordre sur les 1800 km. de frontière, qui doit être fermée, après un cessez-le-feu, à quelque 10.000 maquisards appartenant à des fractions distinctes et parfois rivales — celles de MM. N'Komo et Mugabe — du Front.

Même avec un accord à Londres, la question se pose de savoir comment il fonctionnera, et s'il fonctionnera, lorsque les chefs rivaux et le gouverneur seront sur place.

Si les affrontements continuent, le

gouverneur, ses conseillers civils et militaires et le contingent britannique pourraient se trouver dans l'obligation de battre précipitamment en retraite ou de choisir un camp.

Prévisions météorologiques

Le temps sera très nuageux ou couvert, des chutes de neige se produiront jusque vers 600 à 900 mètres. La température à basse altitude sera comprise entre 1 et 6 degrés.